Le voyage pour raison de santé dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles

Lysanne Roux

▶ **To cite this version:**

Lysanne Roux. Le voyage pour raison de santé dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles. Histoire. 2008. dumas-00292211

HAL Id: dumas-00292211

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00292211

Submitted on 30 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le voyage pour raison de santé dans la France des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Présenté par Lysanne ROUX

Sous la direction de M. Gilles Bertrand

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »
Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux (R)

Année universitaire 2007-2008

Lysanne Roux

Le voyage pour raison de santé dans la France des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Remerciements

Je tiens spécialement à remercier mon directeur de recherches, M. Gilles Bertrand qui m'a aiguillé vers ce sujet et qui m'a dirigé dans une mer de source. Ma reconnaissance va également aux professeurs qui nous ont suivis au cours de l'année nous prodiguant sans cesse de précieux conseils.

Toutes mes pensées convergent vers le Québec, merci à ma famille pour leur soutien constant. Mélissa tu es mon ange gardien. Merci également à mes nouveaux amis, Marie-Alix pour ton toujours « excellent » café, Louise, Camille, Xavier et Marco, voici enfin venir le temps du repos bien mérité.

Enfin, un merci tout particulier à toi qui n'a cessé de croire en moi dans les moments les plus difficiles.

Introduction

« La France est un des Royaumes les plus riches dans cette partie : elle contient une quantité prodigieuse d'Eaux Minérales de toutes les espèces : elle réunit par conséquent une multiplicité de secours réels & efficaces[1] ». Les préoccupations relatives à la santé ont toujours conditionné les comportements humains. Prôné par Hippocrate et Galien, le recours aux eaux thermales représente, dans l'Antiquité grecque et romaine, l'une de ces stratégies visant à guérir et à préserver le corps de la maladie. Aujourd'hui encore, les gens sillonnent la France afin de profiter de traitements et de cures promulguées par les eaux des divers établissements thermaux. À la fin du Moyen Âge, époque où les pratiques thermales semblaient oubliées, le regain d'intérêt pour l'Antiquité permet une redécouverte des vertus curatives de ce remède ancestral. Les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles marquent le rétablissement du thermalisme et, à l'image de Michel de Montaigne, pionnier du voyage aux eaux, la France se remet en marche vers les différentes sources du territoire. Ce sont précisément ces déplacements à travers la France qui seront au cœur de ce mémoire.

Depuis les années quatre-vingt, l'historiographie portant sur l'histoire de la maladie, de la médecine et de la santé connaît un intérêt croissant. Pour cause, les notions relevant de la médecine « sont liées à un état des connaissances, à une idée de la science; elles sont forcément évolutives : par nature la médecine est historique[2] ». L'histoire du thermalisme nous est aujourd'hui bien connue, mais il semble qu'elle demeure confinée à un état fragmentaire. Comme notre recherche bibliographique nous a permis de le découvrir, les différents thèmes d'études historiques touchant le thermalisme et les voyages à l'époque moderne représentent un large éventail de champs d'enquête. Les ouvrages abordant le thème du voyage pour raison de santé représentent un ensemble disparate dans lequel nous avons établi plusieurs sous-groupes. À notre connaissance, il n'existe aucun ouvrage spécifique traitant du voyage pour raison de santé en France et encore moins pour la période s'échelonnant du XVII^{e} au XVIII^{e} siècle. Une bibliographie diversifiée traitant à la fois du voyage à l'époque moderne, de la notion de paysage, de la perception du corps, de l'histoire

[1] Joseph Bart François CARRÈRE, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier, Avec une Notice de toutes les EAUX MINÉRALES de ce royaume, et un Tableau des différens degrés de température de celles qui sont Thermales*, Paris, Rémont, Libraire, 1785, p. 3.
[2] Jean-Charles SOURNIA, « L'homme et la maladie », *L'Histoire*, no 74, janvier 1985, p. 133.

de la médecine, de la pensée scientifique et du thermalisme est nécessaire afin d'étudier la question.

L'historiographie sur le thermalisme est vaste et peut sembler désuète. Puisqu'il s'agit du siècle d'or du thermalisme, le XIX^{e} siècle fut l'objet de plusieurs études. Ces ouvrages nous ont éclairés sur les pratiques thermales de l'époque et nous ont servi de base comparative. Au milieu du XX^{e} siècle paraît la synthèse exhaustive d'Eugène-Humbert Guitard, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950* (1951). Elle semble toutefois ne pas avoir été réactualisée depuis. D'autres ouvrages plus spécifiques comme *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges* (1936) ainsi que plusieurs ouvrages traitant du thermalisme dans une stations ou région particulière parurent au cours du XX^{e} siècle. L'historiographie du thermalisme demeure néanmoins parcellaire. L'unicité de chaque station thermale, de son histoire, de son territoire, contribua certainement au morcellement des recherches. Plus récemment, Paul Gerbod écrivait *Loisirs et Santé, Les thermalismes en Europe des origines à nos jours* (2004). Le livre nécessiterait d'être revisité puisque truffé d'erreurs d'éditions. Malgré ces quelques nouveautés, l'historiographie sur le thermalisme a grand besoin d'être modernisée et organisée. Nous tentons donc d'apporter un éclairage sur les pratiques liées au voyage vers la ville d'eaux ainsi que sur le thermalisme au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

À l'image de notre bibliographie, le corpus de sources nécessaire à l'étude du voyage aux eaux revêt un caractère hétéroclite. Elles sont d'abord de natures générales, étant composées de mémoires, de journaux personnels et de correspondances relatant un voyage vers les sources thermales. Il s'agit ensuite de sources portant sur le voyage en France, telles des relations, dont plusieurs effectués dans les montagnes. Dans la mesure où il est impossible de soustraire la notion de destination au concept de voyage thérapeutique, nous avons recueilli des documents traitant du thermalisme au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle. Il s'agit plus particulièrement de documents étudiant des amusements et du divertissement dans les villes d'eaux; ce sont également des sources médicales ou des analyses scientifiques sur les différentes sources thermales. Les sources qui serviront à notre recherche se trouvent principalement dans le fond ancien de la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble. Certaines sont des ouvrages numérisés consultés à partir du site de la Bibliothèque nationale de France, Gallica et de *Google Books*. Il s'agit d'un corpus restreint puisqu'il ne contient que les ressources disponibles dans la région grenobloise.

Nous nous proposons donc d'étudier quelles sont les caractéristiques et les évolutions du voyage pour raison de santé à travers la France au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle. Les dates qui balisent notre recherche sont celles de 1605, année durant laquelle Henri IV créa la surintendance générale des Bains et Fontaines minérales du royaume, et 1789, année où les événements révolutionnaires vinrent causer une rupture dans la pratique du voyage aux eaux. À cette époque, les sources thermales semblent être la destination par excellence des voyages pour raison de santé; les voyages en direction des villes d'eaux seront donc au centre de notre étude. Il est d'abord nécessaire de s'interroger sur les villes d'eaux. Quelles sont leurs caractéristiques? Évoluent-elles d'un siècle à l'autre? Pour le XVI^{e} et le début du XVII^{e} siècle, Jacqueline Boucher soutient qu'à l'image de Montaigne, les baigneurs procédaient par essais et erreurs en raison d'une perception peu scientifique des sources thermales[3]. Mais est-ce toujours le cas aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles? Quels rôles tiennent les divertissements et les mondanités lors du voyage et lors de la cure? La multiplication de traités sur les eaux minérales, les recommandations de plus en plus soutenues des scientifiques et des médecins, ainsi que l'émergence de la pensée des Lumières eurent-elles suffisamment d'impact sur la collectivité pour faire évoluer les pratiques?

Notre première partie aura pour but de dresser un portrait de la ville d'eaux et d'en dégager les évolutions apparentes. Comme nous nous penchons sur une période du passé, il est nécessaire de bien définir les termes qui seront employés, la langue française étant en constante évolution. Les notions utilisées aujourd'hui pour traiter du thermalisme (qui est en outre un mot récent) peuvent, lorsqu'on pose un regard contemporain sur les éléments du passé, mener à certaines imprécisions, voire à des anachronismes. La datation étant l'outil de classification de l'historien, nous tenterons de dresser une brève chronologie liée au thermalisme. Nous examinerons également sous quelles formes apparaissait le souci de la santé. Nous nous attarderons finalement davantage à la forme du voyage et à ses évolutions, plutôt qu'aux modalités du thermalisme.

La deuxième partie sera consacrée à l'examen du voyage et à la cure thermale comme forme de sociabilité. La stratégie médicale que représente le voyage vers la station thermale est bien réelle. Pourtant, il est impossible de soustraire la socialisation de la cure et du voyage. Nous nous intéresserons alors à cette caractéristique propre à la ville d'eaux tenant à

[3] Jacqueline BOUCHER, «Voyages et cures thermales dans la hautes société française à la fin du XVI^{e} et au début du XVII^{e} siècle », *Villes d'eaux, histoire du thermalisme*, Paris, Éditions du CTHS, 1994, p. 43.

une ambivalence de lieu de cure doublée d'un discours scientifique et de divertissements. Elle devient ainsi de véritables lieux de villégiatures, où prédomine l'image du plaisir. Pour Dominique Jarrassé, cette dualité est présente et observable dans « l'étude des résonnances mentales de ce lieu dense, d'un espace plus souvent rêvé que vécu, à travers les restitutions fictives ou réalistes des littérateurs[4] ». Les écrivains se nourrissent donc du mythe de la ville d'eaux, en font un lieu privilégié d'inspiration et contribuent à sa formation. Les littérateurs altèrent alors la réalité de la vie du baigneur.

Enfin, la troisième partie sera dédiée à l'évolution du voyage. Dans la continuité des récentes études sur l'influence des récits de voyages scientifiques sur les perceptions du paysage, nous avons voulu étudier l'impact du thermalisme dans cette évolution des conceptions collectives. La cure thermale rejoint cet élément de l'évolution de la notion de curiosité, dont témoigne l'époque des Lumières, avec ses conséquences sur la fonction consacrée à l'observation et au désir de construire un discours scientifique. De plus, la forme du voyage de santé se transformera au milieu du XVIII^{e} siècle avec l'arrivée de « villégiateurs » plus soucieux des sentiments que des amusements superficiels de leur temps. Nous examinerons comment la ville d'eaux deviendra une étape obligée des itinéraires sentimentaux ou préromantiques.

[4] Dominique JARASSÉ, « Poétique de la ville d'eau », dans *Villes d'eaux en France*, Paris, Institut français d'architecture, 1984, p. 145.

Première partie : Des lieux vers lesquels on voyage

Chapitre 1 : Géographie des villes d'eaux

Les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles furent marqués par le retour des pratiques thermales. La saison des eaux arrivée, voyageurs malades, ou non, se mirent à sillonner les routes de France afin de pouvoir bénéficier du secours curatif des eaux minérales. Puisqu'il serait impossible de s'intéresser à l'histoire du voyage aux eaux sans s'intéresser à sa destination, définir et dresser un portrait de la ville d'eaux, de ses infrastructures et de ses évolutions sur les deux siècles qui nous intéressent demeure primordiale.

1.1 Définir et repérer les villes d'eaux aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Aujourd'hui nous pouvons qualifier la thérapie par l'eau d'hydrothérapie. Elle englobe le thermalisme : « science de l'utilisation et de l'exploitation des eaux minérales[5] ». Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^{e} siècle, que les termes propres au thermalisme évoluent pour prendre leur signification actuelle[6]. Néanmoins, nous utilisons généralement un vocabulaire contemporain pour désigner le thermalisme avant le XIX^{e} siècle. Afin d'éviter l'anachronisme, nous établirons quelle était la terminologie en usage au cours du XVII^{e} et XVIII^{e} siècle.

Quoique son emploi ne devienne fréquent qu'après 1850, nous utiliserons l'expression « villes d'eaux » comme étant l'ensemble d'un village ou d'une ville, de ces habitations et des infrastructures nécessaires à l'exploitation d'une ou plusieurs sources reconnues pour avoir des vertus thérapeutiques ou médicinales. Avant cette époque, on utilisait simplement l'expression « aller aux eaux » ou « prendre les eaux ». Par exemple, en 1665, mademoiselle de Montpensier, se fit recommander « […] de prendre les eaux de

[5] Définition d' « hydrothérapie » et de « thermalisme » dans, *Le Petit Robert de la langue française*, [En ligne], http://petitrobert.bvdep.com/frameset.asp?word=savoir, (Page consultée le 7 avril 2008).
[6] Armand WALLON, *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux : 1850-1914*, Paris, Hachette, Presses du Palais royal, 1981, p. 11.

Forges[7] ». À partir du XIX[e] siècle, l'expression en vogue devint « faire une saison dans telle ou telle station[8] ». Quant à l'expression « station thermale », elle ne devint couramment utilisée qu'après 1890. Jusqu'alors, les thermes étaient définis comme étant les établissements antiques destinés à se baigner[9]. Selon Armand Wallon, ce n'est que vers 1860 qu'apparaît le mot « cure ». Toutefois, nous avons retrouvé le mot à plusieurs reprises lors de nos recherches, et ce, bien avant 1860. Il faut préciser qu'à l'époque, le terme était utilisé comme étant le « Succès heureux d'un remède pour la guérison d'un malade[10] » et non pas comme un « Traitement médical d'une certaine durée, ou d'une méthode thérapeutique particulière[11] », définition actuelle. Ainsi, c'est en toute conscience que nous utiliserons des termes contemporains pour traiter du thermalisme des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Le recours aux eaux connut son plein rayonnement sous l'Antiquité. La Gaule romaine fut une terre de prédilection pour l'édification d'établissements thermaux. On venait de loin pour expérimenter les thermes gallo-romains qui ressemblaient alors à des lieux de pèlerinage. La vie aux eaux était déjà caractérisée par une spécificité du thermalisme de l'époque moderne : le plaisir. Véritables lieux de socialisation, les jeux de hasard y avaient libre cours. On y tenait des représentations théâtrales, ainsi que des combats de gladiateurs[12]. Contrairement à la croyance populaire, l'exploitation des ressources ne disparait pas entièrement avec la chute de l'Empire romain d'Occident. Évidemment, les thermes furent la proie de destructions. Toutefois, plusieurs témoignages, comme *Le roman de Flamenca,* décrivant la vie à Bourbon-l'Archambault au XIII[e] siècle, démontrent bel et bien l'existence d'une activité thermale sur le territoire français à l'époque médiévale[13].

---

[7] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 427.
[8] Armand WALLON, *op. cit.*, p. 11.
[9] Armand WALLON, *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux : 1850-1914*, Paris, Hachette, Presses du Palais Royal, 1981, p. 11. Et Antoine FURETIÈRE, « Thermes », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « thermes ». Et Jean le Rond d'ALEMBERT et Denis DIDEROT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, volume 16, Neufchastel, chez Samuel Faulche, 1765, p. 268.
[10] Antoine FURETIÈRE, « Cure », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, Article « cure ».
[11] « Cure », *Le Petit Robert de la langue française*, [En ligne], http://petitrobert.bvdep.com/frameset.asp?word=savoir, (Page consultée le 7 avril 2008).
[12] Armand WALLON, *op.cit.*, p. 17.
[13] Armand WALLON, *op. cit.*, p. 18.

Le déclin des pratiques liées à l'usage de l'eau aurait été accentué par les fléaux épidémiques qui, à partir du XIV[e] siècle, forcèrent les populations à revoir les mesures d'hygiène corporelle. En effet, selon les croyances, l'eau avait la propriété d'ouvrir les pores, les laissant béants et exposés aux miasmes, porteurs de poussières et d'air malsain[14]. On privilégiait alors la toilette sèche par frottement et l'utilisation abondante de parfum et de poudre. Le corps était également préservé par le linge blanc qui, à l'époque, devint synonyme de propreté. « Le renouvellement du blanc efface la crasse en atteignant une intimité du corps. L'effet est comparable à celui de l'eau. Il est même plus sûr et surtout moins dangereux[15] ». C'est d'ailleurs ce que déplorait Le Grand d'Aussy dans son *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne.*

> On sait l'usage fréquent qu'il (en parlant du peuple Romain) en faisait dans son régime diététique; et par conséquent, le cas que, dans son régime médicinal, il devait faire des bains d'eaux thermales. L'invention et l'emploi du linge ont presque anéanti parmi nous l'usage des premiers. Les seconds sont encore ordonnés quelquefois par la médecine; et peut-être ne le sont-ils pas assez […][16].

L'histoire des pratiques entourant le corps est donc intimement liée à la perception qu'en avaient les gens à l'époque, ce qui eut, comme nous l'examinerons, une influence directe sur les pratiques thermales.

Malgré ces nouvelles contraintes, nous pouvons facilement imaginer que la Renaissance, marquée d'un nouvel intérêt pour les civilisations antiques, contribua à faire renaître la cure thermale. Dès le XVI[e] siècle, au souci de restaurer sa santé s'alliait un grand intérêt pour le génie romain[17]. Cette curiosité pour les structures antiques est d'ailleurs observable dans les récits de voyage des XVII[e] et XVIII[e] siècles[18]. De plus, dès le XVI[e] siècle, les rois et les grands du royaume de France, en faisant l'apologie de certaines eaux et surtout en les gratifiants de leur présence, contribuèrent à redonner leurs lettres de noblesse à cette pratique qui prit de l'expansion jusqu'à son nouvel âge d'or.

---

[14] Sur le sujet voir les deux ouvrage de Georges VIGARELLO *Le propre et le sal, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age* (Paris, Éditions du Seuil, 1985) et *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge,* (Paris, Éditions du Seuil, 1993).

[15] Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, p. 70.

[16] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY. *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire,* volume 2, Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. 274.

[17] Armand WALLON, *op. cit.*, p. 21.

[18] Par exemple, Jean de PRÉCHAC, *Relation d'un voyage fait en Provence,* Paris, C. Barbin, 1683, recense les antiquités qui doivent éveiller la curiosité du voyageur.

En 1606, suite à la création de la Surintendance générale des bains et fontaines minérales du royaume, Jean Banc énuméra les sources approuvées en France[19].

> Les froides si devant reconnues & approuvées, sont en France : Celles de Pougues en la province de Nivernois, Saint Pardoux, & Vichy en Bourbonnais; Bardon pres la ville de Moulins; Saint Myon en Auvergne, Saint Arban en Forest, toutes d'évidente utilité contre les maladies. Les tiedes sont celles d'Ancausé au pays de Gascogne, au pied des Monts Pirenées : celles de Ville-Compte, & des Martres découvertes & expérimentées avec heureux succès depuis moins de trois ans en la province d'Auvergne. Les eaux chaudes sont medicamenteuses en bains seulement, ou en bain & brevage tout ensemble; les eaux des deux Bourbons l'Ancys en Bourgongne, l'Archambault, Nery & Vichy en Bourbonnais, *Efvaon* en Combrailles, chaudes aigues, & le Mont d'or qu'on appelle bain en Auvergne […]. Baringes, Bauieres, & Barbotan, […] Balaruc […][20] ».

Il dénombra, en ce début de XVII[e] siècle, un total de vingt sources minérales. En comparaison, François Lebrun stipule que la Société royale de médecine en avait recensé quatre cent soixante-dix-huit à la fin du XVIII[e] siècle[21]. Bien que nous n'ayons pas eu accès à ce document inventoriant toutes les sources du royaume, nous avons étudié le *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier*. Le catalogue n'étant pas exhaustif, ce que confesse l'auteur lui-même, recense la quantité non négligeable de 295 sources sur lesquelles furent publiés des écrits connus et pas moins de 357 sources sur lesquelles rien ne fut publié. Il s'agit donc d'une augmentation considérable. La mode croissante du voyage aux eaux et le remède réel qu'il représentait tout au long du XVIII[e] siècle eurent pour effet la multiplication des sources salutaires propices à guérir une panoplie de maladies.

Cartographier les villes d'eaux à la fin du XVIII[e] siècle fut une entreprise particulièrement complexe; d'abord en raison de leur nombre et ensuite parce qu'il est laborieux de déterminer à partir de quel moment elles furent découvertes et exploitées. Nous avons donc procédé à l'élaboration d'une carte localisant les villes d'eaux que nous avons rencontrées lors de nos recherches (en excluant l'ouvrage de Carrère dénombrant un total de 652 sources minérales). Nous observons un corridor sud-ouest, nord-est s'étendant du massif pyrénéen au massif des Vosges en passant par le Massif central. On dénombre également quelques villes d'eaux du côté du massif alpin. Se trouvant ainsi en plein cœur de régions

[19] Paul GERBOD, *Loisirs et Santé, Les thermalismes en Europe des origines à nos jours.* Paris, Honoré Champion, 2004, p. 40- 41.
[20] Jean BANC, *La Merveille des eaux naturelles, sources et fontaines médicinales les plus célèbres de la France,* Paris, Sevestre, 1606, p. 15.
[21] François LEBRUN, *Se soigner autrefois: médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles* (2[e] édition, 1[ière] en 1983), Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 80.

montagneuses, ces villes étaient difficiles d'accès et s'y rendre signifiait, comme nous le constaterons, s'engager dans un voyage périlleux.

Carte des principales villes d'eaux rencontrées dans notre corpus de source[22]

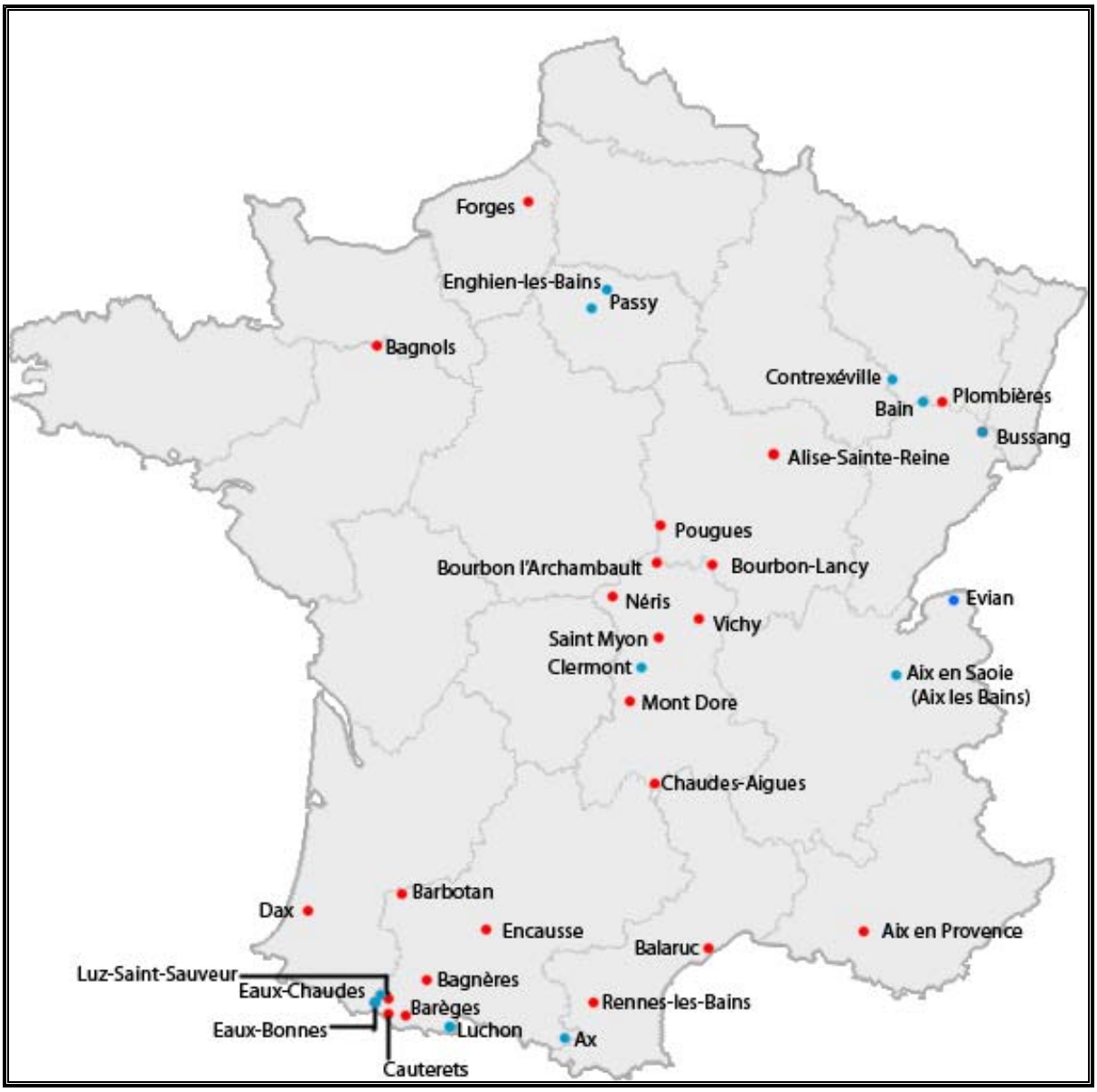

● Villes d'eaux déjà exploitées au XVIIe siècle

● Villes d'eaux découvertes et exploitées au XVIIIe siècle

[22] Il ne s'agit que des villes d'eaux que nous avons inventoriées lors de nos recherches. Les sources exploitées se multiplièrent rapidement au cours du XVIII[e] siècle et leur énumération fournirait un ample catalogue (probablement à l'image de celui de Carrère).

1.2 L'économie des villes d'eaux

Nous savons dorénavant que le nombre de sources minérales exploitées lors des XVII[e] et XVIII[e] siècles augmenta de façon exponentielle. Quelles furent les raisons d'une telle augmentation? Et quels furent les facteurs favorables au développement d'une ville d'eaux? Les différents témoignages démontrent que les seules qualités curatives des sources ne suffisaient pas à attirer une clientèle nombreuse. « […] tout, en ce monde, n'est que hasard, et tu sais, mon ami, que pour y jouer un personnage, il ne suffit pas toujours d'avoir du mérite; il faut encore; avec cela, des circonstances heureuses et des prôneurs illustres[23] ». Le Grand d'Aussy relatait ainsi que les eaux de Saint-Mart auraient pu faire oublier celles du Mont d'Or, possédant davantage de vertus curatives.

Les villes d'eaux les plus à la mode devaient leur succès à ce que nous avons appelé la « commandite de cour ». D'abord par bouche à oreille, les grands du royaume, avec le concours du médecin intendant, participèrent à faire la promotion de certaines sources minérales et de leurs miracles. Madame de Maintenon, qui accompagnait le jeune duc du Maine à Barèges, écrivit au médecin Monsieur de la Guttère : « J'ai fort parlé pour vos eaux, et je vous envoie une lettre de M. le premier médecin qui vous fera voir qu'on en veut prendre soin[24] ». Le rôle de la haute aristocratie était essentiel dans le succès d'une source minérale et celui de la femme de rang, était primordial au même titre que celui du médecin ou de l'intendant[25].

Créée en mai 1605 sous Henri IV, la surintendance générale des Bains et Fontaines minérales du royaume eut pour effet de mettre toutes les sources du territoire sous la surveillance du surintendant. Ce dernier avait ensuite la tâche de nommer des intendants particuliers pour administrer chaque source reconnue du royaume. Ceux-ci devaient également apporter leur contribution au succès de la ville d'eaux, veillant à visiter les différentes sources, les analyser pour en faire connaître les propriétés et veiller à leur entretien et aux constructions nécessaires pour leurs bons usages[26]. Leurs revenus étant limités, ils

[23] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire,* volume 1, Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. 183.
[24] Françoise d'Aubigné marquise de MAINTENON, *Correspondance générale de madame de Maintenon*, volume 2, Paris, Charpentier, 1865, p. 3.
[25] Laurent-Pierre BÉRENGER, « Quinzième lettre à M. l'Abbé P…d'Aix », *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*, volume 5, Paris, chez F. Gay, 1801, p. 162.
[26] Armand WALLON, *op. cit.*, p. 21.

disposaient généralement d'une faible marge de manœuvre. Ils dépendaient souvent de la bonne volonté du pouvoir royal ou d'intérêts particuliers afin de pourvoir aux dépenses nécessaires à l'entretien et au développement des lieux. À titre d'exemple, l'amélioration des voies de communication était un élément essentiel dans l'essor d'une ville d'eau.

> Pour les chemins, c'est une chose extraordinaire que leur beauté. On n'arrête pas un seul moment. Ce sont des mails et des promenades partout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'enfer un chemin de paradis – mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges[27].

Si la marquise de Sévigné louait le travail des intendants pour les routes de Bourbon-l'Archambault, toutes les villes d'eaux ne bénéficiaient pas encore de telles infrastructures. Près d'un siècle plus tard, Diderot mentionnait le séjour horrible de Bourbonne-les-Bains en ne faisant pas référence aux intendants, mais bien aux habitants. « Si les habitants entendaient un peu leur intérêt, ils n'épargneraient rien pour l'embellir, ils planteraient une promenade; ils aplaniraient les chemins aux collines; ils en décoreraient les sommets; ils feraient un lieu dont le charme pût attirer même dans la santé[28] ». Ainsi, en dépit d'un désir apparent de l'administration royale d'uniformiser et de favoriser l'essor du thermalisme, le développement des villes d'eau se fit de façon inégale tout au long des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le travail des intendants demeura inconstant d'une époque à l'autre et d'une région à l'autre s'entremêlant souvent à des intérêts privés.

La littérature joua également en faveur de certaines villes d'eaux. Les périodiques comme le *Mercure Galant* et les *Amusements* des eaux, genre littéraire au nom évocateur, eurent également un rôle considérable dans la promotion des villes d'eaux. Alors que le premier donnait une liste des personnalités les plus illustres fréquentant telles ou telles villes, les *Amusements*, révélateurs du cosmopolitisme des stations à la mode, relataient leur vie mondaine et leurs nombreux divertissements[29]. Il semble que le thermalisme de cour eut une influence cruciale jusqu'au XIX^{e} siècle sous la Restauration et sous le Second Empire.

---

[27] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 3, Paris, Gallimard, 1978, p. 978.
[28] Denis DIDEROT, « Voyage à Bourbonne et à Langres », *Œuvres complètes*, volume 8, Paris, Le club français du livre, 1972, p. 611.
[29] Dominique JARASSÉ, « Poétique de la ville d'eau », dans *Villes d'eaux en France,* Paris, Institut français d'architecture, 1984, p. 145.

Une fois le succès d'une source assurée, il est facile d'imaginer que l'économie de la ville était intimement, voire même totalement, liée à l'exploitation des eaux. C'est ce que rapportait le voyageur Jean-Pierre Picquet en décrivant Bagnères-de-Bigorre.

> Rentrées après la saison des eaux, qu'on trouve toujours trop courte, durant les longues journées d'hiver, dans la solitude de leurs familles, ces femmes sont des modèles d'économie. Le commerçant, l'artisan, le manufacturier, les loueurs de maisons (c'est à peu près toute la ville), attendent l'arriver des étrangers, comme les habitants de la Sybérie attendent le retour du printemps[30].

L'exploitation d'une source courue par la haute société devait monopoliser une grande partie de la population ne serait-ce que pour le logement et l'alimentation. En effet, Antoine-Grimoald Monnet remarqua que les aubergistes des grandes villes d'eaux vivaient dans l'opulence[31]. L'abbé de Voisenon, à lui seul, contribua à faire la fortune de deux pâtissiers de Cauterets : « Un second pâtissier, sur ma réputation, est venu s'établir ici; tous les jours il y a une émulation et un combat entre ces deux artistes. Je mange et je juge; c'est mon estomac qui en paie les dépens. Le lendemain mes eaux le nettoient. Je vais au bain et je reviens au four[32] ».

De nombreux médecins, également attirés par l'appât du gain, n'hésitaient pas à aller s'installer dans les villes d'eaux. Denis Diderot à Bourbonne affirmait « Les médecins d'eaux sont tous des charlatans, et les habitants regardent les malades comme les Israélites regardaient la manne du désert. La vie et le logement y sont chers pour tout le monde, mais surtout pour les malades, oiseaux de passage dont il faut tirer parti[33] ». Il conseillait alors aux malades venant prendre les eaux de Bourbonne de se munir de leur propre personnel afin d'amoindrir les coûts du séjour.

L'activité économique étant monopolisée par « l'industrie » du thermalisme, un événement retardant la saison était alors susceptible de nuire à l'ensemble de la ville d'eaux, tout comme le mentionne Jean Picquet dans le cas de Barèges : « Lorsque la guerre ou quelqu'autre fléau s'oppose à l'arriver périodique des malades et des oisifs, mine féconde

---

[30] Jean-Pierre PICQUET, *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Aragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale.* Paris, E. Babeuf, 1828, 2e édition (1ère en 1789), p. 285.
[31] Antoine-Grimoald MONNET, *Les bains du Mont-Dore en 1786, voyage en Auvergne de Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*, Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887, p. 47.
[32] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1808, p. 153.
[33] Denis DIDEROT, *op. cit.*, p. 610.

pour les Barégeois, c'est une calamité qui suspend l'échange de l'eau en bons vins […][34] ». Ainsi, il semble évident que les événements de la Révolution française, privant les stations de leur clientèle nobiliaire, portèrent un dur coup à l'économie de nombreuses villes d'eaux.

1.3 L'évolution des villes d'eaux

Les villes d'eaux sont largement décrites à travers les récits, les mémoires et les correspondances des voyageurs. Les représentations picturales étant rares pour les XVII[e] et XVIII[e] siècles, nous avons tenté de dresser un portrait de la ville d'eaux et des infrastructures afin d'y percevoir les hypothétiques évolutions. De nombreux voyageurs ont décrit de façon très précise les différentes infrastructures des villes d'eaux. Ce fut le cas de Jean Picquet qui, dans son *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles* (1789), décrivit les différentes installations des villes d'eaux pyrénéennes et de Denis Diderot qui s'attarda longuement à décrire les installations de Bourbonne en 1770. Pierre Jean-Baptiste Le Grand d'Aussy, dans son *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal*, d'écrivait ainsi les installations du Mont d'Or à la fin du XVIII[e] siècle : « Bâtiment horrible, nourriture très chère, logemens dégoûtans, sans cour, sans remise, sans commodité aucune; écuries sans litière; village sale et boueux, voilà ce qu'on y retrouve […][35] ».

Les logements variaient d'une ville à l'autre et dépendaient probablement de la somme que les voyageurs étaient prêts à investir. Par exemple, Madame de Sévigné mentionnait la location d'une maison pour son voyage à Vichy en 1676 et pour celui Bourbon-l'Archambault en 1687. Elle semblait logée confortablement exprimant son contentement à plusieurs reprises : « Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre […][36]». La location d'une demeure était la solution la plus courante chez l'aristocratie des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Par contre, mademoiselle de Montpensier affirma lorsqu'elle se rendit à Forges en 1663 : « être logée en maison bourgeoise, dans une petite ville, n'est pas une chose agréable[37] ». Il

[34] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 202.
[35] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire*, Volume 2, Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. 54.
[36] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 3, Paris, Gallimard, 1978, p. 317.
[37] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 3, Paris, Foucault, collection des Mémoires, p. 576.

en va de soi que les visiteurs issus de la noblesse effectuant ce voyage aux eaux étaient accompagnés d'une suite nombreuse et que le logement de tous ces gens pouvait entraîner plusieurs désagréments, en autres dans des lieux où les infrastructures restaient rudimentaires. Mais, Vichy et Bourbon étaient des villes de haut statut, habituées à recevoir les gens de la cour. Vichy fut même doté d'appartements royaux.

Le logis du roi à Vichy au temps de la marquise de Sévigné[38]

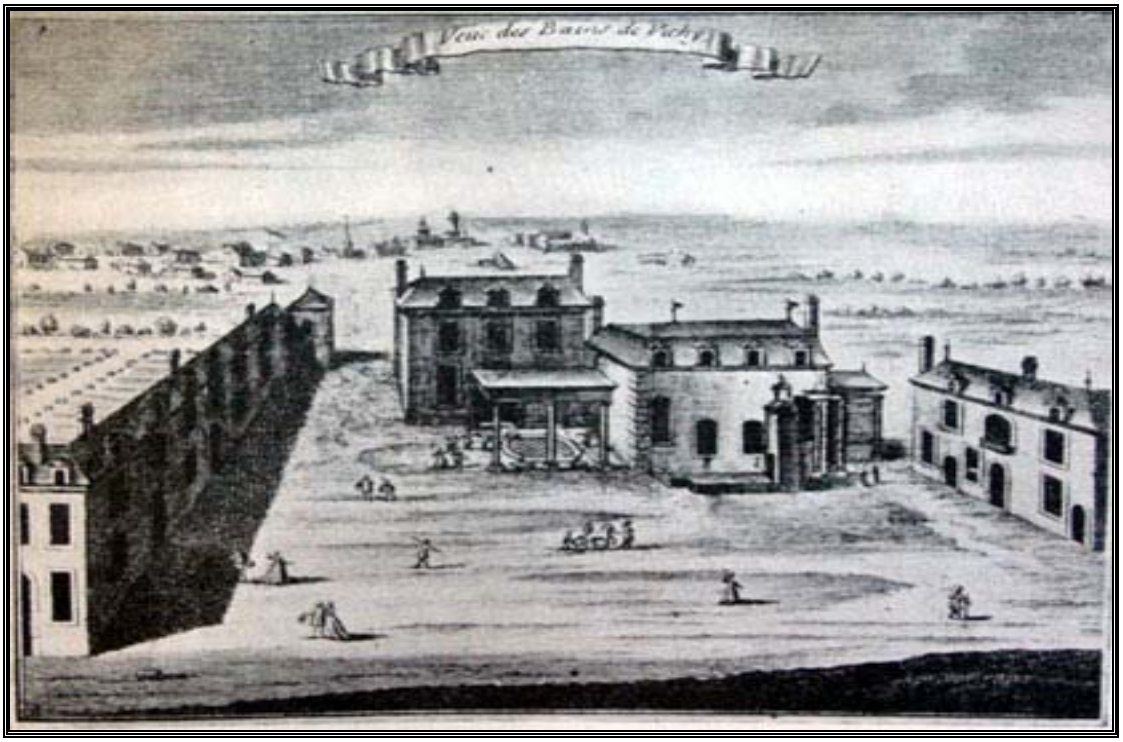

Comme le laisse entrevoir l'abbé de Voisenon, le partage d'une habitation était également une pratique courante : « L'oncle de madame de la duchesse de Choiseul, qui vous faisait tant de compliments dans le foyer, est arrivé d'hier; il loge avec moi[39] ». Pour les moins fortunés, il y avait toujours la possibilité de loger chez l'habitant et dans les rares auberges. Les choses pouvaient être tout à fait différentes pour les indigents. « Il y a un bain de pauvre à Barèges, mais ils n'y trouvent aucun asile réduits à chercher un abri dans les granges écartées ou à

[38] Le « logis du roy » à Vichy, Musé de Vichy, dans Eugène-Humbert GUITARD, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*, Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1951, p. 101.
[39] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 4, Paris, L. Collin, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1808, p. 133.

coucher en plein air […][40] ». La situation était similaire au Mont d'Or où les infortunés logeaient dans de froids greniers à foin.

Bien que les villes où l'on retrouve les fontaines les moins connues furent perçues comme des lieux tristes, désolants et austères, les villes les plus à la mode bénéficiaient d'installations destinées au divertissement de sa noble clientèle. Boileau, en 1687, prévoyait donner un bal à Bourbon-l'Archambault[41]. Bals, théâtre, comédie, concerts, les correspondances et les mémoires des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles laissent entrevoir les divertissements auxquels se livrait la haute société de la France en visite aux eaux. Tous ces divertissements indispensables à la vie mondaine supposaient donc la présence d'infrastructures nécessaires à la tenue de tels divertissements galants.

Finalement, le jardin et la promenade étaient des éléments importants d'une ville d'eaux puisque, comme nous l'examinerons plus en détail en deuxième partie, dès le XVII^{e} siècle, la promenade en des lieux calmes et sereins faisait déjà partie intégrante du traitement. Ainsi, Madame de Montpensier se promenait dans le jardin des capucins à Forges[42]. Pour sa part, Diderot déplorait : « Bourbonne est un séjour triste, […] nulle promenade, un pavé détestable, des environs arides et déplaisants […][43] ». Au contraire, Boileau, souffrant d'une aphonie et d'un mal poitrinaire, fut agréablement surpris du séjour de Bourbon-l'Archambault en 1687. :« […] franchement le séjour de Bourbon jusqu'icy ne m'a paru si horrible que je me l'estais imaginé. J'ay un jardin pour me promener […][44] ». La qualité des infrastructures et le développement des villes d'eaux dépendaient ainsi d'une panoplie de facteurs.

Ce portrait des stations thermales demeure très sommaire puisqu'il s'étend sur deux siècles et sur l'ensemble des villes du territoire de la France. Néanmoins, un constat s'impose. À l'exception des quelques villes les plus cossues ayant bénéficié de constructions récentes, les stations thermales, même au cours du XVIII^{e} siècle, paraissaient inhospitalières et les installations y étaient couramment vétustes et inadaptées. Au cours de ces deux siècles, elles ne semblent pas avoir connu quelques changements considérables tant au niveau de leur

[40] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 207-208.
[41] Nicolas BOILEAU, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1966, p. 788.
[42] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 447.
[43] Denis DIDEROT, « Lettre à mademoiselle Volland », *Œuvres complètes de Diderot*, volume 19, Paris, Grenier et frères, Libraires-Éditeurs, 1876, p. 332-333.
[44] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 737.

économie, qu'au niveau de leurs infrastructures. Il faut alors attendre la seconde moitié du XIX^{e} siècle pour percevoir les réels changements qui marqueront la « fièvre thermale ». La ville d'eaux connaîtra une pléthore d'améliorations. Promues par le développement des voies de communication et la démocratisation du voyage, les stations thermales deviendront des lieux où « la médecine occupe une place de choix, mais aussi des espaces où les distractions sont nombreuses, où le tourisme et les loisirs s'épanouissent[45] ».

[45] Jérôme PENEZ, *Histoire Du Thermalisme En France Au XIX^{e} Siècle*, Paris, Économica, 2004, Quatrième de couverture. L'ouvrage de Penez réactualise l'ouvrage d'Armand Wallon *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux : 1850-1914,* paru en 1981.

Chapitre 2 : La nature des eaux minérales

Du XIV[e] au début du XX[e] siècle, la France fut éprouvée par les maladies infectieuses et par une morbidité particulièrement variée et virulente[46]. Les préoccupations relatives à la santé étaient constantes et les stratégies de conservation du corps fort variées. Cette conscience de la santé se rattache à une vision du corps et aux modes de préservation de celui-ci. Il est permis d'imaginer que ce souci pour la santé fut vécu différemment par les différentes classes de la société.

2.1 L'homme devant la maladie

Le XVII[e] siècle vit paraître un certain intérêt administratif pour le thermalisme. Comme ses prédécesseurs Henri III et Catherine de Médicis, Henri IV, ayant lui-même expérimenté les sources minérales d'Aix et de Pougues, était sensible aux propriétés curatives de ces eaux[47]. Le XVII[e] siècle s'amorça ainsi par la création de la surintendance générale des Bains et Fontaines minérales du royaume en mai 1605.

> Entre plusieurs grâces et bénédictions dont il a pleu à Dieu de favoriser notre roiaulme par sur tous les autres, celle qui regarde le restablissement et conservation de la santé des peuples, ainsy que font les bains, fontaines minérales dont il abonde est l'une des principales que nous avons d'aultant plus en grande recommandation qu'elle est familière et communiquable à tous nos sujets[48].

Le préambule des lettres patentes créant la surintendance générale des Bains et Fontaines minérales démontre un certain souci de la monarchie face à la santé du peuple. Nous pourrions associer le même souci à la création d'hôpitaux militaires faisant bénéficier gratuitement l'armée des bienfaits des eaux de la France. De façon plus prononcée à partir du XVIII[e] siècle, l'autorité royale, l'Académie des sciences et l'Académie de médecine eurent un grand intérêt pour les eaux et leurs propriétés curatives. Il faut y voir les prémices d'un souci pour la santé publique déjà engagé avec les topographies médicales et les « […] enquêtes

[46] Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, Anthropos, 1994, p. 18.
[47] Paul GERBOD, *op. cit.*, p. 36.
[48] Lettres patentes de mai 1605 cité dans, Armand WALLON, *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux : 1850-1914*, Paris, Hachette, Presses du Palais Royal, 1981, p. 21-22.

sanitaires de grande envergure, l'amélioration des institutions d'assistance et le renouveau de l'enseignement médical universitaire[49] », mais qui ne s'épanouiront qu'au siècle suivant.

Outre par le souci administratif, le souci de la santé transparaît par la religion. Dans un monde chrétien aux pratiques presque unanimes, François Lebrun stipule que c'est d'abord de « […] l'Église que les hommes attendent une réponse cohérente et rassurante au problème posé par la maladie[50] ». La religion, avec la messe et les ordres religieux, s'assurait une forte présence dans les villes d'eaux. Il faut s'avoir que suite à la Réforme de l'Église catholique, les autorités religieuses propagèrent le message faisant de la maladie un châtiment envoyé par Dieu visant à punir l'homme de ses péchés en affligeant le corps. La maladie se voulait donc salutaire. Le chrétien se devait donc d'accepter la maladie, prenant ainsi conscience de ses torts. Après cette prise de conscience, le bon chrétien devait tenter de se guérir par tous les moyens légitimes en son pouvoir. En effet, tout comme la maladie, le remède était un don de Dieu. Ainsi, selon Olivier Faure « Il serait tout aussi impie de négliger le remède que de refuser la maladie[51] ». Le préambule, cité ci-dessus, faisait également état de ce don de Dieu.

Si, selon la croyance religieuse, la maladie était un châtiment de Dieu, nous avons observé que certains malades des villes d'eaux percevaient également la cure comme étant un supplice voulu par Dieu, dans le but de les faire réfléchir à leurs péchés.

> Mais je voy bien que c'est Dieu qui m'éprouve et je ne sçai mesme si je lui dois demander de me rendre la voix puisqu'il ne me l'a peut estre ostée que pour mon bien et pour m'empescher d'en abuser. Ainsi je m'en vais regarder dorenavant les eaux et les medecines que j'avalerai comme des penitences qui me sont imposées plûtost que comme des remedes qui doivent produire ma santé. Et certainement je doute que je puisse mieux faire voir que je suis resigné à la volonté de Dieu qu'en me soumettant au joug de la Medecine […][52].

Soulignons que Boileau buvait de l'eau de Bourbon-l'Archambault depuis une dizaine de jours et que la médecine des eaux affligeait son corps d'une grande faiblesse. Le même sentiment se fit sentir chez la marquise de Sévigné en visite à Vichy en 1676. En comparant la douche au purgatoire, « lieu où les âmes des justes expient leurs péchés avant d'accéder à

[49] Ouvr. Coll., *Histoire de la pensée médicale en Occident. Tome II, De la Renaissance aux lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 96.
[50] François LEBRUN, *op. cit.*, p. 11.
[51] Olivier FAURE, *op. cit.*, p. 11.
[52] Nicolas BOILEAU, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1966, p. 785.

la félicité éternelle[53] », et en stipulant que l'objet de la douche était bien la souffrance, le caractère violent des traitements rendait la cure aussi pénible que la maladie, lui conférant ce même caractère salutaire[54]. Il ne faut pas oublier que le souci de la santé équivalait au souci de sauver son âme et que le « […] premier devoir du médecin est de veiller à ce qu'un malade dangereusement atteint se confesse[55] ».

2.2 Des eaux miraculeuses

Olivier Faure expliquait : « S'il y a continuité entre médecine et religion, la frontière n'est pas non plus nette entre médecine, magie et sorcellerie[56]». Cette continuité renvoie à une médecine commune largement influencée par l'expérience de tout un chacun. Le recours aux eaux était bel et bien établi comme une stratégie médicale. Toutefois, si comme l'affirme Olivier Faure, il y avait continuité entre médecine, religion et magie jusqu'au XIX^{e} siècle, nous pouvons alors imaginer que les eaux étaient perçues de différentes manières par les malades. Traitement curatif pour les médecins et les scientifiques, les eaux étaient pour l'Église un remède divin. Il est alors permis d'imaginer qu'une grande majorité de la population y voyait un remède magique, voire miraculeux. Nous avons remarqué que malgré la rigueur et le rationalisme grandissant des médecins et des scientifiques, particulièrement au XVIII^{e} siècle, les eaux minérales demeurèrent affligées d'un caractère peu scientifique.

Ces superstitions, en plus d'être démenties par la science qui prenait lentement assise, furent également dénoncées par le voyageur instruit du XVIII^{e} siècle. Ce fut le cas de Pierre Jean-Baptiste Le Grand d'Aussy. En passage dans la ville de Clermont, il déplora la pratique des mères, qui au mois de décembre, plongeaient leurs nouveau-nés dans la fontaine de Saint-Abraham, qui selon la croyance populaire, avait la vertu d'empêcher les jeunes enfants de se plaindre.

[53] « Purgatoire », *Le Petit Robert de la langue française*, [En ligne], http://petitrobert.bvdep.com/frameset.asp?word=savoir, (Page consultée le 7 avril 2008).
[54] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 302-303.
[55] François LEBRUN, *op. cit.*, p. 17.
[56] Olivier FAURE, *op. cit.*, p. 23.

> Rien ne m'étonne en fait de superstition. Il n'est point d'absurdité que l'ignorance et l'imbécilité ne puissent adopter. Ce qui me surprend, c'est que celle-ci, malgré le danger qu'elle peut avoir pour des enfants délicats, subsiste encore, et que dans le tems, les magistrats et le clergé ne se soient pas réunis, les une pour la détruire, en prêchant contre elle, les autres pour l'arrêter en fesant murer la fontaine[57].

Il déplorait l'inaction des autorités instruites devant le danger que couraient les nouveau-nés. Toutefois, il est facile d'imaginer qu'à la veille de la Révolution, les superstitions restaient très répandues dans un royaume ne bénéficiant d'aucun moyen de communication efficace.

Néanmoins, au cours du XVII[e] et XVIII[e] siècle, les malades n'hésitaient pas à entreprendre de longs et épuisants voyages espérant bénéficier des mêmes guérisons miraculeuses. Différents voyageurs relevaient différentes vertus miraculeuses propres aux eaux. La correspondance de Madame de Sévigné laissait transparaitre une croyance en des eaux merveilleuses, voire miraculeuses. D'abord convaincue qu'elle reviendra totalement guérie de son premier voyage à Vichy, elle écrivit à sa fille : « […] je n'espère la guérison de mes mains, de mes épaules et de mes genoux qu'à Vichy, tant mes pauvres nerfs ont été rudement affligés du rhumatisme; aussi je ne songe qu'à partir[58] ». Plus tard dans la saison, une fois à Vichy elle exprima : « Il est certain que les eaux ici sont miraculeuses[59] ». Ainsi, en juin 1676, elle rentra à Paris guérie de son arthrite aux jambes, mais non de ses mains.

Reconnues pour avoir des vertus éminemment guérisseuses, ces eaux étaient vues comme une solution afin d'amoindrir le poids du temps. Ainsi, les voyageurs, visitant les sources de certaines villes d'eaux, attribuaient souvent à des fontaines la propriété d'amenuiser le poids du temps. Boileau s'était ainsi fait vanter les eaux de Bourbon : « […] on m'eust dit d'abord qu'a peine j'aurais gousté des eaux que je me trouverais tout renouvellé et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans[60] ». Madame de Sévigné affirmait qu'une certaine Madame de Péquigny cherchait à se guérir de soixante-seize ans, dont elle était fort incommodée[61]. Ces références au rajeunissement sont également perceptibles à travers le XVIII[e] siècle. En 1761, l'abbé de Voisenon écrivait à madame

[57] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY. *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire,* Volume 1,Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. 152-153.
[58]Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 274.
[59] *Ibid*., p. 309.
[60] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 786.
[61] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *op. cit.*, p. 309.

Favart, sur les eaux de Cauterès : « Je sens que je vieillis, au lieu de rajeunir, comme on me l'avait fait espèrer […][62]». Selon Gille Durant, le thermalisme représentait la perpétuité médicale substituant le mythe : « Bains et boissons de jouvence ont médicalement continué d'exister et se perpétueront dans la pratique du thermalisme qui, au Japon comme en Europe, remonte à la plus haute antiquité, en un point où l'efficacité médicale vient relayer la légende et le mythe[63] ». Symbole d'immortalité et de perpétuel rajeunissement emprunté à la mythologie biblique et classique, on caractérisait souvent les sources minérales de fontaine de Jouvence. Elle représentait un modèle pour des sources minérales réelles, qui par le récit souvent miraculeux de guérisons d'homme et de femmes y ayant retrouvé un état de santé depuis longtemps oublié, donnait même espoir au plus grand des malades.

2.3 L'apport de la science et de la médecine

La création de la Surintendance des eaux eut pour effet le recensement des eaux minérales du royaume et la multiplication des publications portant sur l'analyse plus rationnelle et scientifique des différentes sources. *La Merveille des eaux naturelles, sources et fontaines médicinales les plus célèbres de la France*, ouvrage publié en 1606 par un médecin de Moulins, Jean Banc, démontrait ce désir administratif. Il y dénombrait premièrement toutes les sources sous trois catégories, chaudes, tièdes ou froides, pour ensuite tenter d'en faire l'analyse. Il s'attardait ensuite à expliquer quelles eaux guérissaient quelles maladies, pour finalement donner quelques conseils sur la prise des eaux. Cet ouvrage voulait alors recenser toutes les connaissances de l'époque sur le thermalisme en France[64]. L'étude des sources paraissait, au tournant du XVII^{e} siècle, frugale et peu efficace.

Les apports de la science se reflétaient d'abord dans l'évolution des concepts qui se précisa de plus en plus au gré des découvertes. Quelles étaient donc, à l'époque, les eaux minérales, les eaux thermales, et quelles étaient leurs caractéristiques? Comme nous l'avons d'abord observé avec l'analyse de Jean Banc en ce qui concerne le XVII^{e} siècle, les réponses restaient vastes et imprécises. Furetière ne décrivit que furtivement les eaux minérales et

[62] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique,* volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1808, p. 150.
[63] Gilbert DURAND, « SYMBOLISME DES EAUX », *Encyclopaedia Universalis*, [En ligne], http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=93245&nref=F961581, (Page consuté le 2 avril 2008).
[64] Ouv. Coll., *Manuel des eaux minérales de la France, à l'usage des médecins, et des malades qui les fréquentes*, 1818, Méquignon-Marvis, p. I.

l'adjectif « thermal » était tout simplement absent de son *Dictionnaire*. Nous avons donc trouvé réponse à nos questions à l'intérieur du *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, de Jacques Christophe Valmont de Bomarecques, paru en 1764 et dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Selon ces deux ouvrages, à partir de la moitié du XVIII[e] siècle, l'eau pouvait contenir des matières étrangères lui donnant une odeur, une couleur et de la saveur. Leurs principales caractéristiques étaient la température froide ou chaude, la composition, simple ou composée, et la consistance, concrète (solides) ou liquide. L'état normal de l'eau se devait d'être liquide et froid, si le contraire se produisait c'était par erreur. L'eau dite thermale était celle qui émanait naturellement chaude du sol[65]. On distinguait les eaux simples et les eaux composées, les eaux simples étaient plus communes englobant l'eau des « fontaines, des sources, l'eau de puits, l'eau souterraine, l'eau de rivière, l'eau stagnante, l'eau de citerne et eau de lac[66] ». Les eaux composées étaient également appelées eaux minérales. Elles pouvaient être froides ou thermales et l'on pouvait les séparer de leur alliage (leurs principes minéraux), soit par « l'évaporation, ou par la distillation, soit par la filtration ou par la précipitation[67] ». Elles étaient moins communes et pouvaient être regroupées en plusieurs catégories. La précision des termes scientifiques fait état d'une science qui se développe et s'affirme même si elle demeure toujours assez rudimentaire tout au long de l'époque moderne.

Plusieurs théories sont émises pour expliquer la température des eaux thermales. Les deux sources qui nous ont servies à définir les eaux ne s'entendent pas sur les origines de cette chaleur. Valmont de Bomarecques attribuait plutôt « les différents degrés de chaleur de ces Eaux, à des mélanges de pyrites, qui s'échauffent en se décomposant, qu'à des feux souterrains[68] ». Les feux souterrains étant l'hypothèse émise dans l'*Encyclopédie*. Nous pouvons ici apercevoir, malgré l'affirmation des termes liés à l'étude de l'eau, les balbutiements d'une science qui cherche encore à faire ses preuves.

En 1994, dans un article nommé « Voyages et cures thermales dans la haute société française à la fin du XVI[e] et au début du XVII[e] siècle » Jacqueline Boucher affirmait

[65] Jacques Christophe Valmont de BOMARECQUES, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris, Chez Didot le Jeune, Musier, Fils, De Hansy, Panckoucke, 1764, Volume 1, p. 244.
[66] *Ibid.*, p. 246-247.
[67] *Ibid.*, p. 248.
[68] *Ibid.*, p. 251.

> L'indéniable essor du thermalisme dans la haute société française à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ a eu pour cause principale une recherche thérapeutique, dénuée d'esprit scientifique. L'intérêt politique ou familial a joué un rôle dans cet essor, la sociabilité encore plus, mais celle-ci n'avait-elle pas valeur de soin ou de traitement complémentaire[69]?

Qu'en était-il pour le reste du XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle? L'émergence de la méthode expérimentale et d'une pensée rationnelle promue par les Lumières contribua-t-elle à accorder une vision plus scientifique au thermalisme pour reléguer au second plan l'opinion d'un groupe social? Pour le XVII^e^ siècle, la réponse la plus probable reste négative. Les témoignages de l'aristocratie démontrent généralement que le choix d'une source thermale était attribué à des raisons personnelles ou à des conseils de gens n'ayant aucune compétence dans l'analyse des eaux. En 1676 Madame de Sévigné se rendit à Vichy pour se rapprocher de sa fille et en profita en même temps pour éviter madame de Montespan qui se rendit à Bourbon. En 1687, elle préféra au contraire Bourbon pour jouir de la bonne compagnie de Madame de Chaulnes. Ce fut donc de raisons sentimentales, plus que scientifiques ou médicales, qui poussèrent madame de Sévigné à choisir sa destination. Si, comme ce fut le cas pour Boileau, un malade se rendait à une source suivant les conseils de médecins, le scepticisme du baigneur demeurait grand. La mauvaise réputation des médecins et le faible statut de la médecine de l'époque en étaient probablement en partie responsables.

> Nous supposons ce qui est absolument necessaire, que personne ne s'engage témérairement à faire un voyage sur les lieux où sont les Eaux, sans consulter leur Medecin ordinaire […] car il ne suffit pas au malade de savoir sur le rapporte de quelques autres, même par le bruit commun que ces eaux sont favorables à bien des maladies, & ce n'est pas encore assez d'être certain que tels & telles ont été guéris d'une même maladie, parce qu'il y a bien des circonstances dans une maladie qui ne se trouve pas dans une autre[70].

Malgré les avertissements tels que celui parut dans le *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy* en 1686, les malades du XVII^e^ siècle préféraient généralement se fier aux expériences de proches plutôt qu'à l'expertise de dit « charlatans ».

Les médecins des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles avaient particulièrement mauvaise réputation. Les innombrables témoignages que nous avons rencontrés le démontrent abondamment. Pour le XVII^e^ siècle, nous ne citerons que Madame de Sévigné : « J'ai vu les meilleurs ignorants d'ici (médecins), qui me conseillent de petits remèdes si différents, pour

[69] Jacqueline BOUCHER, « Voyages et cures thermales dans la haute société française à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle », *Ville d'eaux, histoire du thermalisme*, (Acte du 117^e^ congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand, octobre 1992), Paris, Éditions du CTHS, 1994, p. 53.
[70] Claude FOUET, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, Paris, Pepie, 1686, p. 204.

mes mains, que pour les mettre d'accord, je n'en fais aucun; et je me trouve encore trop heureuse que, sur Vichy ou Bourbon, ils soient d'un même avis[71] ». Tout comme elle dénonçait les mauvais médecins, elle s'attardait également à décrire les qualités d'un bon médecin qui se devait d'avoir de l'esprit, de l'honnêteté, du savoir-vivre et de connaître le monde[72]. Le témoignage le plus significatif envers les médecins du XVIII^{e} siècle nous vient de l'abbé de Voisenon et nous ne citerons que celui-ci : « […] le docteur Poissonnier, […] tuera peut-être tout le monde ici, excepté moi qui me moque de lui toute la journée, ce qu'il trouve fort mauvais[73] ». On comprend donc le souci rationaliste de redonner le prestige à une discipline longuement accablée par le charlatanisme. De plus, le recensement officiel des moyens pour se guérir n'était-il pas la première étape d'une médecine se voulant efficace, connaissant ainsi les moyens à sa disposition? Selon nous, il ne suffit pas en cette matière de pointer l'incapacité de la science, mais plutôt d'en déceler les apports réels.

Bien que l'analyse des eaux, propulsée par la création de la charge de la surintendance, fût bien réelle, les faibles progrès de la chimie ne permirent pas de créer une hégémonie scientifique influençant le choix de la destination thermale. Claude Fouet, médecin du roi, publiait en 1686, son *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*. Bien qu'il tentait timidement d'expliquer les propriétés particulières des ces eaux, il renforça son propos par une série de récits de guérisons tous plus extraordinaires les uns des autres. L'un des récits les plus considérables est celui d'un sergent d'Artonne. En 1679, souffrant de la galle, d'excès de fièvres et de paralysie aux bras et aux jambes, il vint à Vichy, dans une ultime tentative de guérison.

> […] en douze ou quinze jours, il reprit des forces & un embonpoint qu'il faut avoir vû pour le croire : les bras & les jambes demeurans neanmoins paralytiques, nous luy fîmes prendre des Bains qui en deux ou trois jours luy sécherent entierement sa galle, & huit ou dix Bains luy redonnerent la liberté des jambes & des bras. Cette histoire seule devrait suffire pour prouver la bonté & les merveilles de ces Eaux, mais il ne sera pourtant pas inutile d'en ajoûter d'autres[74].

[71] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 274.
[72] *Ibid*., p. 303 et 307.
[73] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1808, p. 168.
[74] Claude FOUET, *op. cit.*, p. 253.

Il semble bien évident que les seuls faits scientifiques au XVII[e] siècle soient encore trop pauvres et inefficaces pour qu'ils puissent à eux seuls démontrer les bienfaits des eaux et ainsi contribuer à attirer une clientèle de malade.

L'émergence de la pensée des Lumières pourrait laisser supposer la mise en place d'une conception plus rationnelle et scientifique du thermalisme. La multiplication des analyses chimiques des eaux pourrait en être la preuve. En effet, la méthode expérimentale trouva sa pleine expression à travers la chimie et cette dernière influença l'ensemble de la médecine[75]. Pourtant, l'influence concrète de la méthode expérimentale n'apparaît pas dans la médecine du XVIII[e]. En effet, de la fin du XVII[e] et au début du XVIII[e] siècle, les médecins modernistes s'opposèrent aux traditionalistes qui formaient la majorité du corps médical et enseignants universitaires. Ainsi, à la fin du XVIII[e] siècle, les résultats concrets de cette opposition faisaient plutôt état d'un optimisme relevant de « la conviction d'être le maillon d'une chaîne de l'esprit humain tendue vers une inévitable amélioration […] et se concrétisera par la création d'institutions destinée à assurer aux malades une assistance plus méthodique et aux médecins un champ d'observation clinique et pathologique plus vaste[76] ». En 1778, l'Académie de médecine s'intéressa aux sources minérales et en 1780, Joseph-Barthélemy-François Carrère fut chargé d'établir un état exhaustif des sources minérales disponible dans le royaume. Nous pouvons lire dans le *catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de la France en particulier*,

> Nous devons donc désirer d'avoir des bonnes analyses des Eaux Minérales qu'elle renferme, que ces analyses soient soutenues par des observations de pratique, faites par des Médecins sages, éclairés & de bonne-foi. Cette réunion de l'analyse & de l'observation fixerait à jamais l'Esprit de la Nation sur cet objet important : elle augmenterait le nombre de nos connaissances & de nos remèdes; elle nous garantirait, à cet égard, de l'empyrisme qui a subjugué ceux qui nous ont précédés. Un tel ouvrage est digne de l'attention du Gouvernement, & ferait éternellement utile à la Médecine Françoise & même au reste de l'Europe. […] Il faut l'avouer cependant; pendant long-tems les Chimistes ont paru donner trop peu leur attention, tandis qu'une foule de personnes dépourvues de connaissances chimiques, ont entrepris souvent de faire cet examen. Il en a résulté un trouble, un désordre, une confusion, suites inévitables de l'incertitude des connaissances de ceux qui ont opéré, & en même-tems des contradictions multipliées qui en ont été l'effet. De là une incertitude embarrassante pour le Praticiens, & dangereuse pour les malades[77].

[75] Allen G. DEBUS, « La médecine chimique **»,** dans *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux lumières*, volume 2, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 59.
[76] Renato G. MAZZALINI, « Les Lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux lumières*, volume 2, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 94-96.
[77] Joseph Bart François CARRÈRE, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier […]*, Paris, Rémont, Libraire, 1785, p. 2-3.

Le désir de rationalisation était donc bien réel et nous retrouvons également cette opposition à l'empirisme des siècles passés. De plus, il s'agissait de redonner aux spécialistes un rôle prédominant dans l'analyse des eaux et surtout de dénombrer les ressources du royaume.

Cependant, comme nous avons pu le constater, les traités d'analyses des eaux minérales restaient marqués par la tradition populaire et semblaient échouer à émettre des recommandations strictement basées sur l'étude scientifique des eaux. Nous pouvons effectivement lire, à l'intérieur du *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts* parus en 1777, diverses recommandations concernant la prise des eaux. L'auteur stipulait que « L'air libre & pur de la campagne, un exercice modéré, les amusements, contribuent infiniment aux effets salutaire des eaux minérales. Le gros jeu, les veilles, la bonne-chere, ne font que trop souvent les causes de leur peu de succès[78] ». Les seules propriétés des eaux ne suffisaient pas pour une bonne guérison. Autre exemple significatif, dans son analyse des eaux du Mont d'Or paru en 1744, le médecin Monnier fit des analyses chimiques, expérimenta lui-même les eaux et interrogea les baigneurs sous forme d'enquête. Son étude laissait aussi une grande place aux témoignages de la population locale, incluant même des récits de guérisons miraculeuses[79].

Comme le fit remarquer le poème d'Antoine-Marin Le Mierre, il suffisait souvent de s'inventer une maladie afin de pouvoir aller profiter de la vie mondaine et des divertissements des villes d'eaux. Nous sommes ainsi bien loin d'un thermalisme médical. Nous reviendrons amplement sur cet aspect de la ville d'eaux, mais il semble qu'au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, en posant un regard rétrospectif sur les apports de la science dans le domaine du thermalisme, qu'elle faillit à expliquer scientifiquement comment les eaux guérissaient les différentes maladies du corps humain. Ces analyses scientifiques, s'adressant à une minorité de spécialistes, ne semblaient généralement pas suffisantes pour convaincre des propriétés et de l'utilité des sources. Les auteurs de ces analyses agrémentaient donc leurs recherches de récits sur les diverses guérisons attribuables aux eaux.

[78] Henri Marie DUCROTAY DE BLAINVILLE, *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*, volume 1, Paris, Chez Le Jay, Libraire, 1777, p. 644.
[79] M. Le MONNIER, « Examen des eaux minérales du Mont D'Or », *Histoire de l'Académie royale des sciences*. Paris, De l'imprimerie Royale, 1748, p. 157-169.

Chapitre 3 : Un voyage aux conditions toujours difficiles

Voyager fut une entreprise difficile tout au long de l'époque moderne. Néanmoins, il y avait une pléthore de raisons pour entreprendre un voyage et ces déplacements demeurèrent une nécessité pour une certaine partie de la population. Malgré les difficultés et les aléas du voyage, les malades n'hésitaient pas à entreprendre d'épuisants périples pour bénéficier des eaux salutaires. Le voyage pour raison de santé est à mettre en relation avec la perception du corps, de la science et de la médecine de l'époque. Comme nous l'avons précédemment mentionné, la perception du corps à l'époque moderne transforma la relation entre l'homme et l'eau, mais également la relation entre l'homme et l'air. Cela eut pour effet d'affecter les pratiques thermales et par le fait même, les pratiques liées aux voyages aux eaux.

3.1 Les raisons pour entreprendre un voyage aux eaux

Notre investigation s'étendant sur deux siècles, nous tenterons d'abord d'établir les caractéristiques du voyage au XVII^{e} avec les articles liés au champ lexical du mot voyage contenu à l'intérieur du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière paru en 1690. Plusieurs définitions du mot voyage y sont données. La première nous a semblé la plus intéressante. Nous pouvons y lire : « Transport qu'on fait de sa personne en des lieux esloignez. On fait *voyage* par curiosité pour voir des choses rares. […] Les *voyages* sont necessaires à la jeunesse pour apprendre à vivre dans le monde[80] ». Aussi, prône-t-il que la lecture des relations de voyage est une source de savoir sans pareil. Un voyage peut également être fait en des « […] endroits circonvoisins[81] », signifiant des endroits aux environs. Il semble alors que le voyage puisse être pratiqué en des lieux rapprochés, mais qu'il soit dépourvu de son caractère éducatif. La caractéristique géographique d'éloignement est réitérée et élargie aux pays étrangers dans l'article « voyager ». Nous pouvons probablement apercevoir ici l'influence du Grand Tour qui se pratiquait au cours de ce siècle. Le voyageur est également celui « Qui fait des voyages par pure curiosité, & qui en fait des relations[82] ». Quatre ans plus tard le *Le dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*, donnait sa propre définition du

[80] Antoine Furetière, « Voyage », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « voyage ».
[81] *Ibid.*, « voyage ».
[82] Antoine Furetière, « Voyageur », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « voyageur ».

mot voyage, similaire à celle de Furetière. « Allée ou venüe qu'on fait pour aller d'un lieu en un autre assez éloigné[83] », mais également « […] allée & venüe d'un lieu à un autre, quoy qu'il ne soit pas fort éloigné[84] ». Laissant ainsi la caractéristique didactique du voyage et mettant l'accent sur le déplacement. L'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,* publié de 1751 à 1772, réitère dans sa définition du mot voyage le transport et l'éloignement géographique de l'individu. L'inévitable caractère didactique du voyage y est réaffirmé et même augmenté comme nous le soulignerons postérieurement[85].

Nous pouvons affirmer, en raison des faibles moyens de communication de l'époque, que le facteur d'éloignement géographique tenait un rôle primordial dans le voyage. Aujourd'hui, en raison de l'amélioration des voies de communication, il est aisé de se rendre dans tous les coins de l'hexagone français en moins de vingt-quatre heures. Ainsi, nous ressentons moins ce phénomène d'éloignement géographique. Il est dorénavant plus approprié de parler d'une cure thermale que d'un voyage aux eaux. Peut-on alors parler de « voyage » dans le cas d'un déplacement vers les eaux à l'époque moderne? Comme nous l'avons observé, bien que l'on utilisait d'autres termes comme « prendre les eaux » ou « aller aux bains », puisque Furtière écrivait sur les bains : « se dit par excellence des eaux chaudes & minérales qu'on ordonne pour la santé[86] », il nous semble que même si les buts d'un déplacement pour la prise des eaux étaient différents d'un voyage entrepris dans le cadre du Grand Tour, les voyageurs, même s'ils entreprenaient un plus court déplacement, devaient être soumis aux mêmes conditions de vie. Madame de Maintenon qui se rendit de Paris à Barèges avec le duc du Maine en juin 1675 utilisa le mot voyage[87]. Ainsi, nous avons remarqué que c'était le mot voyage qui revenait le plus souvent dans nos recherches, le mot séjour étant absent de notre corpus de source.

Comme le démontre le voyage entrepris par Michel de Montaigne à la fin du XVI^{e} siècle, les buts d'un voyage pouvaient s'enchevêtrer. Il entreprit d'abord ce voyage puisqu'il

[83] ACADÉMIE FRANÇAISE, *Le dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*, Paris, Vve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694, volume 2, p. 661.
[84] *Ibid*., p. 661.
[85] Jean le Rond d'ALEMBERT et Denis DIDEROT, « Voyage », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neufchâtel, chez Samuel Faulche, 1765, Tome dix-septième, p. 477.
[86] Antoine Furetière, « Bain », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « bain ».
[87] Françoise d'Aubigné marquise de MAINTENON, *Correspondance générale de madame de Maintenon*, volume1, Paris, Charpentier, 1865, p. 279.

était atteint de la maladie de la pierre (aujourd'hui calcul rénal) et qu'il cherchait à se guérir par le thermalisme[88]. Son récit sembla ouvrir la voie à une nouvelle génération de voyageurs qui prit d'assaut les routes de la France, étant, selon les autorités scientifiques du XVIII[e] siècle « […] un des Royaumes les plus riches dans cette partie : elle contient une quantité prodigieuse d'Eaux Minérales de toutes les espèces : elle réunit par conséquent une multiplicité de secours réels & efficaces[89] ».

Les afflictions du corps poussaient alors les gens à entreprendre ces voyages aux eaux. Mais les raisons pour entreprendre un voyage à travers la France de l'époque moderne couvrent un large éventail. Nous pouvons mentionner les voyages à connotation politique, administrative, religieuse, militaire, économique, sans oublier le voyage à des fins de formation, d'éducation ou de divertissement[90]. Comme l'entreprise était coûteuse et pouvait s'avérer dangereuse, le voyage revêtait généralement plusieurs buts et objectifs. La maladie pouvait également être la source principale d'un voyage aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le voyage n'avait rarement qu'un seul but et les voyageurs en profitaient généralement pour vaquer à d'autres occupations. Les arrêts et les étapes pouvaient être fréquents et nombreux. Suite au traité des Pyrénées (7 novembre 1659), la cour de Louis XIV entreprit un voyage vers Saint-Jean-de-Luz à fin de célébrer le mariage du roi de France et de Marie-Thérèse d'Autriche infante d'Espagne. La cour fut donc plusieurs arrêts à travers le royaume.

> On (la cour) passa à Dax, où il y aune fontaine d'eau chaude et une qui l'est moins; quand l'on jette un chien, il est mort en un instant; que l'on l'ôte et que l'on le jette dans l'autre, il ressuscite. Il y a aussi des boues; j'avais ouï dire qu'elles fortifiaient les bras, et les jambes où on avait eu quelque mal, en les y mettant et les lavant après de cette eau. J'en envoyai quérir étant tombée de cheval et m'étant fait mal au bras et m'étant donnée une entorse au pied, quoiqu'il y eu bien des années et que n'en sentisse aucune incommodité. Le lendemain je ne pouvais quasi marcher; les pieds me pelèrent et le bras : où j'en avais mis, j'étais comme si j'avais eu une érésipèle. On se moqua fort de moi, de m'être fait du mal quand je n'en avais pas, par la crainte d'en avoir[91].

Ainsi, un voyage diplomatique à travers le royaume de France pouvait se transformer en occasion pour essayer les différentes eaux du territoire. Alors que mademoiselle de

[88] Le *Journal de voyage* de Montaigne est une source importante pour l'histoire du thermalisme à la fin du XVI[e] siècle. Michel de MONTAIGNE, (textes établis par Albert Thibaudet et Maurice Rat, introduction et notes par Maurice Rat), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1962.
[89]Joseph Bart François CARRÈRE, *op. cit.*, p. 3.
[90] Ouv. Coll., *Le voyage à l'époque moderne*, Association des historiens modernistes des Universités, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 23.
[91] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 3, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 446- 447.

Montpensier était une habituée des eaux de Forges, elle en profita pour essayer les eaux de Dax.

Réciproquement, un voyage aux eaux pouvait se transformer en voyage diplomatique puisque le voyage aux eaux était également l'occasion de visiter le royaume. Ce fut le cas de madame de Montespan, maîtresse de Louis XIV, qui reçut les honneurs royaux partout où elle passait. Représentant la royauté, elle faisait preuve d'une grande charité.

> Elle fut ici au château, où M. de Nevers était venu donner ses ordres et ne demeura point pour la recevoir. On lui vient demander des charités pour les églises; elle jette beaucoup de louis d'or partout fort charitablement et de fort bonne grâce. […] Mme de Montespan est à Bourbon […]. Elle a fait douze lits à l'hôpital, elle a donné beaucoup d'argent, elle a enrichi les capucins. Elle souffre les visites avec civilité[92].

La vie à la ville d'eaux était certainement différente de la vie de cour de Versailles, mais l'éloignement ne semblait pas interférer outre mesure dans la gestion des affaires personnelles et les intrigues de la cour suivaient également les courtisans jusque dans les villes d'eaux. Mademoiselle de Montpensier affirmait que sa cour à Forges « était toujours fort grosse[93] » et elle en profitait même pour engager à son service un certain monsieur Brays, qu'elle rencontra lors de son premier voyage à Forge en 1656. Un siècle plus tard, en 1786, Antoine-Grimoald Monnet, bien décidé à tirer le meilleur parti de son voyage en Auvergne, représente l'exemple parfait du voyageur entreprenant un périple aux multiples objectifs. Il voyagea tant pour son plaisir personnel, profitant des différentes étapes de son voyage pour visiter les différentes curiosités dignes d'intérêt, que pour des raisons professionnelles, étant inspecteur général des mines. Il désirait également pouvoir ramener son fils à Paris et parfaire l'éducation sa fille qui l'accompagnait. Il désirait finalement profiter des eaux salutaires du Mont d'Or[94]. La rareté, les coûts élevés et les difficultés encourues par l'entreprise d'un tel périple faisaient que le voyage à l'époque moderne n'avait rarement qu'un seul but.

[92] Madame de Sévigné à Vichy, écrit sur le voyage de madame de Montespan à Bourbon en 1676. Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 292 et 294.
[93] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 450.
[94] Voir Antoine-Grimoald MONNET, *Les bains du Mont-Dore en 1786, voyage en Auvergne de Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*, Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887.

3.2 Un voyage toujours difficile

> Rudesse du climat, difficultés d'accès, absence presque complète d'installation balnéaire, rareté et pauvreté des hôtelleries, telles sont les conditions essentiellement défavorables contre lesquelles a eu à lutte […] la station thermale du Mont-Dore. Et pourtant, grâce aux vertus curatives de ses sources, cette station a vu, depuis les temps les plus reculés, et de tous les points du globe, des malades venir lui demander la santé[95].

Nous croyons que les gens entreprenant un voyage à destination d'une ville d'eaux étaient soumis aux mêmes conditions précaires du voyage connues à l'époque moderne. L'entreprise d'un voyage dans une contrée géographiquement éloignée était laborieuse. Les ponts étaient rares, les routes étaient en mauvais état et peu sécuritaires. Au niveau de la navigation, les liaisons maritimes étaient généralement difficiles et les rivières étaient souvent difficilement navigables. Le voyage signifiait fréquemment mettre sa vie en danger afin de se soigner, d'autant plus que la majorité des villes d'eaux se trouvaient en terrain montagneux. Nous ne ferons pas l'histoire des moyens de locomotion utilisés lors des voyages aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, mais il semble qu'un moyen particulier était utilisé pour circuler sur les routes de montagne.

> Le chemin, toujours bordé d'un précipice, est si pénible, si étroit, & même en quelques endroits si périlleux, qu'on ne peut y aller qu'à cheval ou en chaise à porteurs. Vous seriez étonnée de l'adresse & de la rapidité avec laquelle ces gens-ci courent, pieds nuds, sur les pointes de rochers, & portent entre deux brancards, l'Espace de quatre lieues, ces especes de fauteuils de paille mal recouverts d'une toile cirée[96].

La chaise à porteurs permettait aux malades de parvenir à des endroits impossibles d'accès par les autres moyens de transport de l'époque. La marche, pour se rendre à Barèges ou à Cauterets était, du moins jusqu'en 1744, inévitable. Ainsi, Jean Picquet mentionne que « Les Bigorrais furent frappés en 1744 du spectacle, nouveau pour eux, d'une voiture qui du pont neuf de Lourdes, parvint jusqu'à Barèges, à 1500 toises au-dessus du niveau de la mer[97] ».

Les voyages s'avéraient donc longs et épuisants. Se rendre de Paris aux Pyrénées pouvait prendre un temps considérable. Madame de Maintenon quitta Paris le 28 avril 1675, pour arriver à Barèges le 20 juin de la même année. Le voyage prit donc 2 mois et selon ses termes « je fus moins longtemps à aller à l'Amérique; mais aussi se voyage est-il fort

[95] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p. V.
[96] Laurent-Pierre BÉRENGER, « Lettre à M. le Comte de Parn, écrite de Pyrénées par M. Bertin », *Recueil amusant de voyages*, (publié par Bérenger et autres), Paris, Chez Gay & Gide, Nyon, 1783,
[97] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 141.

long[98] ». Même lorsque la destination n'était pas si éloignée, il pouvait être tout aussi facile de se perdre. Malgré ses nombreuses précautions, elle avait engagé un guide et prit le soin de se renseigner sur la distance qui lui restait à parcourir, mademoiselle de Montpensier se perdit entre les huit lieues qui séparaient Pontoise de Forges. Elle fut d'abord probablement mal renseignée puisque par les routes d'aujourd'hui, Pontoise se trouve à 87 kilomètres de Forges. Une lieue valant à l'époque entre 3. 2 et 4 kilomètres, s'il ne lui restait que 8 lieues avant d'arriver à Forges, elle aurait dû parcourir au maximum 32 kilomètres alors qu'en réalité il lui en restait plus du double. L'imprécision des mesures et l'ignorance générale des distances ajoutaient ainsi aux difficultés de l'entreprise.

Comme nous l'avons mentionné, l'aristocratie participa à la promotion du thermalisme ce qui donna naissance à la mode du « thermalisme de cour ». Au XVII^{e} siècle, si le voyage aux eaux revêtait un aspect particulier c'est d'abord grâce à cette caractéristique. Puisque l'aristocratie était la principale classe à entreprendre ces voyages pour raison de santé, elle devait donc voyager selon les règles de l'art. Cela signifiait d'abord voyager avec une suite nombreuse. Madame de Sévigné décrit ainsi la suite de madame de Montespan lors de son voyage vers Bourbon en 1676.

> Elle a un carrosse derrière, attelé de la même sorte, avec six filles. Elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze cavaliers à cheval, sans ses officiers. Son train est de quarante-cinq personnes. Elle trouve sa chambre et sont lit tout prêts; en arrivant elle se couche, et mange très bien. Elle fut ici au château, où M. de Nevers était venu donner ses ordres et ne demeura point pour la recevoir[99].

Accommoder une suite nombreuse demandait certaines infrastructures nécessaires tout au long du voyage. Cela pouvait entraîner certains désagréments dans des lieux reclus. L'hébergement s'avérait alors difficile.

> Nous avons un grand nombre de domestique difficiles à contenter; mandez-moi si vous comptez que nous logions au château, c'est-à-dire le prince et moi, si l'hôtellerie est proche pour tout le train; ou s'il ne vaudrait pas mieux que nous y logions tous […]. Le prince et moi avons nos lits; ainsi ne vous embarrassez point sur les meubles. Il y a M. Fagon avec lui, M. Le Ragois qui est sont précepteur, un aumônier, six valets de chambre, toute sortes d'officiers et j'ai trois femmes; je vous conte ces détails pour que vous preniez vos mesures […][100].

[98] Françoise d'Aubigné marquise de MAINTENON, *Correspondance générale de madame de Maintenon*, volume 1, Paris, Charpentier, 1865, p. 279.
[99] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 291 et 292.
[100] Françoise d'Aubigné marquise de MAINTENON, *op. cit.*, p. 337.

Outre cette utilité mondaine, la suite nombreuse revêtait également un caractère défensif. Ainsi, tout au long de l'Ancien Régime, les routes de la France restèrent peu sécuritaires. Nous pouvons remarquer que madame de Montespan se rendant à Bourbon en 1676 était accompagnée de dix ou douze cavaliers. Plus significatif fut le voyage de madame de Montpensier vers Forges en 1657. Non seulement en profita-t-elle pour rendre visite au cardinal Mazarin à Sedan, passant ensuite par Reims, réaffirmant ainsi le caractère du voyage à objectifs multiples, mais elle était « […] escortée par une brigade des gardes du corps du roi, une autre de ses mousquetaires et une troisième des gendarmes à chevau-légers[101] ». Ces grands déplacements de la riche aristocratie française étaient en mesure d'attirer la convoitise des bandits de grand chemin. L'escorte, tout en démontrant le statut du voyageur, avait un caractère défensif et devait dissuader les protagonistes d'éventuelles attaques.

Outre les risques d'agression armée, le bon déroulement du voyage était souvent lié aux conditions météorologiques. Le voyage aux eaux était principalement pratiqué du mois d'avril au mois d'octobre, dépendamment de la région. La saison des eaux se trouvait réduite si la station se trouvait en montagne où la neige et le temps froid persistaient plus longtemps. Les conditions de voyages étaient ainsi plus propices aux déplacements lors de la saison estivale. Mieux valait éviter de voyager en saison hivernale où les routes risquaient de devenir impraticables. Ainsi, redoutant le séjour de Barèges, l'abbé Voisenon espérait que les neiges deviendraient si abondantes, qu'elles rendraient le voyage inenvisageable[102].

Au cours du XVIII^{e} siècle, les transports par diligences sur des routes meilleures rendirent les voyages plus rapides et surtout moins fatigants. Avant de disparaitre éclipsées par le chemin de fer au XIX^{e} siècle, les diligences furent allégées et améliorées. Malgré ces quelques améliorations, les voyages demeuraient rythmés par la marche et la cadence du cheval.

[101] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 3, Paris, Foucault, collection des Mémoires, p. 136.
[102] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique,* volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p.168.

3.3 Le voyage comme remède

Les eaux minérales, par leurs propriétés, étaient susceptibles d'agir non seulement sur les humeurs du corps, mais au contact de l'eau chaude, l'air menaçait d'infiltrer les organes par les pores ouverts. Ainsi, à l'époque moderne, le recours aux eaux thermales devait-il être entouré de certaines précautions. Ces mesures particulières nous les avons également retrouvées dans les préparatifs du voyage. L'entreprise d'un tel déplacement ne devait pas être prise à la légère. Nous avons retrouvé dans l'ouvrage écrit par le médecin royal Jean Fouet le *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy* paru en 1686, une liste de recommandations entourant la prise des eaux. Cette parution se voulait davantage comme un traité d'analyse chimique et physique des eaux de Vichy, mais nous y retrouvons également un traité général des conditions et précautions à prendre en compte pour la prise des eaux.

Le premier dispositif à envisager avant même de considérer entreprendre un voyage vers une ville d'eau était la consultation d'un médecin. Pour Claude Fouet, le rôle du médecin était primordial dans l'entreprise d'un traitement par les eaux. Il ne suffisait pas de se fier aux témoignages de gens qui avaient été guéris d'une même maladie pour affirmer que telles sources avaient le pouvoir de guérir certaines afflictions. Le rôle du médecin devait donc être central dans la décision d'entreprendre un voyage aux eaux et dans le choix de la destination. Le médecin devait en plus faire parvenir un suivi écrit des traitements que la malade avait entrepris jusque-là. Pourtant, la réalité semblait être tout autre. En effet, tout au long de l'époque moderne, les médecins avaient très mauvaise réputation, nous avons retrouvé une pléthore de témoignages accusant les médecins d'être des charlatans. Boileau accusa les médecins d'être des ignorants, madame de Sévigné les accusa d'être des charlatans et au XVIII^{e} siècle l'abbé de Voisenon demeurait tout aussi éloquent. Les médecins des eaux paraissaient souvent plus intéressés dans la recette que dans la guérison des malades. C'était probablement pour cette raison qu'on recommandait aux voyageurs qui en avaient les moyens, de voyager en compagnie de leur médecin personnel. Il arrivait quelquefois de croiser un médecin respectueux. À Bourbon, madame de Sévigné rencontra un médecin qui lui plaisait. Le médecin Amyot était un homme plein de bon sens et, fait encore plus remarquable pour l'époque, ennemi de la saignée[103]. Ces mauvais médecins prétentieux, dont *Le malade imaginaire* de Molière représente la satire par excellence, feront graduellement

[103] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 3, Paris, Gallimard, 1974, p. 318.

place à l'homme des Lumières, médecin fréquentant philosophes et académies, se préoccupant peu à peu de la santé du peuple[104].

Selon Jean Fouet, en vue de son voyage aux eaux, le malade devait se reposer et éviter toute activité jugée violente pour le corps ou pour l'esprit quinze jours avant la prise des eaux. Le voyage devait s'exécuter par petites étapes et le sommeil devait rester régulier tout au long du trajet puisque la prise des eaux était considérée comme une épreuve physique.

En raison des croyances médicales de l'époque, le voyage était perçu en soi comme un remède. En temps de peste, la réaction courante était de fuir l'air vicié vers des airs meilleurs. Furetière définissait l'air comme un « Élément liquide & léger qui environne le globe terrestre; la mer & la terre[105] ». Ce que nous avons pu observer en étudiant nos sources, particulièrement dans celles du XVII^{e} siècle, c'est que l'air pénétrant le corps se trouvait encore au centre des préoccupations de préservation de la santé. C'est ainsi que mademoiselle de Montpensier prévoyait de se rendre à Forges dans la crainte de tomber malade, convaincue que le changement d'air et la prise des eaux lui seraient d'un grand secours. Le changement d'air était donc au centre des préoccupations du voyage pour raison de santé puisque cet air agissait directement sur le corps et sur la santé. C'est ainsi qu'au XVII^{e} siècle, chaque lieu avait son propre air qui avait ses propres caractéristiques. La marquise de Sévigné désirait se rendre à Vichy plutôt qu'à Bourbon, « J'irai à Vichy; on me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air[106] ». Encore au XVIII^{e} siècle, cette conception de l'air se trouvait toujours au premier rang des préoccupations de la santé puisque l'abbé Voisenon exprime en 1761 : « L'air de Barrège m'est si contraire, que madame la duchesse de Choiseul m'oblige de retourner à Cauterès tout à l'heure […][107] ».

Bien qu'il soit nécessaire d'attendre le début du XIX^{e} siècle, voire l'extrême fin du XVIII^{e} siècle pour voir apparaitre une sensibilité particulière aux forces de la nature, il semble que le changement de paysage ait été un facteur propice à la guérison des malades.

[104] François LEBRUN, *op. cit.*, p. 183.
[105] Antoine Furetière, « Air », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « Air ».
[106] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 270.
[107] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p. 189.

Madame de Sévigné, en plus de la beauté de ses promenades et de la bonté de son air, fait de la beauté du paysage de Vichy ses principaux critères de sélection. Elle affirmait même : « Pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste; le pays seul me guérirait[108] ». Le changement d'air et de paysage devint donc au cœur de la stratégie du voyage pour raison de santé. Les bienfaits de la prise des eaux étaient donc doublés des bienfaits de l'air des lieux.

Le XVIII[e] siècle s'ouvrit avec la découverte de l'inoculation et plus tard, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, avec la découverte du courant électrique faisant état des systèmes de défense naturelle du corps humain. Cela eut pour effet de reléguer au second rang le rôle des humeurs dans la santé. De plus, les premiers microscopes révélèrent pour la première fois à l'œil humain ces fibres du corps humain communicant le courant. Ces découvertes permettront graduellement de contester l'ancien modèle hippocratique et le déplacement des objets d'inquiétudes[109]. La nouvelle place accordée aux nerfs aura également un impact sur le voyage aux eaux et, comme l'a démontré Alain Corbin, fera la promotion des bienfaits de l'eau de mer sur la santé[110]. En effet, les nerfs pouvaient être fortifiés par les secousses et l'activité physique, non pas par une activité physique comme nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire par l'exercice, mais bien par une activité subie physiquement, raidissant la fibre. Ainsi, les mouvements du voyage et les chocs provoqués par les mauvaises routes étaient bénéfiques pour le voyageur tel que l'exprime l'abbé Voisenon « Jusqu'à présent ma santé va très bien; le mouvement du voyage me rend la respiration libre […][111] ». Denis Diderot affirmait que le recours aux eaux était le dernier conseil de la médecine poussée à bout et que l'on comptait plus souvent sur le voyage que sur les eaux elles-mêmes. Il affirmait donc que les eaux les plus salutaires étaient celles qui étaient les plus éloignées, stipulant que si le voyage ne suffisait pas à guérir : « Il prépare bien l'effet des eaux par le mouvement, le changement d'air et de climat, la distraction[112] ». Le

[108] Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 307-308.
[109] Sur le sujet voire, Georges VIGARELLO, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, Collection L'Univers historique, 1993, troisième partie, chapitre 1.
[110] Sur l'histoire et l'émergence des bains de mer voir, Alain CORBIN, *Le Territoire du vide : L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Aubier, collection historique, 1988, 407 p.
[111] Charles Simon FAVART, *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique,* volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p. 121.
[112] Denis DIDEROT, « Voyage à Bourbonne et à Langres », *Œuvres complètes*, volume 8, Paris, Le club français du livre, 1972, p. 602.

voyage en soi faisait partie du traitement et nous retrouvons dans le témoignage de Diderot l'influence des découvertes scientifiques telles les fibres renforcées par le mouvement du voyage, mais également le rôle encore important de l'air dans les pratiques de préservation du corps et de la santé.

Pourtant bien avant la découverte de la fibre, nous avons perçu, dès le début du XVII[e] siècle, l'importance de l'exercice dans la préparation et dans l'action de la prise des eaux. En effet, dès 1606, Jean Banc mentionnait « Ceux qui se doivent servir des eaux médicamenteuses potables, doivent plutôt se porter sur le lieu de la source que les rendre portables, si ce n'est de fort petite distance de lieu & de chemin, & toujours si leur santé le peut permettre, aller à pied qu'ils pourront, afin d'être mieux disposé à boire par l'exercice qu'ils auront fait[113] ». L'exercice n'avait pas pour but de renforcer la fibre, puisqu'elle demeurait encore inconnue, mais l'exercice, tel que défini en 1690 par Furetière était nécessaire à la prise des eaux puisqu'elle permettait par l'agitation du corps la dissipation des humeurs. Ainsi, la définition suggéra-t-elle de faire de l'exercice modéré après le repas. Jean Banc toujours dans son traité *La Merveille des eaux naturelles, sources et fontaines médicinales les plus célèbres de la France*, avançait lors de l'usage des eaux, « […] il se faut resoudre à l'exercice & ceux qui ne peuvent marcher doivent monter à cheval ou se faire porter en chaire, ou bien conduire par-dessous les bras autrement j'en déconseille du tout l'usage sur une infinité de mauvais succès que j'en ai observé[114] ». Tout comme les eaux devaient servir à évacuer les humeurs, soit par sudation (eau chaude) ou par purgation (rendre les eaux), l'exercice contribuait également à l'évacuation des humeurs et préparait donc à l'ingurgitation des eaux.

Le nombre de sources thermales exploitées en France augmenta de façon exponentielle entre le XVII[e] et le XVIII[e] siècle. Promues d'abord par l'administration royale qui créa la surintendance générale des eaux et relayées par le thermalisme de cour, les villes d'eaux connurent rapidement une forte affluence. Si les traités d'analyses chimiques des eaux minérales se multiplièrent, il semble qu'ils n'eurent pas un impact considérable sur le choix des destinations des voyageurs. Le succès d'une source était davantage dû à l'affluence de la plus haute aristocratie du pays. Les intendants et les sous-intendants pouvaient également, par

[113] Antoine Furetière, « Exercice », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « Exercice ».
[114] Jean BANC, *op. cit.*, p. 56.

divers aménagements, faire valoir le séjour de leur ville, mais la « publicité » des grands eut, jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle, une influence considérable sur le succès d'un séjour. À l'exception des stations les plus à la mode qui pouvaient bénéficier de meilleurs logements et d'installations destinées à recevoir les diverses mondanités, les infrastructures des stations thermales demeurèrent rudimentaires, sans connaître de changements radicaux jusqu'aux événements révolutionnaires. L'émergence de la pensée des Lumières et la science du XVIII^{e} siècle, contribuèrent davantage au recensement des eaux de la France. Tout au plus pouvons-nous apporter l'hypothèse que l'esprit des Lumières eut une influence sur les formes du voyage au XVIII^{e} siècle, ce que nous étudierons en troisième partie. Les villes thermales de la France semblent donc avoir très peu évoluées entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle.

Le voyage pour raison de santé était intimement lié à la perception du corps, de la science et de la médecine de l'époque. Cela eut pour effet de conditionner les pratiques thermales et le voyage lui-même. Selon la perception du corps et en raison des risques que comportait la prise des eaux, le voyage devait être exécuté selon des règles strictes et il faisait ainsi partie du traitement.

Deuxième Partie : Des pratiques sociales

Chapitre 4 : Une vie de société

Les villes d'eaux devinrent des micros société où, l'espace d'une saison, s'exerçait une forme de sociabilité particulière. Outre les mondanités et les plaisirs, la clientèle venait y rechercher une sociabilité. Faisant partie intégrante du traitement, elle participait, avec les divertissements, à rendre les modalités de la cure moins ennuyeuse et moins pénible. Cette sociabilité propre à la ville d'eau était d'autant plus particulière qu'une clientèle cosmopolite et diversifiée se côtoyait lors de la saison.

4.1 La clientèle des villes d'eaux

Comme nous l'avons précédemment mentionné, l'entreprise d'un voyage n'était pas simple et s'avérait très coûteuse. Nous pouvons donc supposer qu'elle était l'affaire d'une élite sociale. Les voyages pour raison de santé n'échappaient pas à cette règle, d'autant plus que le seul recours au médecin s'avérait très coûteux. Nos sources sont donc représentatives de cette clientèle aristocratique. Dès la seconde moitié du XVII^{e} siècle, la cour de France fut le grand promoteur du thermalisme. Entreprendre un périple vers les différentes villes d'eaux à la mode semblait faire partie intégrante de la vie de cour. Madame de Maintenon, gouvernante des enfants illégitimes de Louis XIV et de Madame de Montespan, accompagna le duc du Maine (Louis Auguste de Bourbon), né avec une infirmité à la jambe, à Barèges en 1675 ainsi qu'à Bagnères et Barèges en 1677[115]. Mademoiselle de Montpensier, surmenée par ses affaires et par le chagrin se rendit à Forges en 1656. Pendant les quarante années qui suivirent, elle y fit de nombreux voyages[116]. La marquise de Sévigné, affligée d'arthrite aux mains et aux genoux se rendit à Vichy en 1676 et 1677, ainsi qu'à Bourbon en 1687[117]. Pour sa part, Madame de Montespan préféra les eaux de Bourbon en 1676. Nous pourrions ainsi

[115] Les voyages de Madame de Maintenon dans, Françoise d'Aubigné marquise de MAINTENON, *Correspondance générale de madame de Maintenon*, volumes 1et 2 principalement, Paris, Charpentier, 1865.
[116] Nous connaissons plusieurs détails de ses voyages par ses mémoires. Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, 4 volumes
[117] La Marquise de Sévigné décrivit ses voyages dans sa correspondance, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* Paris, Gallimard, 1973-1978, 3 volumes.

surnommer le règne de Louis XIV, le siècle d'or du thermalisme de cour. Bien que les visites royales et nobiliaires se poursuivent lors du XVIII[e] siècle, par exemple avec la visite à Plombières en 1761 d'Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, les villes d'eaux furent les hôtes d'une nouvelle clientèle éclairée. Voltaire se rendit à Plombières en 1724, alors que Denis Diderot et le Baron von Grimm se rendirent à Bourbonne-les-Bains en 1770.

Il semble que les voyageurs et les baigneurs se recrutaient presque de façon exclusive dans les catégories sociales les plus aisées puisque, outre les frais de voyage élevés en ce temps de communications difficiles, le seul prix d'un bain pouvait facilement représenter le gain journalier d'un ouvrier[118]. Le taux d'alphabétisation demeurant faible tout au long de notre période, nous imaginons que si une clientèle moins fortunée entreprit quelque voyage vers une ville d'eaux, aucun témoignage écrit ne nous en serait parvenu. Il est alors nécessaire d'étudier les sources laissées par l'aristocratie afin d'entrevoir la clientèle des villes d'eaux.

Si les voyages aux eaux furent entrepris exclusivement par l'aristocratie, l'élite ne fut pas la seule à bénéficier de secours des sources salutaire. En effet, certaines villes furent munies de bains des pauvres. Des soins furent gratuitement accordés aux indigents et les hôpitaux militaires se développèrent au cours du XVI[e] siècle, alors que se consolidèrent les armées permanentes. Comme le décrivait Madame de Montpensier pour le XVII[e] siècle, les villes d'eaux représentaient l'un des rares lieux où se côtoyait l'ensemble de la société d'Ancien Régime. « C'est un lieu où il y a toutes sortes de gens, des moines de toutes couleurs, des religieuses de même, des prêtres, des ministres huguenots, et des gens de tous pays et professions : cette diversité est assez divertissante[119] ». Même si elle n'entreprenait pas de voyage, comme le démontrait Le Grand d'Aussy, la population des villes d'eaux bénéficiait généralement de la gratuité des eaux : « Il est consolant pour les Clermontois d'avoir auprès d'eux un remède salutaire, qu'ailleurs un malade est obligé souvent d'aller chercher au loin[120] ». Cette entente pouvait s'étendre aux villages voisins. Les habitants de Neuville-le-Coiffy, village à proximité de Bourbonne-les-Bains, pouvaient, en toute gratuité,

[118] Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, Anthropos, 1994, p. 31.
[119] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 449.
[120] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire*, volume 1, Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. 154.

avoir recours aux bains[121]. Cette proximité des classes avait néanmoins certaines limites. La séparation des classes s'opérait souvent par la création de bains des pauvres ou, comme c'était le cas au Mont d'Or, par la création d'horaires précis, éliminant la promiscuité entre les baigneurs du tiers et les malades de la haute société.

Selon les différents témoignages, le caractère hétéroclite des usagers se côtoyant dans les villes d'eaux se poursuivit tout au long de l'Ancien Régime.

> Là paraît le guerrier blessé dans les combats,
> Par de longues douleurs rachetées du trépas;
> Il trempe un bras débile en une eau secourable,
> Non comme dans le Styx pour être invulnérable,
> Mais pour courir encor où le péril l'attend :
> Je vois auprès de lui Lise se lamentant,
> Rose décolorée & et qui vient, languissante,
> Refleurir dans le sein de cette eau bienfaisante;
> Un hypocondre Anglais, de son splen consumé,
> Un livide Espagnol, par la bile enflammé
> Le Chanoine amaigri, scandale du Chapitre,
> Les vaporeux titrés; les vaporeux sans titre[122].

Ce poème d'Antoine-Marin Le Mierre intitulé « Voyage aux eaux », paru dans l'ouvrage au titre évocateur *Les Fastes ou les usages de l'année* (1779), représente un témoignage révélateur de la société thermale du XVIII^{e} siècle. L'auteur y réaffirme le caractère hétérogène de la population des villes d'eaux où se côtoient le guerrier, le chanoine et les vaporeux titrés et non titrés. Outre une clientèle de malade, il faut souligner la présence d'accompagnateurs, venus soutenir les souffrants, mais également venus profiter de la vie mondaine des eaux. Ce fut le cas de Denis Diderot qui rejoignit madame de Maux et sa fille à Bourbonne. Ne souffrant d'aucune maladie, il trouva le séjour fort déplaisant et en profita pour étudier les eaux et les curiosités des environs.

Le poème de Le Mierre laissa également transparaître le caractère cosmopolite de la ville d'eau. Bien que les Français furent probablement un grand nombre à sillonner leur pays pour recourir aux soins des eaux minérales, plusieurs témoignages font état de la spécificité cosmopolite des eaux minérales de la France. Les Français eux-mêmes n'ont certainement pas hésité à se rendre chez leurs voisins Belge, Allemand, Italien, Suisse et Anglais pour essayer

[121] Denis DIDEROT, « Voyage à Bourbonne et à Langres », *Œuvres complètes*, volume 8, Paris, Le club français du livre, 1972, p. 601.
[122] Antoine-Marin LE MIERRE, *Les Fastes ou les usages de l'année*, Paris, Gueffier, 1779, p. 134.

leurs sources minérales. Tout voyage était propice à l'essai des différentes eaux d'un royaume. Aussi les villes d'eau françaises recevaient-elles une certaine clientèle étrangère. C'est ainsi que l'auteur démontre la diversité de la clientèle des eaux de France relatant la présence d'Espagnols et d'Anglais atteints du *spleen*, ce mal se caractérisant par une « Mélancolie sans cause apparente, caractérisée par le dégoût de toute chose[123] », particulièrement persistante en Grande-Bretagne depuis la fin du Moyen Âge. Denis Diderot vantait également le caractère cosmopolite de Bourbonne expliquant que des malades, non seulement de toutes les régions de la France, mais également de tous les pays étrangers, y affluaient afin de guérir une pléthore de maladie[124].

Nous avons également distingué, lors de nos recherches, une clientèle bien particulière. La découverte des vertus thérapeutiques des eaux fut bien souvent attribuée à des animaux. Les eaux de Bourbonne-les-Bains auraient été découvertes par un porc et la légende accorde à des chèvres la découverte des eaux salutaires de Cauterets. Ainsi, selon nos sources, il semble que les animaux pouvaient également bénéficier du remède des eaux. Diderot évoquait un cheval prenant la douche à Bourbonne et l'abbé de Voisenon relatait un cheval se rendant à la source de Cauterets[125]. Ainsi, les animaux pouvaient faire partie de la clientèle des eaux les plus prestigieuses du royaume. Cependant, nos sources ne sont pas assez précises et nous ne pouvons pas affirmer que le propriétaire entreprit un voyage exclusivement dans le but de soigner l'animal. Tout au plus, pouvons-nous supposer qu'il s'agissait d'un voyageur qui profita de sa propre cure pour y faire soigner l'animal ou encore qu'il s'agissait d'un animal appartenant à un résident de la ville bénéficiant ainsi de la gratuité des eaux. La première hypothèse est applicable au cas d'une certaine madame de Nocé, qui se fit doucher avec son chien, et au cas de Madame de Pers, qui se fi doucher avec son singe boiteux lors du séjour de Diderot à Bourbonne-les-Bains en 1770[126].

[123] Définition « spleen» dans, *Le Petit Robert de la langue française*, [En ligne], http://petitrobert.bvdep.com/frameset.asp?word=savoir, (Page consultée le 7 avril 2008).
[124] Denis DIDEROT, *op. cit.*, p. 602.
[125] Denis DIDEROT, « Voyage à Bourbonne et à Langres », dans *Œuvres complètes*, volume 8, Paris, Le club français du livre, 1972, p. 605. Et, dans Charles-Simon FAVART, « Lettre de M. l'abbé de Voisenon à M. Favart », *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p. 154.
[126] Denis DIDEROT, *op.cit.*, p. 609.

4.2 Un problème, la proximité des sexes

Tel que le mentionnait Jean-Pierre Picquet, bien que le voyage, particulièrement en terrain montagneux, fût une entreprise périlleuse, les femmes autant que les hommes n'hésitèrent pas à se rendre aux eaux les plus éloignées.

> Quelques femmes ont osé braver les dangers des voyages dans les montagnes. Marguerite, reine de Navarre, dans ses voyages à Cauterets, bravait les dangereux passages des hautes montagnes du Béarn et du Bigorre. Hortense, reine de Hollande, a laissé des souvenirs précieux de son séjour à Cauterets, et de son voyage avec duchesse d'Abrantès à la cascade de Gavarnie, à travers les escarpements et les précipices de la vallée d'Ossone. Des femmes moins courageuses se font porter au Pont-d'Espagne; elles y arrivent après une heure d'ascension […][127].

La clientèle des villes d'eaux se composait autant de femmes que d'hommes. Cela créait évidemment certains problèmes. Montaigne s'étonna grandement du relâchement des mœurs de Plombières où se côtoyaient hommes, femmes, prêtres et religieux[128]. Cette tradition remontrerait à l'Empire romain durant lequel plusieurs empereurs légalisèrent les bains mixtes. Comme le laissait entrevoir Montaigne, les autorités locales imposèrent plusieurs règlements afin de resserrer les mœurs. Ces règlements étaient une nécessité puisque le thermalisme était une pratique de plus en plus courue. Comme dans toute société, la notion de règle était élémentaire au bon déroulement de la vie aux eaux.

[127] Jean-Pierre PICQUET, *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Aragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale*, Paris, E. Babeuf, 1828, 2e édition (1ère en 1789), p. 148.
[128] Michel de MONTAIGNE, « Journal de voyage », *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1962, p. 736.

Un bain de Bourbon-l'Archambault en 1569[129]

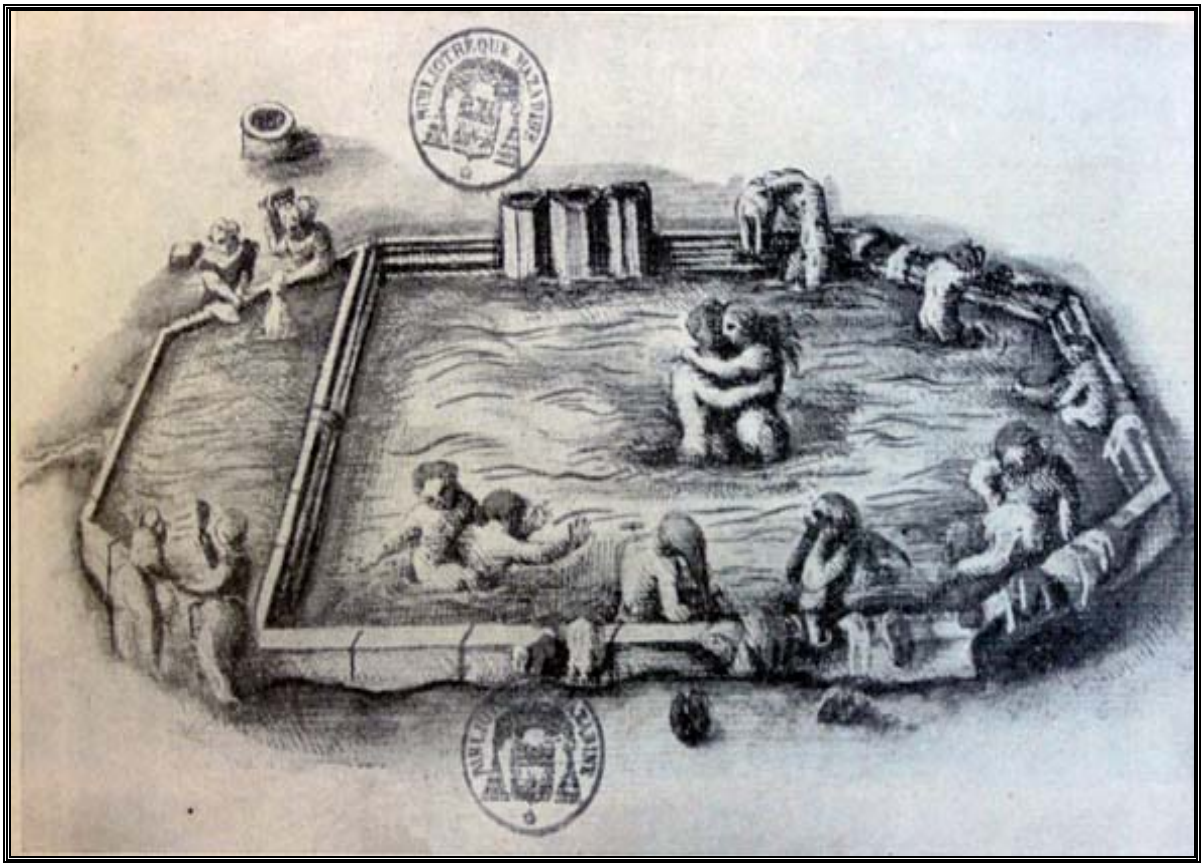

La promiscuité des sexes et le relâchement des mœurs semblèrent être un problème bien réel jusqu'au XVII[e] siècle, comme en font état les différents récits et comme le démontre cette représentation d'un bain de Bourbon l'Archambault en 1569. Nous pourrions être tentés de penser que le problème s'amenuisa au XVIII[e] siècle, puisque nous avons rencontré une quantité moins importante de témoignages visant les indécences des villes d'eaux. Cela pourrait démontrer l'efficacité de la réglementation. Mais en 1748, Dom Calmet affirmait,

> Il est vrai, qu'à Plombières, on se baigne indistinctement homme, femmes, filles, hommes de guerre, prêtres et religieuses dans le même bain, qu'on sue dans la même étuve, qu'on y prend la douge, la chair nue […] il est vrai que tout cela se fait à la vue des baigneurs, s'il arrivoit la moindre légèreté ou la moindre liberté, tout le monde crieroit ou hueroit et l'on chasseroit le coupable. Une autre indécence […] il n'y a que des femmes et des enfants qui servent les baigneurs et les baigneuses, qui aident à les déshabiller pour entrer dans l'étuve ou prendre la douge aux bains et à l'étuve, pour les coucher et les essuyer dans leur lit […][130].

[129] Nicolas de Nicolay, « Un bain de Bourbon-l'Archambault en 1569 », Bibliothèque Mazarine, dans Eugène-Humbert GUITARD, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*, Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1951, p. 253.
[130] Dom CALMET, *Traité historique des eaux et bains de Plombières*, 1748, dans Fernand ENGERAND, *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges*, Paris, Plon, 1936, p. 211-212.

L'auteur justifiait la légèreté de mœurs en mentionnant que la société des baigneurs ne tolérerait aucun écart de conduite et en affirmant que cela s'effectuait de cette façon depuis des temps immémoriaux. Selon le témoignage du baron de Pierre de Mengin-Fondragon, cette situation eue cours jusqu'en 1825, époque où les baigneurs revêtaient toujours une « […] simple chemise de laine nouée sur la poitrine par quatre cordons et descendant aux jambes[131] ».

Une situation similaire se présenta en 1786, lorsqu'un jeune commandant de Malt, venu au Mont-d'or au même moment qu'Antoine-Grimoald Monnet et sa fille, ne se rendait au bain que lorsqu'il savait que la fille de ce dernier devait se faire doucher[132]. L'habillement nécessaire aux soins pouvait également attirer les regards indiscrets. Lors de la douche, madame de Sévigné ne conservait qu'une feuille de figuier pour tout habillement, chose qu'elle considérait fort humiliante[133]. La proximité des sexes et l'habillement nécessaire à la prise des eaux pouvaient, tout au long du XVIII^{e} siècle, créer quelques situations inconfortables, attirant les diatribes des usagers outrés.

4.3 Les soins en société

« La vie à Forges est assez douce, mais bien différente que celle que l'on mène ordinairement[134] ». Outre les mondanités et les divertissements du voyage, la ville d'eaux elle-même représentait une vie en société bien particulière. Si leurs installations demeuraient souvent rudimentaires et ne permettaient pas la tenue d'événements mondains, la vie de société s'exprimait différemment puisque la sociabilité rendait moins pénibles les modalités de traitements. Ainsi, madame de Sévigné affirmait que lorsqu'elle ne buvait pas elle s'ennuyait. En effet, à défaut d'une vie remplie de divertissements mondains, la socialisation s'exprimait lors des traitements.

[131] Pierre de MENGIN-FONDRAGON, *Une saison à Plombières*, 1825, dans Fernand ENGERAND, *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges*, Paris, Plon, 1936, p. 212.
[132] Antoine-Grimoald MONNET, *Les bains du Mont-Dore en 1786, voyage en Auvergne de Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*, Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887, p. 53.
[133] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 303.
[134] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 448.

> J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très chère. Ah! qu'elles sont méchantes! […] On va à six heures à la fontaine. Tout le monde s'y trouve. On boit, et l'on fait une fort vilaine mine, car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend; il n'est question que de (p. 297) cela jusqu'à midi. Enfin, on dîne. Après dîner, on va chez quelqu'un; c'était aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'hombre avec Saint-Hérem et Plancy. Le chanoine et moi nous lisons l'Aristote; […][135].

Alors qu'à la cour les courtisans étaient soumis à une étiquette bien particulière, la socialisation semblait plus aisée dans les villes d'eaux. Madame de Montpensier expliquait à propos de la vie à Forges au XVII[e] siècle : « On sait tous ceux qui sont arrivés le soir, et quand il y a un nouveau-venu ou nouvelle-venue, on l'accoste; car c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connaissance[136] ». Elle fit de la sorte, la rencontre de deux hommes, monsieur Berville et monsieur Brays, qui lui tinrent compagnie lors de son séjour. Ils entrèrent rapidement dans la connaissance de ses affaires domestiques et en causèrent allègrement. « Ainsi je leur contai tous mes griefs […] Je leur disais : Cela est admirable que je compte ainsi mes affaires à des gens que je n'ai jamais vus; […][137] ». Plus tard, lors de son second voyage à Forges en 1657, elle fera d'ailleurs entrer Brays à son service.

La religion semblait tenir un rôle important dans la vie aux eaux. Dans son ouvrage *Le prestigieux passé des eaux minérales* publié en 1951, Eugène-Humbert Guitard stipulait que lorsque le catholicisme devint la religion officielle, deux solutions s'offrirent à l'Église face à cette hydrologie minée par le paganisme : la condamnation ou l'épurement. Ne pouvant interdire aux fidèles le secours des eaux, la seconde option fut adoptée[138]. L'Église attribua alors différentes sources à des monastères ou à des ordres religieux. Dans ce rythme de vie réglé religieusement, la messe faisait partie intégrante du quotidien de la clientèle villes d'eaux[139]. Outre le service religieux, les ordres religieux étaient également présents à de nombreuses sources. Selon le témoignage de Mademoiselle de Montpensier, les capucins étaient présents à Forges. Madame de Sévigné nous apprend également qu'ils étaient présents à Bourbon-l'Archambault et Le Grand d'Aussy mentionnait la présence des Bénédictins à

[135] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *op. cit.,* p. 296-297.
[136] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *op. cit.*, p. 447.
[137] *Ibid*., p. 450-451.
[138] Eugène-Humbert GUITARD, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*. Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1951, p. 101.
[139] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *op. cit.*, p. 449.

Clermont. Notons que les ordres religieux ayant la direction des hôpitaux avaient généralement la tâche de promulguer des soins aux indigents.

La sociabilité se distinguait allègrement le matin à la fontaine où toute la communauté se rassemblait pour boire les eaux. La vie sociale s'exerçait également lors de la promenade et lors des visites. Mademoiselle de Montpensier fut fort visitée durant son séjour à Forges en 1656. Elle affirmait : « J'y fus fort visitée : M. de Longueville y vint, madame sa femme, et tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la province, beaucoup de dames de Rouen et de messieurs du parlement; de sorte que ma cour était toujours fort grosse[140] ». À Cauterets, un siècle plus tard, les visites des malades faisaient encore partie de la sociabilité de la cure. À l'arrivée de l'oncle de madame de Choiseul, l'abbé de Voisenon s'empressa de le présenter dans la meilleure maison de la ville[141].

Cette forme de vie sociale s'exerçait également dans les traitements particuliers. Lorsqu'elle se rendit à la douche de Vichy, Madame de Sévigné se fit accompagner par deux de ses femmes de chambre. Derrière un rideau se trouvait une tierce personne qui avait la tâche de converser et de soutenir la patiente durant la durée du traitement. Dans ce cas, il s'agissait d'un médecin qui faisait partie du voyage de madame de Noailles. Ce médecin, qui avait de l'esprit, de l'honnêteté et qui connaissait le monde, lui fit donc la conversation pendant ses traitements. Après à la douche, puisque le contact brutal et les secousses avaient été grands, le patiente devait se mettre au lit pendant deux heures afin de se reposer et d'activer la sudation. Puisqu'il était primordial de ne point sombrer dans le sommeil, son médecin la divertissait en lui faisant la conversation et en lui faisant la lecture[142].

La maladie elle-même contribua à former cette sociabilité propre aux villes d'eaux. Comme le mentionnait Diderot, « La souffrance et l'ennui rapprochent les hommes […]. Rien n'apprend à l'homme qu'il est homme, comme la maladie qui l'abandonne à la discrétion de tout ce qui l'environne. Deux malades sont frères ». La nuit à Bourbonne était déchirée par le bruit des nouveaux arrivants et il était coutume que ces derniers rendent visitent aux autres le jour venu. Selon Diderot, la formule était celle-ci : « On va dire de porte à porte : Me voilà. On lui répond de porte à porte : Tant pis pour vous. Dans les visites

[140] *Ibid.*, p. 450.
[141] Charles Simon FAVART, « Lettre de M. l'abbé de Voisenon à madame Favart », *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, 1808, p. 133.
[142] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *op. cit.*, p. 303.

qu'on se rend, la demande est : Comment vous en trouvez-vous? Et la réponse : Tant pis ou tant mieux ». On disait d'un malade qui ne se soumettait pas à ce rituel qu'il était insociable[143]. La maladie avait donc la capacité de rassembler la clientèle des villes d'eaux. Tissant un réseau de solidarité, la maladie créa une atmosphère propice au contact humain. Comme c'est toujours le cas, il est toujours plus rassurant d'être accompagné face à la maladie; la vie de société lors des soins devait promulguer cette sensation de réconfort.

La vogue des eaux minérales sera constante jusqu'aux événements révolutionnaires, durant lesquels elle connut une accalmie, recevant une clientèle d'exilés. À partir de cette époque, le nombre de visiteurs chuta considérablement. Selon Adolphe Chéruel, une liste de la clientèle de Forges en 1791, ne dénombrait qu'une soixantaine de baigneurs. Lors de cette décennie, la noblesse y vint, non plus pour les amusements et pour y recouvrer la santé, mais davantage pour se cacher et tâcher d'échapper à la mort. Ce serait d'ailleurs en revenant de Forges que le duc de La Rochefoucauld fut assassiné à Gisors, en 1792. Ce serait également dans cette même ville d'eaux que Philippe Nicolas Marie de Pâris, ardent royaliste et ancien garde du corps du roi, se suicida d'un coup de pistolet, le 20 janvier 1793, après avoir tué Lepeletier de Saint-Fargeau, qui avait voté l'exécution du roi Louis XVI[144].

[143] Denis DIDEROT, *op. cit.*, p. 610-611.
[144] Adolphe CHÉRUEL, « Appendice VII », dans Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 521-522.

Chapitre 5 : Une vie d'oisiveté

Les sources minérales demeurèrent des lieux envoutés non seulement parce qu'elles guérissaient mystérieusement, mais parce qu'elles étaient également le prétexte à la fête. La ville d'eaux devenait ainsi un espace propice à une sociabilité particulière, mais également à l'oisiveté et l'oubli des soucis d'une vie de routine. Bien que la stratégie médicale que représentait le voyage aux eaux fût bien réelle, il était impossible de soustraire les plaisirs et les mondanités de la cure et du voyage. S'affirmait donc cette spécificité du voyage pour raison de santé tenant à une ambivalence d'un lieu de cure doublée d'un discours scientifique et de divertissements.

5.1 Mondanités et divertissements du voyage

Puisqu'elle en avait les moyens, ce fut l'aristocratie qui bénéficia majoritairement du voyage pour raison de santé et du thermalisme. Le voyage aux eaux devint une mode aristocratique teintée des mœurs de cette classe de la société. Les mondanités transparaissaient dans le voyage puisqu'aller aux eaux signifiait d'abord organiser un voyage plus ou moins important selon la destination. Voyager était-il un art pour l'aristocratie de l'époque moderne? Puisque le XVII^{e} siècle fut grandement marqué par le thermalisme de cour, nous pouvons imaginer que le voyage devait s'exécuter selon certaines règles, tout comme la vie de cour était réglée par un code éthique strict. Le voyage aristocratique était souvent caractérisé par une suite nombreuse. Nous avons pu l'observer dans le cas de madame de Montespan et madame de Montpensier. D'ailleurs, l'aristocratie se déplaçait dans les moyens de transport de luxe les plus efficaces de l'époque, laissant transparaître le statut du voyageur qu'ils contenaient. Ainsi, se rendant à Cauterets en 1761, la duchesse de Choiseul se fit transporter dans la frégate du maréchal de Richelieu « bien vernie, bien musquée surtout, et meublée d'un beau damas cramoisi avec des galons et des crépines d'or[145] ». Le maréchal de France François de Bassompierre, blessé gravement à la suite d'une joute amicale au Louvre en 1605, se rendit aux eaux de Plumieres (Plombières) afin de soigner une cuisse blessée lors de cet événement.

[145] Charles Simon FAVART, *op. cit.*, p. 124.

> […] moy je vins aux bains de Plumieres (Plombières) pour ma cuisse, et emmenay avesques moy bonne compagnie de la court outre mes gentilshommes, comme Bellot, Charmeil, Messillac, et le baron de Neufvi. J'avais avesque moy la bande de violons d'Avignon, que La Pierre commande : j'avais une espece de misique, et tous les divertissements qu'un jeune homme riche, desbauché, et mauvais mesnager, pouvait désirer. Ma sœur de Saint-Luc estait venue en Lorraine voir nostre mere; mon frere y estait aussy, et la jeunesse de Lorraine m'accompagnait toujours. Nous menames une douce vie à Plumieres, ou le me gueris entierement[146]. J'y estais amoureux d'une dame de Remirement, Bourguignonne, nommée madame de Fussé. En fin je ne m'y ennuyay point durant trois mois que j'y sejournay.

Ces longs et épuisants voyages étaient perçus comme déplaisants par l'aristocratie. Nous pouvons constater que les voyageurs tentaient de se divertir par différents moyens. Bassompierre, entouré de sa famille et de nombreux proches, fit son voyage au rythme de la musique qui accompagna le cortège durant toute la durée du trajet. Si tous les voyageurs ne prenaient pas la peine de voyageur avec autant de musiciens, l'aristocratie profitait des différentes étapes dans les grandes villes de France pour prendre part aux divertissements. Se rendant à Cauterets, l'abbé de Voisenon profita d'une étape à Bordeaux pour assister à la comédie et à une fête somptueuse.

La conversation était une part intégrante du voyage. La bonne compagnie devait être un facteur des plus importants puisque, malgré toutes ces mondanités, l'abbé Voisenon stipulait : « […] si j'étais avec vous (Favart), et mon aimable petite nièce Pardine, ce voyage me divertirait[147] ». De plus, madame de Sévigné démontra l'importance de la bonne compagnie en formulant que madame de Chaulnes la convainquit de se rendre à Bourbon plutôt qu'à Vichy, sans qui elle n'aurait pas fait le voyage[148]. La conversation était un incontournable des voyages. Elle pouvait être agréable ou détestable. Lors d'un voyage entrepris vers les bains du Mont d'Or, l'inspecteur général des mines Antoine-Grimoald Monnet et sa fille se régalèrent des anecdotes divertissantes de leur conducteur de litière[149].

La lecture permettait également d'oublier les désagréments du voyage. Bien que le voyage accablait la marquise de Sévigné, celle-ci se réjouissait de parcourir la vie d'un empereur romain d'orient. Le voyage était un moment privilégié afin de visiter les curiosités qui se trouvaient dans les différentes villes rencontrées sur le chemin. Ainsi, l'abbé de

[146] François de BASSOMPIERRE, *Journal de ma vie : Mémoires du maréchal de Bassompierre*, Paris, Renouard, 1870, p. 170.
[147] Charles Simon FAVART, *op. cit.*, p. 123.
[148] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 3, Paris, Gallimard, 1978, p. 978.
[149] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p. 54.

Voisenon, ayant passé une affreuse nuit et ne s'en sentant pas la force, ne put jouir du plaisir de voir les raretés de la ville de Bordeaux[150]. Finalement, le voyage représentait l'occasion de visiter des gens qu'on avait rarement la chance de rencontrer. Conséquemment, lors de son premier voyage à Vichy, madame de Sévigné tenta d'organiser une rencontre avec sa fille qui lui manquait péniblement.

5.2 Mondanités et divertissements : l'imaginaire de la ville d'eaux

Si les stations thermales les plus à la mode bénéficiaient d'installations adéquates, la ville d'eau devenait le lieu de somptueuses mondanités et de majestueux divertissements. Le Grand d'Aussy exprimait que « Quant aux Clermontois, si l'on s'avise d'établir à Mart quelque jolie salle de bal ou d'assemblée, comme on a établi une guinguette près de la fontaine de Jaude; je ne doute pas que leurs malades ne s'y portent en foule, et que les guérisons qui s'y feront ne donnent à l'établissement de la Faculté une célébrité prompte et brillante[151] ». Les bals et la musique étaient courants à Bourbon, la comédie se jouait à Forges et le théâtre et les ballets occupaient la plus grande partie du temps de l'abbé de Voisenon dans un lieu aussi hostile que Cauterets. Les fêtes, les plaisirs, les concerts et les spectacles avaient donc libre cours dans les stations les plus à la mode.

Si les infrastructures ne permettaient pas la tenue d'événements et de divertissements mondains, le jeu, les pique-niques en nature, l'écriture et les promenades à pied ou à cheval tenaient lieu de divertissements. « Celui (plaisir) que je goute le plus volontiers & qui s'accorde le mieux avec mon régime, est l'exercice du cheval. Hommes & femmes, nous nous formons deux fois par jour en escadron, & nous galopons, par-tout où il est possible de galoper[152] ». Alors que la montagne et la nature étaient pratiquement désertées par les curistes du XVII^{e} siècle, elles furent, au XIX^{e} siècle, prises d'assaut par l'arrivée d'une nouvelle génération de curistes plus soucieuse de ses sentiments. Ainsi, au XVII^{e} siècle, la promenade se pratiquait en des lieux aménagés comme dans le jardin des capucins de Forges, où mademoiselle de Montpensier se promenait quatre heures durant l'après-midi. Il s'agissait d'un petit jardin aux allées couvertes et aménagées de cabinets avec des sièges pour le

[150] Charles Simon FAVART, *op. cit.*, p. 127.
[151] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *op. cit.*, p. 183.
[152] Laurent-Pierre BÉRENGER, « Lettre à M. le Comte de Parn , écrite des Pyrénées par M Bertin » *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*, volume 8, Paris, Chez Nyon l'ainé, Libraire, 1787, p. 54.

repos[153]. Comme nous le constaterons ultérieurement, la perception de la montagne se transforma graduellement au cours du XVIII[e] siècle et les promenades dans les montagnes devinrent de plus en plus fréquentes.

> […] elle attachait un point d'honneur à se vanter d'être montée sur ces hautes montagnes et d'y avoir contemplé la beauté de la perceptive […] elle apercevait des choses qu'elle n'avait encore jamais vues. Arrivée tout en haut, elle put se promener à son aise, et le spectacle fut encore bien plus merveilleux pour elle, car de cet observatoire, elle apercevait la cime de toutes les autres montagnes et le fond de toutes les vallées environnantes[154].

La promenade en montagne devint une source de plaisir, d'instruction et permit une vision du monde à travers un nouveau cadre. Ainsi, Monnet en visite au Mont d'Or en profita pour gravir de haut sommet au grand plaisir de sa fille qui l'accompagnait. De plus, alors qu'il se plaignait de la vie monotone de Cauterets, les plaisirs de l'abbé de Voisenon semblaient se réduire aux pâtisseries, au théâtre et à ses sorties en montagne, d'où il put contempler les nuages sous ses pieds[155].

Les divertissements et les amusements étaient prescrits comme ayant une influence positive sur les effets salutaires des eaux[156]. L'écho de ces mondanités et amusements eut pour effet d'attirer une panoplie de gens, malades ou non. Ainsi, lors d'un séjour en Lorraine, Bassompierre en profita pour se rendre aux eaux de Plombière seulement pour y passer le temps[157].

> Ne croyez pas pourtant que la source des bains
> Ne prodigues ses flots qu'à d'infirmes humains;
> Toujours le plus plaintif n'est pas le plus malade :
> Il est des maux d'emprunt, des langueurs de parade.
> Un peuple féminin que Sénac fatigué,
> Exprès pour s'en défaire, aux bains à relégué :
> D'autres vont d'habitude à cette eau salutaire,
> Humecter tous les ans leur chef visionnaire;
> Plus d'un oisif y vient pour guérir son ennui[158].

[153] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *op. cit.*, p. 448.
[154] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p. 37-38.
[155]Charles Simon FAVART, *op. cit.*, p. 140.
[156] Henri Marie DUCROTAY DE BLAINVILLE, *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*, volume 1. Paris, Chez Le Jay, Libraire, au Grand Corneille, Barrois, l'Aîné, Libraire, 1777, p. 644.
[157] François de BASSOMPIERRE, *op. cit.*, p. 194.
[158] Antoine-Marin LE MIERRE, *Les Fastes ou les usages de l'année*, Paris, Gueffier, 1779, p. 134-135.

Les « fausses maladies », c'est-à-dire les maladies qu'on inventait afin de bénéficier pour quelques semaines de la vie des eaux, étaient omniprésentes comme le laissait entrevoir le poème de Le Mierre. En 1682, le duc de Lauzun, selon les dires de mademoiselle de Montpensier, se rendit à Bourbon prétextant un mal de poitrine et de bras alors « […] que l'on savait bien qu'il n'avait fait le malade que pour sortir de Pignerol […][159] ».

Cette clientèle de « faux malades » cachait certains indésirables. Même si le Mont d'Or n'était pas, en 1786, doté d'une salle dédiée spécifiquement aux jeux, « Les eaux minérales attirent ces messieurs (escrocs) plus que tous autres lieux où l'on passe, comme aux eaux, son temps à jouer[160] ». Aujourd'hui encore, les stations thermales se caractérisent par ces somptueux édifices destinés aux jeux. Le casino, héritage des siècles précédents, fut légalisé dans les villes d'eaux en 1806 par Napoléon Bonaparte. Le décret prohibait tout jeu de hasard, mais une close permettait quelques exceptions « pour les lieux où existent des eaux minérales, pendant la saison seulement ». De plus, le ministre de la police promulguait des ordonnances spéciales afin que puissent se tenir librement les jeux de hasard. Depuis Louis XIII les autorités essayèrent d'enrayer ce fléau du jeu, mais en vain[161].

> Trop heureux si le jeu n'y soufflait la ruine,
> Si tant d'aventurier, vrais oiseaux de rapine,
> Pleins de l'espoire du gain, autour des tapis verds,
> Ne sondaient tout-a-coup de vingt pays divers;
> Si le malade aux maux n'était bien moins en proie,
> Qu'aux ferres des vautours que l'avarice envoie;
> Faut-il qu'aux lieux où l'homme a cherché la santé,
> Il porte avec son mal un mal plus indompté?
> O passion du jeu! Eh quoi! L'homme en délire,
> Même avec ses hochets se blesse & se déchire[162]!

Si les jeux de cartes, comme se plaisaient à y jouer Madame de Sévigné et son entourage, étaient légaux et permettaient de passer le temps sans trop troubler l'esprit, les jeux de hasard, par contre, étaient généralement prohibés. Le jeu lors d'une cure thermale représentait pour Le Mierre une plaie et un mal supplémentaire qui accablaient le joueur déjà malade. Nous pouvons aisément comprendre pourquoi. Puisqu'il ne suffisait souvent que de souffrir d'une

[159] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 3, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 447.
[160] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p. 54.
[161] André JEAN, *Villes d'eaux et thermalisme*, Paris, Hachette, 1962, p. 47.
[162] Antoine-Marin LE MIERRE, *op. cit.*, p. 136-137.

quelconque affliction pour pouvoir bénéficier du secours des eaux et ainsi côtoyer la haute clientèle aristocratique, les villes d'eaux devinrent rapidement le repère d'escrocs attirés par l'appât du gain. Nous émettons également l'hypothèse que les jeux de hasard risquaient de troubler l'esprit et l'état de sérénité dans lequel le malade devait se présenter pour recevoir ses soins. En effet, l'anxiété et le stress produits par la perte d'une somme d'argent substantielle devaient nuire à la cure, diminuant de façon considérable l'action des eaux.

Les divertissements et les mondanités des villes d'eaux pouvaient donc être un facteur essentiel dans le choix d'une destination et participaient grandement à la sociabilité des lieux. Les villes aux meilleures sources de divertissement étaient généralement les plus courues.

5.3 Le rôle des correspondances et de la littérature

Si les correspondances n'eurent pas toujours la faveur des historiens, elles sont aujourd'hui le fruit d'études soutenues. Elles permettent de définir une forme de restitution du voyage. Par exemple, les lettres du premier voyage de la marquise de Sévigné vers Vichy nous permettent, non seulement de nous renseigner sur les raisons, les aléas et les conditions de voyage et finalement sur la vie aux eaux elle-même, mais elles nous permettent, dans une certaine mesure, de retracer les différentes étapes du voyage. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'elle mit sept jours pour se rendre de Paris à Vichy, qu'elle partit le 11 mai et qu'elle arriva le à Vichy le 18 mai. Elle fit des étapes à Montargis, Nevers et Moulins.

Cependant, nous avons remarqué que la correspondance des villes d'eau avait un caractère particulier et que nous pouvions l'inscrire parmi les divertissements du voyage et de la vie aux eaux. Si nous lui consacrons une attention particulière, c'est parce que nous pouvons affirmer qu'il ne s'agissait pas que d'un simple divertissement. Puisque l'aristocratie était le principal protagoniste du voyage pour raison de santé et qu'elle en avait la capacité, nombreuses furent les correspondances relatant les détails du voyage et de la vie aux eaux. Le voyageur entreprenant son périple gardait donc le contact avec un réseau social. Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, la correspondance évoquait surtout l'amitié, mais également la solitude du voyageur, mettant en scène l'absence et le manque. « Par sa forme, la lettre cherche à prolonger la convivialité amicale et par l'illusion de l'oralité à donner l'impression d'une

conversation[163] ». Madame de Sévigné, en voyage à Vichy, écrivait à sa fille « Ma bonne, ne vous fâcher point : je vous écris à six heures du soir, loin des eaux, loin de toute vapeur. C'est pour me donner de la joie que je veux causer un moment avec vous; j'ai rompu tout autre commerce[164] ». La correspondance pouvait alors s'inscrire comme étant une forme de continuité à la sociabilité de cour. La prise des eaux devait demeurer une expérience hors du commun, positive pour les uns, négative pour les autres. Il ne suffisait pas de partager les sentiments de cette expérience avec les seuls malades présents sur les lieux, mais également d'en informer les proches, ce qui, croyons-nous, contribua à la propagation du thermalisme de cour et put influencer, par les récits et les diverses expériences, le choix d'une destination.

L'écriture d'une correspondance semblait réellement avoir l'effet d'un divertissement, d'un plaisir quasi coupable puisqu'elle devait être régie selon les lois de la cure. La vie de baigneur étant réglée selon la prise des eaux, il y avait donc des heures établies pour écrire[165]. Ainsi, Boileau prit la plume à « dix heures du soir qui est une heure fort extrôrdinaire aux Malades de Bourbon » afin d'informer Racine de l'amélioration inattendue de sa santé[166]. Certains médecins des eaux craignaient que l'entretien d'une correspondance, l'envoi et la réception de lettres, ne vienne troubler le malade puisqu'il était recommandé de boire les eaux éloignées de toutes inquiétudes d'esprit[167]. L'arrivée par la poste, souvent inconstante, de lettres pouvant contenir de mauvaises nouvelles pouvait ainsi venir troubler la quiétude des soins. Certains médecins s'opposaient donc à l'entretien d'une correspondance et à l'écriture lors du séjour aux eaux. Madame de Sévigné s'insurgea d'ailleurs contre cette mesure affirmant à sa fille, « si les médecins, dont je me moque extrêmement, me défendaient de vous écrire, je leur défendrais de manger et de respirer, pour voir comme ils trouveraient de ce régime[168] ». La correspondance était d'autant plus importante si les sources de divertissement étaient pauvres. Comme madame de Sévigné le mentionnait à plusieurs reprises lors de ses différents voyages à Vichy et Bourbon, sa correspondance avec sa fille

[163] Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « La lettre de voyage : première époque : l'âge classique », *La Poste*, [En ligne], Édition du 7 février 2007, http://www.fondationlaposte.org/article.php3?id_article=18&id_secteur=1&archive=true, (Page consulté le 15 mai 2008).
[164] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 543.
[165] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 3, Paris, Gallimard, 1978, p. 322.
[166] Nicolas BOILEAU, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1966, p. 746.
[167] Claude FOUET, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, Paris, Pepie, 1686, p. 205.
[168] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 296.

demeurait son unique plaisir[169]. Près d'un siècle plus tard, l'abbé de Voisenon à Cauterets attendait toujours sa correspondance avec impatience. Il affirmait que, malgré les ressources du spectacle : « je m'ennuie; personne ne m'écrit […][170] ». L'arrivée de la poste était très certainement une des distractions principales dans les stations isolées comme Cauterets et Barèges.

Avant les événements révolutionnaires, les voyages aux eaux, les stations à la mode et la douce vie qu'on pouvait y mener, furent chantés par divers littérateurs. Ces récits nous donnent souvent une vision altérée des lieux et s'inscrivent dans une topologie imaginaire, à laquelle le voyageur participe à alimenter le caractère mythique de la ville d'eau. En effet, comme l'explique Dominique Jarrassé, « Autour des sources naquirent des légendes et des « villes » qui outrepassèrent leur raison d'être originelle de station médicale quasi-miraculeuse pour participer d'un mythe dont les clés ressortissent aux mots de jeu, amour et mort[171] ».

Bien que les récits de voyage aux eaux relatent la maladie, la souffrance et parfois même la mort, ces éléments demeuraient généralement relégués au second rang, voilés par le caractère hédoniste des curistes. Le *Mercure Gallant* de juin 1678 faisait l'éloge de Vichy « […] les eaux de Vichy ont eu un effet admirable; le beau monde qui s'y est assemblé à bien contribué à la guérison des malades en y amenant les plaisirs qui ne les ont presque pas quittés. Le jeu, la bonne chère, la promenade, les concerts de musique ont été les divertissements de tous les jours et il y a un bal fort souvent […][172] ». La vogue et la popularité de Forges inspirèrent en 1633, les *Divertissements de Forges*, dans lesquels, à travers une histoire d'amour, étaient relatés la vie des eaux et leurs divertissements[173]. Dans la tradition, les *Amusements* étaient des recueils d'anecdotes, mais les *Amusements de Spa* du baron de Poellnitz, publié en 1734, marqua la création d'un genre littéraire nouveau dédié non seulement aux fontaines, mais à la société qui les fréquentait, relatant un style de vie allègre et agréable, des divertissements et des plaisirs. Le genre connut un succès retentissant

[169] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 2 et 3, Paris, Gallimard, 1978, Voyage à Vichy et Bourbon.
[170] Charles-Simon FAVART, *op. cit.*, p. 137.
[171] Dominique JARASSÉ, « Poétique de la ville d'eau », dans *Villes d'eaux en France,* Paris, Institut français d'architecture, 1984, p. 145.
[172] *Mercure Galant* juin 1678, cité dans, Paul GERBORD, *Loisirs et Santé, Les thermalismes en Europe des origines à nos jours*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 43.
[173] François COLLETET, *Les Divertissements de Forges*, mentionné par Dominique JARASSÉ, « Poétique de la ville d'eau », dans *Villes d'eaux en France,* Paris, Institut français d'architecture, 1984, p. 146.

et quelques sources minérales françaises eurent leurs *Amusements* comme les *Passe-temps agréables des eaux minérales de Bagnères-de-Bigorre* paru en 1785 et les *Amusements de Passy* paru en 1787[174].

Outre les *Amusements*, les villes d'eaux inspirèrent d'autres représentations littéraires. Comme le mentionnait Jean-Pierre Picquet à propos de Barèges et de ses paysages, elles « […] n'appartiennent pas seulement à la médecine; la peinture et la poésie lui rendent également hommage[175] ». Dominique Jarrassé affirmait que la ville d'eau était un « lieu non poétique», puisque même si de grands poètes firent des séjours aux eaux, la qualité des vers sur le sujet demeura pauvre[176]. Néanmoins, le poème *Voyage aux eaux* de Le Mierre, contribua à la construction de l'image de la ville d'eaux telle qu'elle était perçue autrefois[177]. Le poème est d'autant plus utile qu'il s'insère dans un ensemble de poèmes relatant les usages de l'année 1777. En examinant la table des sujets dans *Les Fastes ou les usages de l'année*, nous remarquons que le voyage aux eaux était devenu si courant qu'il côtoyait des événements aussi communs que la fête de la nouvelle année, le bal de l'opéra, le carême, la fête de Pâque et les noces.

Les villes d'eaux étaient donc, malgré les recommandations, un lieu propice à l'écriture. Boileau s'était fait expliquer que les eaux lui donneraient « […] toute liberté de lire, et mesme de composer[178] ». La comédie, divertissement populaire chez la clientèle des sources minérales, prit rapidement pour sujet la vie aux eaux. Ainsi, l'abbé de Voisenon prévoyait faire jouer une comédie qui serait précédée d'un prologue concernant les installations du théâtre se rapportant aux bains[179]. Plus tard, à partir de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, une nouvelle clientèle viendra profiter de l'environnement de la ville d'eau afin de s'en inspirer. Ce fut le cas d'une certaine mademoiselle de Saint-Léger qui profita de son voyage en Auvergne pour de se rendre au Mont d'Or, « lieu enchanteur pour elle; la majesté de ces montagnes lui élevant l'imagination, elle en profitait pour travailler à un roman historique[180] ».

[174] Dominique JARRASSÉ, *op. cit.*, p. 147-148.
[175] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 204.
[176] Dominique JARRASSÉ, *op. cit.*, p. 157-158.
[177] Le « Voyage aux eaux » d'Antoine-Marin LE MIERRE, se trouve en annexe 1.
[178] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 737.
[179] Charles-Simon FAVART, *op. cit.*, p. 168.
[180] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, 1887, p. 30.

Chapitre 6 : Une vie réglée par les soins

La vie à la ville d'eaux devait être réglée selon les règles de la cure. Les divertissements devaient également se plier aux horaires des eaux. Si les plaisirs et mondanités agissaient, en tant que complément de la cure, ils cachaient également une réalité beaucoup plus sévère. Les souffrances, les maladies et la dureté des soins étaient généralement reléguées au second rang du voyage aux eaux. Pourtant, pour certains, le voyage aux eaux était le dernier recours d'une médecine poussée à bout et il était fort possible de ne jamais en revenir.

6.1 Les divertissements, un supplément à la cure

Les amusements et divertissements des villes d'eaux faisaient partie intégrante de la réalité. Le *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts* de 1777 recommandait, à titre de prescription, les amusements puisqu'ils contribuaient grandement aux effets salutaires des eaux minérales[181]. Selon Pierre Jean-Baptiste Le Grand d'Aussy, les agréments de la société thermale consistaient aux promenades, à la bonne chère et aux plaisirs[182]. Les villes d'eaux à la mode devaient donc être en mesure d'offrir ces différents services puisqu'ils ne faisaient pas qu'attirer une clientèle nombreuse venue strictement pour se divertir, mais bien parce que ces trois éléments se rapportaient à la cure elle-même. Dans une brochure datant du XVIII^{e} siècle, le médecin de Bagnères remplaça même les pratiques dites dangereuses, employées depuis Hippocrate, par deux moyens selon lui infaillibles : « […] le plaisir et la promenade. Toute la science médicale est comprise dans cette harmonie physique et morale, l'âme du monde, qui donne le mouvement des idées et des intérêts vers les améliorations sociales, résultat inévitable des lumières, découverte de la médecine universelle! [183] ». Bien que ces trois règles du thermalisme aient eu valeur de soin ou même de traitement complémentaire, la règle d'or demeura la modération. Il était alors primordial, au tournant du XVIII^{e} siècle lorsqu'il s'agissait d'entreprendre une cure thermale, de vivre de façon régulière et sereine autant lors du voyage que lors de la cure.

[181] Henri Marie DUCROTAY DE BLAINVILLE, *op. cit.*, p. 644.
[182] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *op. cit.*, p. 183.
[183] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 289.

Bien que l'exercice fût recommandé, il fallait éviter les exercices physiques et mentaux à caractère violent. Ce fut probablement la raison pour laquelle Boileau écrivit à Racine le 21 juillet, 1687, « Je n'ay pas encore eu de temps pour me remettre à l'estude, parce que, j'ay esté assez occupé des remedes, pendant lesquels on m'a defendu sur tout l'application[184] ». En effet, selon le médecin du roi Claude Fouet, il était important de se libérer de toutes inquiétudes de quelques natures qu'elles fussent, puisqu'il avançait que la tranquillité augmentait de façon prodigieuse le succès des remèdes. Le malade devait donc se présenter aux eaux avec pour seuls soucis sa santé et le désir de guérir. Au contraire, un malade troublé par quelques embarras risquait fort, par son chagrin et ses préoccupations, de porter atteinte à l'efficacité des eaux[185]. Par exemple, Encosse, se trouvant au pied des Pyrénées, étant éloigné de tout commerce, ne recelait aucun divertissement excepté celui de revenir à la santé[186]. Les traitements devaient alors commencer dans un état d'esprit des plus serein afin d'assurer la pleine efficacité des eaux[187]. Mais en d'autres lieux où ils abondaient, les divertissements n'avaient pas qu'une utilité récréative, il s avaient bel et bien une finalité curative et les médecins prescrivaient parfois la participation active aux amusements.

La promenade tout comme les divertissements étaient nécessaires au succès de la cure et prirent rapidement le statut de complément. Nous pouvons imaginer qu'ils pouvaient servir à masquer la pénible réalité des soins, élément sur lequel nous reviendrons allègrement. Ils étaient naturellement l'héritage de cette clientèle aristocratique à laquelle une vie sociale de mondanités et de divertissements était nécessaire. Les divertissements s'inséraient donc dans le traitement. Boileau redoutait les eaux de Bourbon puisqu'on les disait fort endormantes et qu'il était strictement interdit de s'endormir après en avoir absorbé. En effet, dormir après avoir bu les eaux pouvait avoir de fâcheuses conséquences. Diderot stipulait que si un baigneur avait le malheur de s'endormir après avoir bu les eaux de Bourbonne, cela avait pour effet d'élever sa chaleur corporelle et de causer de la fièvre : « Les eaux veillées sont innocentes, les eaux assoupies sont fâcheuses[188] ». Ainsi, recommandait-on les plaisirs et les divertissements, promenades incluses, afin de combattre la fatigue et de rester éveillé après le repas du midi. Boileau se vit donc accordé la liberté de lire et de composer sous la seule

[184] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 736.
[185] Claude FOUET, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, Paris, Pepie, 1686, p. 205-206.
[186] Laurent-Pierre BÉRENGER, « Voyage de Messieurs de Bachaumont et La Chapelle », *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*, Paris, Chez Gay & Gide, Nyon, 1783, p. 57.
[187] Claude FOUET, *op. cit.*, p. 205.
[188] Denis DIDEROT, *op. cit.*, p. 603.

restriction de ne pas s'endormir[189]. Ces activités devaient toujours, selon la règle, être pratiquées avec modération. Les jeux devaient rester simples, ou selon les termes de l'auteur, « sans interests ». Les promenades ne devaient pas faire « apprehender le serain » car l'excès était dangereux. En effet, la prise des eaux sous n'importe quelle forme créait une réaction humorale qui échauffait « plus que toutes autres réaction » et, il fallait éviter de l'altérer les humeurs par toute forme d'excès[190]. Pratiquer la promenade ou quelques exercices de façon modérée entrait dans la forme du traitement, d'autant plus qu'elle contribuait également à l'évacuation des humeurs et préparait donc à la prise des eaux. Plus tard, à partir du milieu du XVIII^{e} siècle, l'exercice aura toujours un rôle primordial dans la cure thermale, permettant la préparation des traitements et favorisant l'évacuation des humeurs, mais, comme nous l'avons précédemment mentionné, elle servit désormais à renforcer la fibre.

« Faire bonne chère» devait faire partie des plaisirs d'un voyage aux eaux. Pourtant, les repas étaient soumis à des horaires stricts et à une règlementation rigoureuse.

> L'on doit regler l'heure du manger sur celle de la boisson […] Pour le dîner, l'on peut boire moitié eau & moitié vin, peur ceux qui ont accoûtumé des viandes qui ne fatiguent point l'estomac, bannir les ragoûts & la pâtisserie, & plus particulierement celles où il y a beaucoup de sucre, dont on ne doit user qu'avec moderation pendant la boisson […]. Nous conseillerions, mais sagement, aux malades de manger chez eux, & non en compagnie, tant parce qu'il faut être extrêmement libre, que parce qu'il est impossible que par complaisance on ne péche, ou en quantité ou en qualité des viandes & nous avons toujours experimenté que les malades qui mangent chez eux, sont plus satisfait des Eaux que les autres, ce qui se trouve plutôt à l'égard des Bourgeois qui vivent regulierement que les personnes de qualité, qui prennent souvent les remedes à leur mode, pensant qu'il suffit de boire les Eaux sans en craindre l'évenement[191].

Le corps corrompu et toujours pénétré par l'air était, depuis le XVI^{e} siècle, le fruit d'une attention toute particulière. La nature de la nourriture et de la boisson ayant un impact direct sur les humeurs, ces éléments devaient être scrupuleusement choisis. Les siècles suivants furent donc marqués, chez une minorité de l'élite, par la sobriété alimentaire[192]. Les régimes entrepris lors de la cure devaient donc être attentivement observés, dans ces siècles où l'alimentation faisait l'objet d'analyses.

[189] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 736-737.
[190] Claude FOUET, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, Paris, Pepie, 1686, p. 214-215.
[191] *Ibid*., p. 212-213-214.
[192] Georges VIGARELLO, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, Collection L'Univers historique, 1993, p. 70.

Comme la prise des eaux minérales influençait également les humeurs, il était important de régler la vie thermale autour de leur prise. Ainsi, il ne fallait pas altérer davantage les humeurs par la nourriture. Le régime alimentaire faisait état de traitement puisque certains aliments avaient la caractéristique d'être médicamenteux pour certaines afflictions. Ainsi, Boileau se vit recommander le lait d'ânesse pour soigner son aphonie. Claude Fouet conseillait également de manger dans le confort de sa résidence et déconseillait la compagnie, ayant remarqué que ces personnes étaient plus sujettes à commettre des excès. Rongé par l'ennui, lors de son séjour à Cauterets, l'abbé de Voisenon déplorait : « On mène une vie de religieux; on ne mange pas les un chez les autres […][193] ». Néanmoins, il semble qu'il ait trouvé un endroit pour fuir sa lassitude.

> […] c'est chez le pâtissier; il fait des tartelettes admirables, des petits gâteaux d'une légèreté singulière, et des petites tourtes composées avec de la crème et de la farine de millet; on appel cela des millassons. Je m'en gave toute la journée; cela fait aigrir mes eaux, cela me rend jaune; mais je me porte bien, et je fais l'amour sur le cul du four[194].

Comme nous pouvons le remarquer, selon les différents témoignages, les règles du bon succès de la cure n'étaient pas toujours respectées, entrainant l'abbé à éprouver plusieurs malaises lors de son séjour à Cauterets. « Je suis si gonflé de pâtisserie, que j'en crève. Je me suis baigné malgré mon indigestion dans mon eau soufrée. Le mal de cœur m'y a pris, j'en suis sorti au bout d'une demi-heure, mais tout en nage, et tout près de tomber en faiblesse[195] ». Le régime alimentaire suivi lors des traitements thermaux était à l'image de la ville d'eaux, teintée d'une ambivalence. Il pouvait faire partie des plaisirs de la cure tout comme il pouvait être vécu péniblement.

Bien que les divertissements et les plaisirs durent tenir lieu d'accompagnement et même de complément aux traitements, ils devaient toujours être selon la règle, pratiqués de façon modérée. Lors du séjour de l'abbé de Voisenon à Cauterets, le principal divertissement était le théâtre. La représentation spéciale en l'honneur de la duchesse de Choiseul dut être annulée puisque celle-ci, affligée de sa santé, mettait tant d'ardeur dans les répétitions que les médecins craignaient que sa santé en fut altérée. La pratique excessive d'amusements pouvait ainsi avoir des conséquences fâcheuses sur la santé des malades. Le *Journal de physique, de*

[193] Charles Simon FAVART, « Lettre de M. l'abbé de Voisenon à madame Favart », *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p. 135.
[194] *Ibid*., p. 133.
[195] *Ibid*., p. 156.

chimie, d'histoire naturelle et des arts, paru en 1777, stipulait donc que « L'air libre & pur de la campagne, un exercice modéré, les amusements, contribuent infiniment aux effets salutaires des eaux minérales. Le gros jeu, les veilles, la bonne-chere en exces, ne font que trop souvent les causes de leur peu de succès[196] ». Ainsi, même dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la règle d'or du thermalisme, même si elle ne paraissait pas toujours appliquée avec succès, demeurait la modération.

6.2 Une réalité bien déguisée

L'entreprise d'un voyage vers des sources thermales était perçue par plusieurs comme l'ultime et dernier recours et pouvait aussi bien être le dernier voyage. C'est ainsi qu'une connaissance de mademoiselle de Montpensier, monsieur Berville, « fit un grand voyage; car il mourut, deux jours après être parti de Forges, de son apoplexie […][197] ». Bien que les récits laissaient plus souvent transparaître les divertissements, les plaisirs et la douce vie menée aux eaux, cette réalité en cachait une autre beaucoup plus sombre. Il suffit d'étudier attentivement les différents témoignages de baigneurs pour y entrevoir l'ennui, la mort et la maladie sous leurs formes les plus accablantes.

Les villes d'eaux niaient la mort, renvoyant souvent les malades pour qui il n'y avait plus d'espoir. Nous apportons l'hypothèse que les autorités des villes d'eaux craignaient que la mort vienne troubler la quiétude nécessaire pour entreprendre les soins et faire une mauvaise publicité aux eaux de la ville. L'histoire d'un Sergent d'Artonne en Auvergne vient appuyer cette hypothèse. Atteint d'une paralysie des bras, des jambes et de l'estomac, il se rendit à Vichy en 1679 dans un ultime recours. À son arrivée, il rencontra les médecins des lieux, dont Claude Fouet. À ce moment, il affirma « dès que nous l'eûmes vû dans ce pitoyable état, nous conseillâmes à sa femme de le reconduire chez elle, apprehendant qu'il ne fût l'opprobre des Eaux, & qu'il n'y mourût ». Puisqu'on refusait ainsi de le traiter, le malade envoya sa femme lui quérir les eaux pour qu'il puisse y goûter. À partir de ce moment, les médecins, voyant que les eaux lui faisaient du bien, décidèrent de le traiter[198]. Il en résulta une guérison miraculeuse. Cette histoire serait tombée dans l'oubli et serait probablement demeurée cachée si le malade était décédé sur les lieux. Il est fort probable que

[196] Henri Marie DUCROTAY DE BLAINVILLE, *op. cit.*, p. 644.
[197] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 2, Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 451.
[198] Claude FOUET, *op. cit.*, p. 204.

cette histoire fut enjolivée, peut-être même inventée, s'insérant dans un traité visant à promouvoir les nouveautés des eaux de Vichy. Elle semble néanmoins confirmer que les médecins des eaux pouvaient refuser de soigner les malades graves de peur qu'ils y meurent sur place faisant ainsi de la mauvaise publicité à la station thermale. Dans un autre ordre d'idée, comme nous l'avons mentionné avec le thermalisme de cour, la bonne publicité était toujours la bienvenue. Boileau affirmait que ses médecins lui étaient entièrement dévoués et « […] qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnast quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection il y va de leur interest par ce que ma maladie faict grand bruit dans Bourbon[199] ».

La mort revenait toujours préoccuper l'esprit des baigneurs qui côtoyaient des malades en plus mauvaise condition qu'eux. L'abbé de Voisenon écrivait : « […] je crois que Prevost mourra auparavant (la fin du voyage) : vous aviez bien vu dans les cartes qu'il avait la tête en bas; il prétend que l'air d'ici lui est mortel; le vin lui porte à la tête, et l'eau au ventre; il a l'air d'un revenant qui vient me tirer par les pieds[200] ». La mort était bel et bien présente à la ville d'eaux, pour nous le remémorer, il suffit de mentionner que Madame de Montespan, favorite de Louis XIV, mourut à Bourbon-l'Archambault en 1707 alors qu'elle tentait de recouvrer la santé.

Les villes d'eaux n'étaient également pas à l'abri de la maladie infectieuse. Par exemple, en 1675 mademoiselle de Montpensier ne se rendit pas à Froges puisque la petite vérole y sévissait. Elle prit les eaux dans sa résidence à Eu[201]. Une ville d'eaux pouvait donc être ravagée par la maladie. En effet, ce fut la peste de 1629 et les catastrophes naturelles qui vinrent interrompre le succès de Plombières au cours du XVII^{e} siècle. Il fallut attendre le siècle suivant pour que la ville recouvre sa renommée[202]. Les nombreux traités portant sur les eaux minérales laissaient entrevoir toutes les maladies qu'elles pouvaient prétendre guérir, révélant ainsi la maladie comme étant une réalité de la ville d'eaux. Madame de Sévigné donna un témoignage de cette réalité : « Il y a ici des gens estropiés et à demi mort qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits (les uns sont contents, les autres

[199] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 745.
[200] Charles-Simon FAVART, *op. cit.*, p. 166.
[201] Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de MONTPENSIER, *Mémoires de Mlle de Montpensier*, volume 3 Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, p. 376.
[202] Fernand ENGERAND, *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges*, Paris, Plon, 1936, p. 210.

non), c'est une infinité de restes ou de menaces d'apoplexies; c'est ce qui tue[203] ». Au XVII[e] siècle, les eaux de Vichy et de Bourbon l'Archambault profitèrent grandement à la santé de la marquise Sévigné. Lors de son séjour à Vichy en 1676, elle écrivait « Personne ne s'est si bien trouvé de Vichy que moi, car bien des gens pourraient dire :

Ce bain si chaud, tant de fois éprouvé,
M'a laissé comme il m'a trouvé[204] *».*

En 1687, à Bourbon, elle expliquait qu'elle ne de devrait quitter un lieu où elle se portait si bien. Pourtant, elle déplorait le fait que si les eaux portaient un grand secours à certains, elles étaient inefficaces pour d'autres. Se trouvant à Bourbon la même année, Boileau crut l'espace d'un instant que sa voix lui revenait, à la fin de ses traitements il annonçait à Racine, « Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé[205] ». Le miracle des eaux ne s'opérait pas toujours laissant les malades sans espoir.

Bien que les autorités tentèrent de masquer cette dure réalité, elle demeurait bien présente à travers les nombreux témoignages. À Bourbonne, Diderot connut l'amertume de la maladie lorsqu'il rencontra l'abbé Boudot qui avait perdu l'usage d'une main. Cette rencontre accablante fut suivie d'un épisode des plus troublants. « J'étais à peine revenu de chez l'abbé que voilà Mme de Nocé qui arrive et qui m'appelle au secours d'une pauvre désespérée. C'était une dame de Propiac, la femme d'un receveur des domaines de Dijon, qui s'arrachait les cheveux à côté de son mari agonisant. J'arrive. J'arrache cette femme au plus affreux des spectacles. Elle criait […][206] ». Les villes d'eaux recelaient de réels malades désireux de se plier à toutes les règles de la cure afin de recouvrer la santé. Le spectacle du faste, de la joie, de l'amusement mêlé aux plaintes des malades souffrant était typique du caractère antinomique de ce lieu particulier.

[203] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 3, Paris, Gallimard, 1978, p. 322.
[204] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance*, volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 317.
[205] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 750.
[206] Denis DIDEROT, *op. cit.*, 1972, p. 618.

6.3 La rudesse des soins

Si la maladie et la mort pouvaient venir interrompre la douceur de vivre des villes d'eaux, il faut également y ajouter la rudesse des soins. Les mondanités et divertissements étaient nécessaires afin d'attirer une clientèle aristocratique. Ils servaient également à apaiser la réalité des soins. Si plusieurs baigneurs voyaient la cure thermale comme la fuite vers un endroit où il faisait bon vivre, pour plusieurs, les soins représentaient un supplice.

Le témoignage de madame de Sévigné à propos de ses traitements fait état d'une pénible réalité. À Vichy, en 1676, il fallait d'abord se lever à six heures puisque, comme le mentionnait le *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, il fallait prendre les eaux le plus tôt possible. Les eaux en boissons étaient bouillantes et fort mauvaises au goût. La douche semblait être une épreuve des plus pénibles, puisqu'elle la comparait au purgatoire. Conservant pour habillement qu'une seule feuille de figuier, état qu'elle trouvait fort humiliant, elle se soumettait au supplice de la douche.

> Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits, et puis on s'attache aux jointures qui ont été affligées. Mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre. Cependant, c'est là le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlées, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà ce qui guérit[207].

La sudation avait pour but d'évacuer les humeurs peccantes, elle durait deux heures, pendant lesquelles il fallait rester éveillé. Madame de Sévigné écrivait à sa fille, « Quand on entre dans le lit, il est vrai qu'on n'en peut plus : la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits en campagne, des battements partout[208] ». La sudation était telle, qu'elle perçait le matelas[209]. Elle dut se soumettre à ce traitement durant huit jours, affirmant que la *suerie* et la douche étaient des « états pénibles ». La souffrance faisait donc partie du remède, tout comme le concevait Boileau qui croyait que c'était la volonté de Dieu de se soumettre au joug de la Medecine[210]. Lors de son second voyage à Vichy, la marquise Sévigné prit le bain qu'elle compara à un combat. Les traitements étaient si difficiles à supporter que Claude

[207] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ. *op. cit.*, p. 202.
[208] *Ibid.*, p. 202.
[209] *Ibid.*, p. 307.
[210] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 786.

Fouet affirmait « […] peu de gens sont assez robustes pour résister aux évacuations du Bain ou de la Douche, & de la boisson en un même jour […][211] ».

Façon de prendre la douche à Plombière au milieu du XVIII[e] siècle[212]

Comme nous l'avons observé, l'entreprise d'un voyage aux eaux était précédée de précautions qu'il était primordial d'observer et qui pouvaient s'avérer fort pénibles. Boileau nous dévoilait quelles étaient ces formalités : « Depuis ma derniere letre j'ay esté saigné, purgé etc. et il ne me manque plus aucune des formalités pretendues necessaire pour prendre les eaux[213] ». En effet, selon Claude Fouet,

[211] Claude FOUET, *op. cit.*, p. 209.
[212] Planche gravé de Dom CALMET, Nancy, 1748, dans Eugène-Humbert GUITARD, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*, Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1951, p. 135.
[213] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 736.

> […] les remedes qui ne doivent pas être les mêmes pour tous les malades; car il faut que les un soient saignez, & les autres non, suivant le temperament des malades, & les nature de leurs maux, & encore l'état auquel ils se trouvent après un long voyage qui remue & alerte souvent les humeurs, quelquefois il faut commencer pas vuider les humeurs des premieres voyes, & en ce cas il est assez à propos de prendre quelques lavemens laxatifs, dont la composition doit être suivant les forces & l'humeur dominante,& le lendemain être purgé avant de boire[214].

Ces mesures pouvaient avoir des effets pénibles puisque, suite au traitement, Boileau tomba en faiblesse de telle sorte qu'il n'arrivait plus à se soutenir[215]. Le voyage du retour devait également être entrepris selon plusieurs précautions. Il fallait être purgé avant de l'entreprendre, et le repos était tout aussi important que lors du premier voyage. De plus, selon Claude Fouet, les résultats du traitement pouvaient apparaitre un mois ou six semaines après la prise des eaux. Le cas échéant, il était nécessaire de multiplier les purgations afin d'évacuer les humeurs abondantes.[216]

Comme nous l'avons mentionné, les médecins des eaux avaient fort mauvaise réputation. Les progrès de la médecine et de la chimie permettaient une analyse plus efficace des eaux et de leurs utilisations. Néanmoins, la médecine des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles fut troublée par des querelles intestines divisant la profession entre médecins modernistes et médecins conservateurs traditionalistes prônant la rassurante médecine d'Hippocrate et de Galien[217]. Les malades se retrouvaient donc au centre d'une médecine désorganisée, souvent inefficace dirigée par des médecins attirés davantage par le profit que par la guérison des malades.

> A vous dire le vrai, mon cher Monsieur, c'est quelque chose d'assés fascheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très conjectuelle et ou l'un dit blanc et l'autre noir car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est point bon à mon mal mais ils pretendent qu'il y va de la vie et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voila livré à la Medecine et il n'est plus temps de reculer[218].

La médecine des eaux semblait d'autant plus pénible que même si la dévotion des médecins semblait réelle, le malade se soumettait corps et esprit à cette cure de la dernière chance laborieuse, mal définie. Les médecins de Vichy n'étaient pas d'accord sur l'idée de faire prendre un bain à Boileau, se basant sur l'affirmation du médecin Fagon : « […] des

[214] Claude FOUET, *op. cit.*, 1686, p. 206.
[215] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 736.
[216] Claude FOUET, *op. cit.*, p. 217.
[217] Renato G. MAZZOLINI, « Les Lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturalist », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. Tome II, De la Renaissance aux lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 94.
[218] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, p. 742.

exemples de gens non seulement qui n'ont pas recouvert la voix, mais qui l'on mesme perduë pour s'estre baignez[219]». Boileau risquait ainsi de voir son état se détériorer. À Cauterets, l'abbé de Voisenon craignait que madame de Choiseul ne meurt d'une des malheureuses médecines qu'on lui administrait[220]. Aussi, les chimistes et les médecins se mirent à émettre des mises en garde quant aux dangers des eaux mal prises ou bues sans supervision.

> On peut dire des eaux minérales, comme de tous les remèdes efficaces, qu'elles sont très-utiles, lorsqu'elles sont employées avec prudences et discernement; elles deviennent nuisibles, lorsqu'on les prend dans des cas auxquels elles ne conviennent pas. On doit donc, en premier lieu, éviter, en général, de donner des eaux minérales à toute personnes qui, ayant des frissons, du mal à la tête, des lassitudes spontanées […] elles conviennent encore moins aux malades qui ont quelques tumeur déjà ancienne[221].

Finalement, l'hostilité des lieux, les régimes austères et le rythme de vie quasi religieuse de la ville d'eaux pouvaient souvent venir ajouter à la dureté des soins. L'éloignement de la ville et la campagne pouvaient être une source d'ennui, « […] ce cruel fléau du genre humaine, et surtout des riches[222] ». L'abbé de Voisenon, malgré le divertissement du théâtre et les pâtisseries, trouvait le séjour de Cauterets des plus ennuyants. Après mûre réflexion Boileau écrivait à Racine, « […] il n'est pas necessaire que vous veniés vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde et le chagrin que vous auriés infailliblement de vous y voir ne ferait qu'augmenter celui que j'ay d'y estre[223] ». Si le beau temps pouvait agrémenter le séjour aux eaux, la mauvaise température pouvait attrister de façon considérable la saison. « Il y a aujourd'hui un mois que je suis parti de Paris; il en reste encore trois, et cela me paraît d'une longueur exorbitante. Il fait un temps déplorable dans l'horrible cloaque où je suis. La pluie nous inonde tous les jours[224] ». La désillusion de ne pas guérir venait également ajouter à la mélancolie des malades « […] dans le chagrin de ne point guérir on a quelque fois des momens où la melancolie redouble[225] ».

Il semble alors que tout au long des XVII[e] et XVIII[e] siècles, les villes d'eaux réussirent à balancer mondanités, divertissements et plaisirs avec les réalités de la maladie, de l'ennui et de la mort afin de garder l'équilibre entre cette clientèle hétérogène. Elle permit

[219] *Ibid*., p. 736.
[220] Simon FAVART, *op. cit.*, p. 124.
[221] Henri Marie DUCROTAY DE BLAINVILLE, *op. cit.*, p. 642.
[222] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 196.
[223] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, Paris, Gallimard, 1966, p. 743.
[224] Charles-Simon FAVART, *op. cit.*, p. 135.
[225] Nicolas BOILEAU, *op. cit.*, 1966, p. 742.

d’un côté à une clientèle venue se divertir de profiter des mondanités et des divertissements et de l’autre à une clientèle physiquement accablée de trouver remèdes auprès de ces eaux salutaires.

Troisième Partie : Un regard évolutif

Chapitre 7 : Vers un nouveau voyage

L'étude des correspondances, des mémoires et des traités d'analyses chimiques des sources minérales, nous a fourni de l'information sur le voyage aux eaux et leurs modalités, tout en nous éclairant sur les pratiques sociales reliées à cette forme de thérapie. Elle nous a également révélé certains changements entre le voyage du XVII^{e} et du XVIII^{e} siècle. Les formes du voyage évoluèrent au cours des siècles. Par exemple, le XIX^{e} siècle fut marqué par la mise au point du réseau ferroviaire permettant la démocratisation du voyage, l'essor d'un nouveau tourisme et par le fait même, permit l'épanouissement du thermalisme. Bien que la maladie, la recherche des plaisirs et des mondanités demeurent des causes essentielles pour se rendre à la ville d'eaux, nous avons observé, dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, que les voyageurs étaient imbus d'une nouvelle conscience de soi, du territoire et du paysage.

7.1 Une définition : Un nouveau siècle, un nouveau voyage

La question « qu'est-ce que les Lumières? » demeure complexe et est sans cesse revisitée. Afin de comprendre l'influence de ce siècle sur le voyage et sur le thermalisme, quelques notions doivent être définies. Mentionnons seulement que l'homme éclairé est celui qui, émancipé de la monarchie et de l'Église, « accède à la connaissance par sa propre volonté ». Il découvre ainsi un monde teinté d'une multiplicité et d'un relativisme permettant d'exercer la raison. Cela permit l'émergence de la volonté de « classer et de comprendre, de réunir et d'associer » donnant une unité à l'esprit critique[226]. Le livre encyclopédique représente, selon nous, l'expression concrète de la philosophie des Lumières. Nous pouvons affirmer sans grande crainte que le voyage, expérience éminemment culturelle, fut influencé par cette raison et ce rationalisme. Nous apportons l'hypothèse que si des changements significatifs eurent lieu dans le voyage entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle, ils se reflèteraient probablement à l'intérieur des définitions de l'époque. Nous avons ainsi interrogé les

[226] A. BAECQUE et F. MÉLONIO, *Lumières et liberté, Les dix-huitième et dix-neuvième siècle, Histoire culturelle de la France*, volume 3, Paris, Éditions du Seuil, 2^{e} édition (Première en 1998), 2005, p. 13.

définitions du mot voyage dans différents dictionnaires afin de percevoir les signes de cette éventuelle évolution.

La définition du terme voyage du *Dictionnaire universel* (1690) de Furetière mettait l'accent sur l'éloignement géographique et le caractère éducatif. On voyageait par « […] curiosité pour voir des choses rares, […] pour en faire des relations », pour s'instruire et apprendre à vivre dans le monde[227]. La définition de *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, publié de 1751 à 1772, démontre une certaine évolution du concept. En premier lieu, il suffit de constater que la définition s'est enrichie, requérant pratiquement deux pages de l'ouvrage. Le transport de l'individu et l'éloignement géographique y sont toujours réitérés. Nous pouvons ensuite y déceler l'héritage humaniste des auteurs des Lumières. D'abord parce que les débris de l'Italie antique sont toujours dignes de curiosité et parce que l'inévitable caractère didactique du voyage se voit réaffirmé par la mention des anciens de l'Antiquité. Le voyage y est défini comme étant la meilleure « école de la vie », ainsi, « […] l'on trouve sans cesse quelque nouvelle leçon dans ce grand livre du monde; & où le changement d'air avec l'exercice sont profitables au corps & à l'esprit[228] ». Comme nous l'avons précédemment explicité, les bienfaits du voyage reflètent les préoccupations environnementales de l'époque, mais également les convictions en matière de santé et de médecine. L'article renvoie par la suite à l'expérience et au regard de l'autre.

> Les voyages […] sont au jugement des personnes éclairées, une partie des plus importantes de l'éducation dans la jeunesse, & une partie de l'expérience dans les vieillards. Choses égales, toute nation où règne la bonté du gouvernement, & dont la noblesse & les gens aisés voyagent, a des grands avantages sur celle où cette branche de l'éducation n'a pas lieu. Les étendent l'esprit, l'élèvent, l'enrichissent de connaissances, & le guérissent des préjugés nationaux. C'est un genre d'étude auquel on ne supplée point par les livres, & par le rapport d'autrui; il faut soi-même juger des hommes, des lieux, & des objets.

La définition confirme que les voyages étaient l'affaire d'une élite aisée. Comparativement à la définition de Furetière, le déplacement sur les lieux devient une nécessité. Il ne suffit plus de voyager dans « les cartes et dans les livres[229] », mais bien d'étudier « les mœurs, les

[227] Antoine FURETIÈRE, « Voyage » et « voyager », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « voyage ».
[228] Jean le Rond d'ALEMBERT et Denis DIDEROT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neufchâtel, chez Samuel Faulche, 1765, Tome dix-septième, p. 476.
[229] Antoine FURETIÈRE, « Voyage », *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « voyage ».

coutumes, le géni des autres nations, leur goût dominant, leurs arts, leurs sciences, leurs manufactures & leur commerce[230] ».

Nouveauté importante, la définition met dorénavant l'accent sur le rapport personnel avec l'autre et son milieu. « Ces forces d'observations faites avec intelligence, & exactement recueillies de père en fils, fournissent les plus grandes lumières sur le fort & le faible des peuples, les changements en bien ou en mal qui sont arrivés dans le même pays au bout d'une génération […]». Dans ce nouvel état d'esprit, à l'image même de l'ouvrage, le but du voyage est de recenser l'observable, c'est-à-dire les différents peuples et leurs particularités, afin d'obtenir une base de renseignements sur les différentes populations, leurs mœurs et leur territoire[231].

Au terme *voyageur,* l'auteur de l'article indiquait qu'il s'agissait d'un individu faisant un voyage pour différents motifs. Mais, fait intéressant, il s'attarde de façon précise à la production littéraire de voyage. Stipulant qu'elle pouvait être erronée puisque le voyageur, devant un récit fragmentaire, était tenté de puiser dans ses lectures afin de combler le déficit, la relation de voyage était susceptible de tromper son lecteur. Cela donnait ensuite mauvaise figure à l'ensemble des voyageurs. Les auteurs éclairés insistaient alors précisément sur l'importance de l'authenticité des renseignements observés[232]. Cette démarche avait pour but de redonner de la crédibilité aux voyageurs désireux d'informer par l'exactitude de leur récit. En effet, nous croyons qu'il ne s'agit plus, à partir de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, de simplement divertir le lecteur. Bien que le plus grand plaisir de Bérenger aurait été de parcourir avec son lecteur quelques-uns des pays chantés par Chapelle et Bachaumont, il faisait remarquer qu'il ne suffisait plus de cultiver le goût pour l'anecdote, rappelant ainsi le rôle crucial du voyageur tenant à informer par la justesse de son récit[233].

La définition du mot voyage a bel et bien évolué au XVIII^{e} siècle. Propulsée par les intellectuels éclairés, une nouvelle conception du voyage prend naissance. Toujours teintée de ces influences humanistes, elle est dorénavant chargée d'une volonté de recensement des éléments dignes d'intérêt. L'exactitude des observations portées sur un peuple, faisant foi de

[230] Jean le Rond d'ALEMBERT et Denis DIDEROT, o*p. cit*., p. 477.
[231] *Ibid.,* p. 477.
[232] *Ibid.,* p. 477.
[233] Laurent-Pierre BÉRENGER, *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*, volume 1, Paris, Chez Gay & Gide, 1783, p. III.

statistiques, doit servir à construire un discours scientifique, tout comme les topographies médicales représentent les premiers bilans sanitaires effectués sur une communauté. Les informations recueillies lors des voyages sont donc mises au service de ce nouvel « universalisme ordonné » des Lumières[234].

La mutation des récits de voyage nous intéresse particulièrement parce que nous en avons été témoins lors de nos recherches. Parallèlement à l'évolution du voyage, telle que perçue dans les dictionnaires, apparaît un profond désir de recenser les eaux minérales et de les tester afin de découvrir les ressources naturelles du territoire français. Puisque le voyage aux eaux signifiait généralement entreprendre un voyage à la montagne, nous avons également perçu un changement dans la perception des éléments de la nature. Les témoignages d'horreur semblent graduellement céder la place aux descriptions du sublime et à la description des sentiments. Une nouvelle forme de voyage paraît se dessiner à l'aube des événements révolutionnaires.

7.2 Les prémices du voyage patriotique

La tradition du voyage littéraire, visant à plaire au lecteur, se poursuivit tout au long du XVIII[e] siècle. Mais au milieu du siècle, la véracité des informations retrouvées dans ces récits, comme le démontrait la définition de l'*Encyclopédie*, devint primordiale et le désir d'informer prit, pour une minorité d'auteurs éclairés, la primauté sur le désir de plaire.

> Les Voyageurs sont aux Philosophes ce que les Apothicaires sont aux Médecins. Sur les relations des premiers les Philosophes appuient leurs systèmes; d'après la Pharmacie des autres, les Médecins dictent leurs ordonnances. Si les Apothicaires changent les drogues, les malades meurent, si les Voyageurs mentent, les Philosophes font de faux calculs. Le rôle de Voyageur est donc plus important qu'on ne pense[235].

Dans le premier tome du *Recueil amusant de voyages*, paru en 1783, un marquis anonyme démontrait, par analogie, l'importance du rôle du voyageur, s'accordant ainsi avec la définition de l'*Encyclopédi*e.

[234] A. BAECQUE et F. MÉLONIO, o*p. cit*., p. 13.
[235] Laurent-Pierre BÉRENGER, o*p. cit*., p. 7-8.

« Il (le voyage) exige à la fois de la probité & de l'instruction; car en relations, comme en chymie, on peut tromper par ignorance & par mauvaise foi. D'après cela, peu de choses me semblent aussi ridicule, & même aussi dangereuses que la rage de faire voyager les jeunes gens à peine sortis du College[236] ». Cette diatribe visait probablement les tenants du Grand Tour, cette pratique qui, du XVI^e^ siècle au XVIII^e^ siècle, visait à parfaire l'éducation des jeunes gens des plus hautes classes de la société européenne, souvent juste après, ou pendant leurs études[237]. Cette pratique, selon le marquis, avait pour effet de donner une image non représentative d'une nation éclairée. De plus, il stipulait qu'il était tout à fait aberrant d'envoyer des jeunes inaptes à répondre à des questions sur leurs propres terres d'origine et quérir de l'information sur un autre pays qui n'était pas le leur[238]. Il s'insurgeait contre le fait d'envoyer des « […] rejetons imbéciles, faire parade chez l'Etranger de leur fatuité & de leur ineptie, & exposent par-là une Nation éclairée, à être jugée d'après un sot[239] ». Non seulement il dénonçait les voyageurs partant à l'étranger sans connaître leur propre nation, mais cette critique laisse également transparaître une appartenance à un territoire, voire à une élite sociale. Les voyageurs parcourant les contrées étrangères, se devaient d'être bien éduqués puisqu'ils étaient les représentants de leur nation à l'étranger.

De plus, la mise par écrit d'un voyage requérait une certaine éducation, voire un certain talent puisqu'elle visait maintenant à informer un public de lecteur.

> Il faut en convenir; de tous les objets que peut voir un voyageur, il n'est que ceux dont il se propose de rendre compte, qu'il observe avec une certaine attention. Si je n'eusse voyagé que pour mon seul amusement, j'aurais peut-être porté – tout des regards superficiels : au moins, sur beaucoup de faits et de remarques, je m'en serais fié à ma mémoire; et bientôt ma mémoire les eût oubliés. Engagé, au contraire, par une promesse, à instruire de mes observations mon ami, je me crus obligé d'y mettre plus de soin; et par-tout, je m'imposai la loi de noter, sur les lieux mêmes, ce que j'avais occasion d'y remarquer[240].

Le récit informatif devait ainsi se distinguer par son souci d'authenticité. Le Grand d'Aussy devait néanmoins faire partie de l'élite éclairée puisque son récit semble suivre avec attention les recommandations de l'*Encyclopédie*, relevant les mœurs des habitants, mais également les

[236] *Ibid.*, p. 7-8.
[237] Jean BOUTIER, « Le Grand Tour : Une pratique d'éducation des noblesses Européenne (XVIe XVIIIe siècle) », dans *Le voyage à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 8.
[238] Laurent-Pierre BÉRENGER, o*p. cit.*, p. 7-8.
[239] *Ibid.*, p. 9.
[240] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire,* Paris, Imp. des sciences et arts, an III (1794), p. VII.

ressources du pays. Même si le voyage à l'étranger recèle toujours un caractère didactique important, il est dorénavant primordial de connaître son propre pays et d'en connaître les ressources. Son *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne […]* semble également avoir une valeur qu'on pourrait appeler « pré patriotique ». En effet, selon Gilles Bertrand, « Rares sont avant la Révolution les voyageurs qui se sont contentés de sillonner leur territoire […][241] ».

> EH quoi! Toujours des voyages; disais-je, il y a quelques années, à un de mes amis, homme de lettres, en parcourant chez-lui des livres nouveaux! Quoi! toujours des voyages, de Suisse, d'Angleterre, d'Italie, de tous les états du monde enfin! Et jamais des voyages de France! Nous recherchons, nous lisons avec avidité tout ce qui concerne les pays étranger; et le nôtre, qui dans ses divers provinces offre des mœurs, des usages, des productions, des montagnes, etc., qu'il serait pour nous si utile et si intéressant de connaître; le nôtre, dont la description, bien faite, deviendrait un travail si sûr d'être accueilli par des Français, nous ne le connaissons pas ! Cependant j'avoue qu'elle me fut utile, et que c'est à elle particulièrement que je dois de connaître la contrée dont je parle[242].

Le Grand d'Aussy était donc l'un de ces rares voyageurs, conscient de l'ignorance des Français envers leur territoire. Comme le faisait remarquer Jean-Pierre Picquet, « […] les étranger connaissent souvent mieux un pays que l'habitant lui-même : familiarisé de bonne heure avec les objets qui l'environnent, il finit par n'y rien voir que de fort ordinaire[243] ». Bien que les Français parcourant leur propre territoire demeurent une minorité, nous avons croisé quelques voyageurs désireux de rendre compte des ressources et des mœurs de leur pays.

À la manière de Le Grand d'Aussy et de Jean- Pierre Picquet, Denis Diderot affirmait « Quand on est dans un pays, encore faut-il s'instruire un peu de ce qui s'y passe. Que diraient le docteur Roux et le cher baron, si des mille et une questions qu'ils ne manqueront pas de me faire, je ne pouvais réponde à une seule[244] ». Ce fut d'abord dans une ville d'eaux, Bourbone, qu'il parti explorer son « pays ». Ces trois voyageurs partirent donc explorer la France. Au-delà de leur conscience sur l'importance d'entreprendre des voyages à travers

[241] Gilles Bertrand, « Aux sources du voyage romantique : le voyage patriotique dans la France des années 1760-1820 », dans *Voyager en France au temps du romantisme*, Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 2003, p. 36-37.
[242] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *op. cit.,* p. VI-VII.
[243] Jean-Pierre PICQUET, *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Aragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale,* Paris, E. Babeuf, 1828, 2e édition, (1ère en 1789), p. 76.
[244] Denis DIDEROT, « Voyage à Bourbonne et à Langres », *Œuvres complètes*, volume 8, Paris, Le club français du livre, 1972, p. 597.

leur pays, leurs récits laissent transparaître un second point en commun. Ils se rendirent tous dans des villes d'eaux. Jean-Pierre Picquet se rendit dans les Pyrénées françaises et espagnoles, dans les villes de Cauterets, Luz Saint-Sauveur, Barèges, Bagnères. Le Grand d'Aussy se rendit en Auvergne visiter les eaux de Clermont et du Mont d'Or. Pour sa part, Diderot se contenta de décrire Bourbonne-les-Bains.

Le thermalisme contribua-t-il à faire voyager les Français sur leur territoire? Dès la création de la charge de la surintendance générale des Bains et Fontaines minérales du royaume, intendants, médecins et scientifiques se rendirent auprès des sources pour tenter d'en faire l'analyse. Bien que le préambule des lettres patentes créant la charge de la Surintendance des eaux fasse état d'une certaine conception du royaume et de la santé collective du peuple, les récits de voyage et les analyses des eaux du XVII^{e} siècle semblent absents de cette conscience patriotique[245]. Comme nous avons pu le constater, il s'agissait plutôt d'une ultime tentative pour recouvrer la santé, se divertir ou venir y passer une saison comme c'était la mode. La conscience d'entreprendre un voyage dans le but de parcourir et de s'informer du territoire français est absente de nos sources du XVII^{e} siècle. Elle semble donc apparaître au cours du siècle suivant.

Qu'est-ce qui permit ce renouvellement de la mentalité collective et qui permit au XIX^{e} siècle de devenir celui du romantisme et le siècle d'or du thermalisme? Ce serait principalement dans la dernière moitié du siècle, comme nous avons pu l'observer avec les définitions de l'*Encyclopédie*, grâce à la pensée des Lumières que ce désir de reconnaissance du territoire français émergea. Selon Gilles Bertrand, le voyage patriotique aurait été propulsé par « […] un triple travail de réorientation des mentalités et de l'esprit des voyageurs français[246] ». D'abord au niveau de la représentation du territoire, l'approche mondaine se substitua au travail de l'administration, des érudits et des scientifiques, par une approche scientifique et statistique. Ensuite, l'événement révolutionnaire aurait permis, tout en perturbant les conditions de voyage, la réappropriation d'un pays ayant fait table rase des anciennes provinces. La réorientation s'est ensuite vue « renforcée par des détails ethnologiques, l'idée du génie des lieux se nourrit du culte de la nature et de la volonté de

[245] Préambule cité page 20.
[246] Gilles BERTRAND, *op. cit.*, p. 37.

sauvegarder un patrimoine à la fois désiré et perçu comme lointain, objet de savoirs acquis grâce à l'érudition à la collecte archéologique, à l'observation des roches et des peuples[247] ».

Nous avons d'abord voulu inscrire le thermalisme au cœur de l'approche territoriale promue par les scientifiques et l'élite éclairée. Bien que la ville d'eaux demeure une vogue mondaine tout au long du XVIII[e] siècle, elle demeura un mode de médication suscitant l'intérêt de la science en plein développement. Selon nous, elle participa, en tant qu'objet d'intérêt scientifique à promouvoir l'enquête des ressources du territoire. À partir des années 1770, les sources minérales furent le lieu de nombreuses recherches, forçant chimistes, minéralogistes et géologues à parcourir la France. Joseph Bart Carrère, pour le bon déroulement de son *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier,* dut entreprendre un long voyage pour atteindre les eaux minérales des Pyrénées. « Cette réunion de l'analyse & de l'observation fixerait à jamais l'Esprit de la Nation sur cet objet important : elle augmenterait le nombre de nos connaissances & de nos remèdes; elle nous garantirait, à cet égard, de l'empirisme qui a subjugué ceux qui nous ont précédés[248] ». Ce catalogue, visait à augmenter la connaissance des ressources du royaume, non seulement par l'analyse chimique, mais également par son approche statistique. Cette étude, mit donc à contribution médecins, chimistes et physiciens, répandus dans les différentes Provinces françaises[249]. Le voyage scientifique semble généralement démuni d'une valeur patriotique, mais lorsque la Société Royale de Médecine, dans les années 1780, élabora un projet scientifique à l'échelle du territoire, afin de connaître ses ressources thermales, celles-ci apparaissent comme un élément pouvant bénéficier à l'ensemble de la nation.

Ainsi, nos trois auteurs conscients de l'importance de connaître leur propre pays avant d'entreprendre des voyages à l'étranger, contribuèrent à la connaissance des eaux minérales de leur terre natale. Leurs voyages ne se bornèrent cependant pas qu'à esquisser la description chimique des eaux. Leurs récits s'occupaient également de décrire les mœurs des

[247] Pour de plus amples détails sur le voyage patriotique voir les travaux de Gilles Bertrand, particulièrement « Aux sources du voyage romantique : le voyage patriotique dans la France des années 1760-1820 », dans *Voyager en France au temps du romantisme,* Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 2003, p. 35-53.
[248] Joseph Bart François CARRÈRE, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier, Avec une Notice de toutes les EAUX MINÉRALES de ce royaume, et un Tableau des différens degrés de température de celles qui sont Thermales,* Paris, Rémont, Libraire, 1785, p. 6.
[249] *Ibid*., p. III.

habitants. L'importance de connaître les ressources naturelles de la nation se doubla donc de l'importance de l'héritage historique des régions visitées[250] et des mœurs des habitants.

7.3 Le regard de l'autre

Nous avons ensuite inscrit le thermalisme comme participant à la collecte de détails ethnologiques. Le voyageur français du XVII[e] et XVIII[e] siècle, même s'il ne faisait que parcourir son propre pays, allait à la rencontre de l'autre. Il rencontrait ainsi des populations aux coutumes et aux mœurs qui pouvaient s'avérer fort différentes des siennes. Le voyageur portait son regard intéressé vers l'autre. En effet, comme le mentionne l'introduction de l'anthologie *Le voyage en France*, « Le regard du voyageur n'est ni totalement naïf ni complètement innocent. […] Il s'agit d'un acte éminemment culturel, chargé de présupposé, de stéréotypes, de souvenir riche d'un savoir, d'une mémoire[251] ». Les voyageurs se rendant dans les villes d'eaux, lieux souvent éloignés et difficiles d'accès par sa situation géographiquement montagneuse, se trouvaient rapidement en contact avec une population montagnarde aux mœurs différentes.

Tout au long des XVII[e] et XVIII[e] siècles, le regard du voyageur posé sur l'autre demeurait chargé de préjugés. Les descriptions visaient généralement les différences apparentes telles l'habillement. Ainsi, à Cauterets en 1761, l'abbé de Voisenon et sa compagnie furent « […] ranimés ici par l'arrivée journalière d'une horrible quantité d'Espagnols, qui sont enveloppés dans des manteaux comme des robes de chambre[252] ». Le regard du voyageur venu de la ville, lieu de la haute civilisation, demeura chargé de superstitions. Se trouvant en des lieux hostiles comme Cauterets, l'abbé de Voisenon, comparant le lieu à l'enfer, caractérisait ses porteurs comme étant « […] des baragouineurs à la mine démoniaque […][253] ». L'habitant de la campagne éloigné était généralement perçu

[250] Nous pouvons également mentionné le récit de Jean-Pierre PAPON, *Voyage littéraire de Provence contenant tout ce qui peut donner une idée de l'état ancien et moderne des villes, les curiosités qu'elle renferme […]*, Paris, Barois, 1780. Il y affirme : « Il nous a paru que dans un siècle où tant de personne voyagent, ce serait leur rendre service que de rassembler dans un volume les connaissances qu'elles doivent avoir sur la Provence, & qu'elles n'auraient ni la patience ni le loisir de se procurer. Nous les présentons au Public avec d'autant plus de confiance, que nous croyons pouvoir répondre de leur exactitude » (p. VII). Il se voulait également contenant « […] tout ce qu'un homme éclairé doit être jaloux de savoir [..] » (p. X).
[251] Jean M. GOULEMOT, Paul LIDSKY, Didier MASSEAU, *Le voyage en France : anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Âge à la fin de l'Empire*, Paris, R. Laffont, 1995, p. XI.
[252] Charles-Simon FAVART, « Lettre de M. l'abbé de Voisenon à madame Favart », *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique*, volume 3, Paris, L. Collin, Libraire, 1808, p. 130-131.
[253] *Ibid*., p. 130-131.

comme une représentation passée de la civilisation urbaine. Les descriptions des habitants des villes d'eaux faisaient ainsi souvent état du folklore local[254].

> Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection; c'est ici où les Bohémiennes puisent leurs agréments […] Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyez point danser les bourrées de ce pays. C'est la plus surprenante chose du monde : des paysans, des paysannes, une oreille plus juste que vous, une légèreté, une disposition, enfin j'en suis folle[255].

Ces divergences folkloriques lorsqu'elles n'étaient pas dépeintes sous des traits caricaturaux, pouvaient revêtir un caractère amusant, divertissant, voire exotique. Par ce contact avec l'autre, le voyage aux eaux pouvait également avoir une vocation éducative. Antoine-Grimoald Monnet profita de son voyage au Mont-d'or pour instruire sa fille sur le caractère particulier des montagnards. La jeune fille fut troublée du spectacle de deux hommes engagés dans un duel à mains nues.

> La dame jaune l'apaisa en lui disant que ces gens-là n'étaient pas de notre espèce, mais des bêtes féroces ayan des crânes et des épaules de fer. J'appris à ma fille à distinguer, à cette occasion, le caractère des montagnards auvergnats de celui des habitants de la Limagne. Les premiers sont francs, farouches et brutaux, mais honnêtes gens; les seconds fins, rusés, fourbes et processifs, cherchant à se supplanter et à se ravir les biens[256].

L'élite éclairée portait ainsi son regard cultivé sur les gens des milieux ruraux qu'ils qualifiaient souvent de « sauvages »[257]. La présence aux eaux de l'aristocratie instruite changea même le caractère des habitants de Barèges. En 1789, Jean-Pierre Picquet écrivait,

> Les habitudes de luxe et le voisinage du séjour voluptueux des bains ayant altéré le caractère des toyes (jeunes Barégeoises), on aurait tort de chercher une sévérité de mœurs et l'innocence virginale qui n'existe plus, mais qu'on retrouve cependant avec d'honorables exceptions surtout aux villages inaccessibles aux tentatives des étrangers[258].

---

[254] Jean M. GOULEMOT, Paul LIDSKY, Didier MASSEAU, *Le voyage en France : anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Âge à la fin de l'Empire*, Paris, R. Laffont, 1995, p. XIII.
[255] Marie de Rabutin-Chantal marquise de SÉVIGNÉ, *Correspondance,* volume 2, Paris, Gallimard, 1978, p. 296 et 313.
[256] Antoine-Grimoald MONNET, *Les bains du Mont-Dore en 1786, voyage en Auvergne de Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*, Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887, p. 37.
[257] Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, Anthropos, 1994, p. 52.
[258] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 200.

On qualifiait alors la population campagnarde de sauvage et l'élite éclairée se percevait comme étant les civilisateurs ayant pour projet la « conquête des esprits et la transformation des mœurs[259] ».

Bien que ces descriptions folkloriques se poursuivent tout au long du XVIII[e] siècle, le regard porté sur l'autre évolua graduellement au cours du siècle. Tout comme le stipule la définition de l'*Encyclopédie*, les informations, qu'on pourrait aujourd'hui qualifier d'ethnologiques, avaient pour but d'informer de la force et des faiblesses des peuples. À l'image des topographies médicales, le XVIII[e] siècle devint le théâtre des études sur les populations et leur environnement, nommées topographies médicales. Comme nous l'avons mentionné en première partie, l'air était un souci constant pour la santé. Les autorités se mirent à étudier « les eaux, le sol, la flore, les cultures, la faune et les animaux domestiques, avant d'en arriver aux constructions humaines et à ceux qui les peuplent […][260] ». Chaque lieu avait son air, avec les symptômes qu'il provoquait, chaque ville dispensait ses influences particulières. Bien que les voyageurs éclairés se rendant aux eaux ne firent pas des études aussi exhaustives que celle lancée en 1776 par l'Académie de médecine afin de cerner l'origine des épidémies, ils se livraient néanmoins à quelques descriptions. Jean-Pierre Picquet dénombrait les sources minérales, leurs propriétés et la clientèle de baigneurs, mais il tenta également de mesurer l'impact du thermalisme sur les communautés locales. Il porta également une attention toute particulière à la géographie des lieux et à la description des Pyrénées; il s'intéressa également à la production alimentaire et au climat du pays. Ainsi, le climat de Barège, la nourriture produite du sol du pays, l'apport des sources minérales, doublées d'un air pur et vif, en faisaient un lieu propre au recouvrement de la santé[261]. Les villes d'eaux devinrent donc des endroits propices à l'étude ethnographique.

[259] Olivier FAURE, *op. cit.*, p. 52.
[260] *Ibid.*, p. 51.
[261] Voir la description des Pyrénées dans, PICQUET, Jean-Pierre, *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Aragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale*, Paris, E. Babeuf, 1828, 2[e] édition, (1[ère] en 1789), 440 p.

Chapitre 8 : Le rôle du thermalisme dans l'évolution de la perception de la nature

L'étude des perceptions du paysage montagneux entretient un questionnement perpétuel et complexe entre sciences, littérature, récits de voyage, soucis personnels du moi et des sentiments. Le regard démystificateur des voyageurs tout au long du Siècle des Lumières faisant état de l'observation critique, rationnelle et scientifique permet d'éclairer les préjugés, les peurs ancestrales, les légendes et les croyances magiques de l'imaginaire collectif. Le tournant de ce siècle est alors un moment fondamental, particulièrement dans la manière d'aborder les montagnes, puisqu'il contribuera à remodeler les attitudes et les mentalités collectives.

8.1 L'horreur de la montagne

Puisque la majorité des stations thermales se trouve dans l'axe pyrénéen et dans celui du Massif Central, nous sommes en mesure de nous interroger sur le statut et sur la perception de la montagne dans la France du XVII^{e} et XVIII^{e} siècle. Nous nous proposons de faire l'analyse de nos sources afin d'y déceler l'apport du thermalisme dans la découverte des éléments de la nature et plus particulièrement de la montagne. Les quelques descriptions élaborées au XVII^{e} siècle lors d'un voyage aux eaux se limitaient généralement à la description des bains et des traitements, à la vie qu'on y menait ou à quelques curiosités rencontrées lors des différentes étapes du voyage, faisant plutôt état du désir d'entretenir le goût de l'anecdote[262]. Les historiens sont d'accord pour affirmer que, jusqu'à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, le paysage resta généralement ignoré. Ainsi, Boileau et la marquise de Sévigné en voyage à Vichy ne firent presque aucun commentaire face à l'environnement naturel des villes d'eaux. Tout au plus, madame de Sévigné se contenta-t-elle de décrire la beauté des promenades de Vichy.

Les voyageurs du XVII^{e} siècle décrivaient généralement les montagnes avec horreur. « Ce pays-ci ressemble à l'enfer comme si on y était, excepté pourtant que l'on y meurt de froid; mais c'est une horreur à glace, comme était la tragédie de Térée. On y est écrasé par

[262] Gilles BERTRAND, *op. cit.*, p. 36-37.

des montagnes qui se confondent avec le ciel; on y voit de la neige sur la cime […][263] ». Les endroits naturels terrifiants portaient ainsi des noms faisant référence au royaume des ténèbres. Par exemple, au mont d'Or, une gorge portait le nom de gorge des Enfers[264]. Les montagnes inspiraient d'abord la peur en raison de leur caractère imposant et hostile à l'implantation humaine. Comme nous l'avons précédemment démontré, les conditions de voyage difficile venaient ajouter au dégoût de la montagne.

> Les chemins par lesquels on y arrive sont incroyables; c'est une chaîne de roches, de torrens, de précipices plus effrayans les uns que les autres : on y voit que des sapins, des ifs, de la verveine, et tout ce qui caractérise la demeure d'un magicien malfaisant ; on y trouve pas d'oiseau, le silence n'y est troublé que par la fonte des neiges qui tombent du haut des montagnes avec un bruit épouvantable. La nature paraît gémir de l'horreur qu'elle se fait à elle-même […][265] ».

Outre par leurs caractères austères et imposants, les montagnes étaient d'abord le fruit d'une mentalité collective. L'individu, englobé dans une société, entrevoyait le paysage par un système de représentation qui lui était fourni d'abord par la collectivité. Comme le faisait remarquer Alain Corbin, « le paysage est une lecture, indissociable de la personne qui contemple l'espace considéré. Évacuons donc, ici, la notion d'objectivité[266] ». Ces représentations évoluèrent au cours des deux siècles que nous avons étudiés. Les recherches sur la perception du paysage et particulièrement la découverte des Alpes et des Pyrénées est depuis un peu plus de dix ans, le fruit d'une attention soutenue.

Nous nous contenterons rapidement d'effleurer les différentes perceptions de la montagne au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle[267]. Selon Numa Broc, la Renaissance aurait connu un certain intérêt pour les cimes des montagnes et le XVII^{e} siècle aurait donc marqué un net recul des mentalités. L'homme de ce siècle, n'y voyait que « désordre et répugnance[268] ». Le paysage de l'époque avait une forte connotation religieuse et les théories apocalyptiques avaient cours. Les physiciens et géologues de l'époque insérèrent les montagnes dans leur

[263] Charles Simon FAVART, *op. cit.,* p. 130.
[264] Pierre Jean-Baptiste LE GRAND D'AUSSY, *op. cit.*, p. 271.
[265] Charles Simon FAVART, *op. cit.,* p. 191.
[266] Alain CORBIN, *L'homme dans le paysage*, Paris, Les éditions Textuel, 2001, p. 11.
[267] L'ouvrage d'Alain Corbin *Le Territoire du vide : L'Occident et le désir du rivage* paru en 1988, représente probablement le point tournant de cette recherche sur la perception des paysages. Pour l'histoire des Pyrénées voir entre-autre BRIFFAUD, Serge. *Naissance d'un paysage : la montagne pyrénéenne à la croisée des regards, XVIe – XIXe siècles*. Toulouse, Université de Toulouse II CIMA- CNRS, 1994. Pour l'histoire des Alpes REICHLER, Claude, *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, Genève, Georg, 2005.
[268] Numa BROC, *Les montagnes au siècle des Lumière*, Paris, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, seconde édition, 1991 (1ère édition en 1966), p. 15.

lecture du monde physique. « L'œil épouvanté s'arrête au Marboré, au pic de Rolland, au Mont-Perdu, vieux témoins de la création, pour y découvrir les traces de ces catastrophes qui ont souvent changé la face du monde[269] ». Les uns y percevaient les « stigmates de la décomposition d'une terre en route vers le néant promis de l'apocalypse, les autres, les traces d'un relief sculpté par le déluge[270] ». La théologie naturelle viendra adoucir ces traits monstrueux de la terre. Tout comme pour le rivage, si Dieu créa la mer, source de sel[271], les montagnes contenaient les métaux, l'herbe pour le bétail et donnaient naissance aux fleuves[272]. Bien que ce fût sous le signe de la théologie, la science avait maintenant son regard tourné vers la nature et vers la montagne.

Néanmoins, le merveilleux et les superstitions caractériseront ces paysages marginaux jusqu'au XIX^{e} siècle. Les voyageurs et les habitants des campagnes demeuraient crédules et superstitieux. Du merveilleux populaire, au merveilleux chrétien, de la superstition, en passant par la culture classique qui jouait de la mythologie, selon le milieu de culture, les éléments de la nature étaient empreints de merveilleux. Mers et océans étaient chargés de créatures marines, les bois et les montagnes étaient peuplés d'esprits maléfiques et de sorciers.

L'abbé de Voisenon mentionnait que les entourages de Cauterets avaient tous les aspects terrifiants de la demeure d'un magicien malfaisant. Jean-Pierre Picquet, en voyage dans les Pyrénées, recueillit le témoignage d'un montagnard superstitieux. « Le premier homme que je rencontrai et que j'interrogeai sur les curiosités du pays, me dit : Gardez-vous bien de pénétrer jusqu'aux travaux commencés à la mine d'argent de Marsous! Cet homme n'était pas idiot; il paraissait de bonne foi et croyait aux sorciers[273] ». Jusqu'au XVIII^{e} siècle, la constante découverte d'ossements aux formes monstrueuses et inconnues de l'homme contribua à attiser le mythe des dragons, figures malfaisantes habitant les sombres grottes des montagnes[274].

---

[269] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p.215-216.
[270] Édouard LYNCH, Compte rendu Serge BRIFFAUD, *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards, XVIe-XIXe siècles*, Tarbes/Toulouse, Archives de Hautes-Pyrénées/Université de Toulouse, 1994, 622 p., sur *Ruralia revue de l'association des ruralistes français*, [En ligne], avril 1999, http://ruralia.revues.org/document98.html, (Page consulté le 20 mai 2007).
[271] Alain CORBIN, *op. cit.*, p. 40.
[272] Numa BROC, *op. cit.*, p. 15.
[273] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 138.
[274] *La montagne découverte, exposition médiathèque Jean-Jacaques Rousseau Chambéry*, [En ligne] http://www.bm-chambery.fr/services/expos/montagne2002/images/08g.jpg, (Page consulté le 24 mai 2008).

Dragon rencontré en montagne[275]

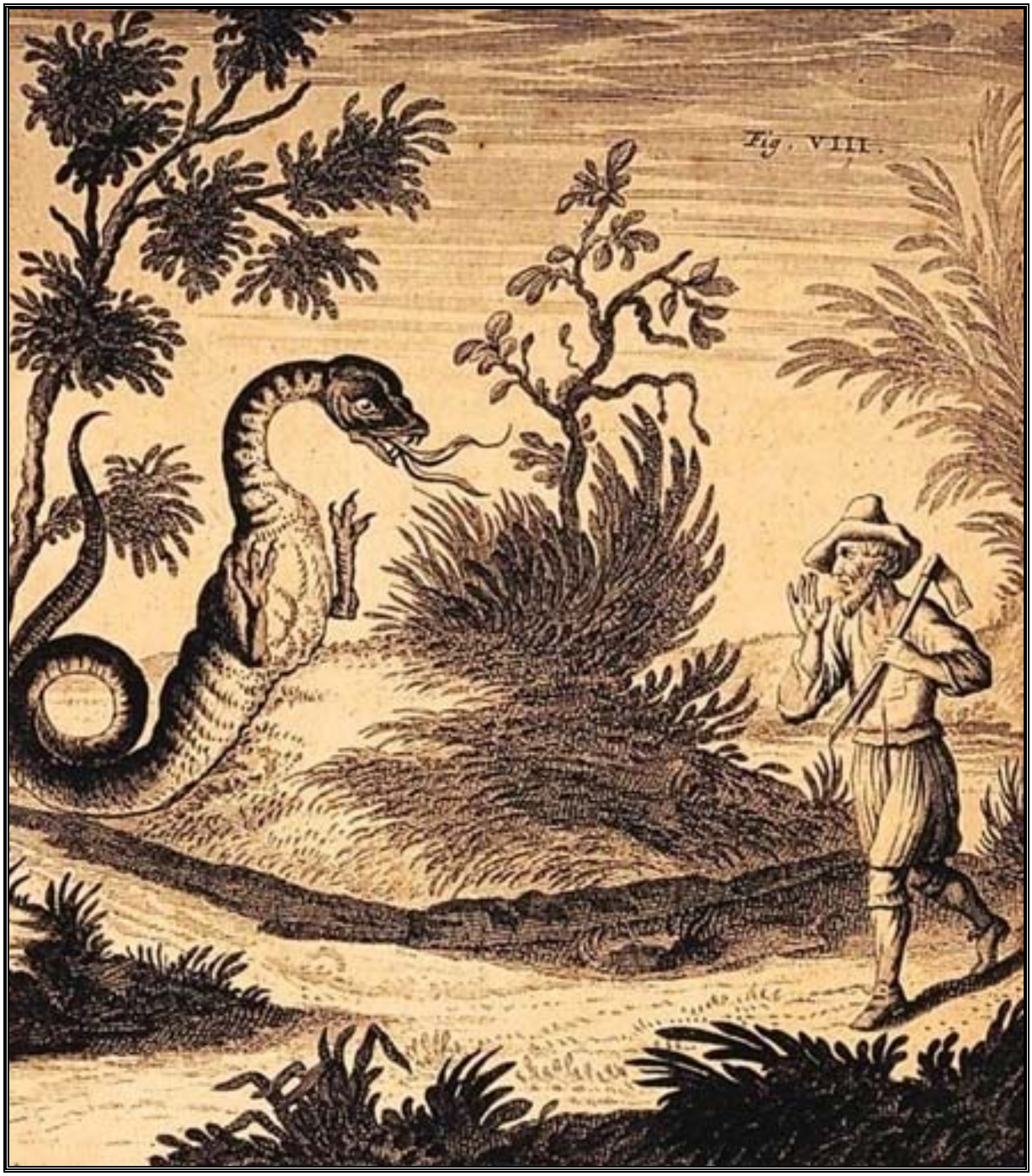

[275] Johann Jakob SCHEUCHZER, *Itinera per Helvetia Alpinas Regiones*, sur *La montagne découverte, exposition médiathèque Jean-Jacaques Rousseau Chambéry*, [En ligne] http://www.bm-chambery.fr/services/expos/montagne2002/images/08g.jpg, (Page consulté le 24 mai 2008).

La cartographie des XVII[e] et XVIII[e] siècles niait également le paysage montagnard réduisant les chaînes de montagnes imposantes à de minces alignements de petits monticules. Les montagnes avaient simplement été placées par la providence pour séparer des voisins belliqueux[276].

Fragment de la carte de la France ecclésiastique, 1735, les Pyrénées[277]

[276] Lucien FEBVRE, *La terre et l'évolution humaine*, cité par Numa BROC, *Les montagnes au siècle des Lumière*, Paris, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, seconde édition, 1991 (1[ère] édition en 1966), p. 16.

[277] Jaillot, BERNARD-JEAN-HYACINTHE, *La France ecclesiastique divisée par Archevechez et Evechez dans lesquels se trouvent toutes les abbayes d'hommes et de filles a la nommination du roy*, Paris, chez l'auteur, 1736. Cette carte représente un bon exemple des propos tenus par Numa Broc. Il suffit de comparer cette carte avec une carte actuelle pour voir que l'aspect imposant des Pyrénées fut grandement diminué.

Malgré cette horreur de la montagne, les malades n'hésitaient pas à entreprendre d'épuisants et dangereux voyages en ces terrains hostiles afin de pouvoir profiter des bienfaits des sources minérales. Jusqu'au XVIII[e] siècle, les voyageurs allaient d'étape en étape, ignorant la nature et le paysage. Néanmoins, nous croyons que le thermalisme créa un passage et un contact obligés avec la montagne.

8.2 L'apport du thermalisme dans l'évolution des regards

La seconde moitié du XVIII[e] siècle représente le triomphe de l'espace et de l'air[278]. Comme nous l'avons remarqué à plusieurs reprises, le Siècle des Lumières fut marqué par ce désir d'investigation promu de plus en plus par une prise de conscience hygiénique. Bien que l'importance de la qualité de l'air soit présente déjà au XVII[e] siècle, elle s'exprime d'une nouvelle façon au XVIII[e] siècle avec la phtisie (tuberculose pulmonaire) et l'oppression pulmonaire. L'accumulation de la foule en milieu urbain et l'encombrement des lieux deviennent un enjeu puisque le souffle est dorénavant perçu comme nocif. Les autorités vont alors tenter d'évaluer l'acte respiratoire et sa relation à l'espace. Ces topographies médicales font alors partie de ce désir d'enquête, caractéristique au Siècle des Lumières. Le changement d'air va alors faire état de prescription dans le cas d'oppression pulmonaire.

L'air fut l'objet de plusieurs études scientifiques dans la seconde moitié XVIII[e] siècle. Un constat s'imposa rapidement : les montagnes semblaient représenter un lieu privilégié pour fuir l'insalubrité de l'air des villes. Elle devint alors un laboratoire d'analyse et les travaux sur l'air de la montagne se multiplièrent à partir des années 1770[279]. À l'image de l'analyse de l'air, de l'environnement et de leur rapport sur le développement des maladies, le dénombrement et l'analyse des sources minérales voulaient recenser les effets de différentes eaux de France, sur les « […] différentes maladies, & les différens tempéramens[280] ». De plus, selon certaines théories, l'eau avait une influence directe sur la pureté de l'air. En effet,

[278] Titre d'une sous partie de l'ouvrage de Georges VIGARELLO, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, Collection L'Univers historique, 1993, p. 184.
[279] Les recherche sur l'air des montagnes aux XVIII[e] et XIX[e] siècles furent particulièrement traité dans les articles de Michel GRENON, « La qualité de l'air mesurée pas H. –B. Saussure au XVIIIe siècle », Daniela VAJ, « La montagne qui guérit : altitude, médecins et voyages au XIXe siècle », Gilles BERTRAND, « Le laboratoire montagnard de l'astronome Lalande. Du voyage en Italie à ses comptes rendus dans le journal savant (17766-1789) », dans *Relation savantes, Voyages et discours scientifiques.* Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, 349 p.
[280] François Joseph Bart CARRÈRE, *op. cit.*, p. 3.

selon le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* paru en 1763, l'eau aurait été responsable « […] de l'extrême clarté & salubrité de l'air, en ce que tombant de la moyenne région, elle le purge des corps hétérogènes, qui y étaient suspendus, & qu'elle entraîne avec elle[281] ».

Les sources minérales représentaient également une des manifestations de la curiosité scientifique face à la nature.

> La connaissance des principes qu'elles (les sources minérales) contiennent n'est pas moins importante : elle nous développe la nature de ces mêmes principes, les signes qui les font distinguer les uns des autres, la voie que la nature suit dans leur formation & leur décomposition, la manière d'opérer leur séparation & leur développement, les moyens d'assurer de leur existence, de déterminer leur action & d'apprécier leurs effets. Ces connaissances sont également utiles aux Chimistes & aux Praticiens[282].

« Symbole d'une nature régénératrice[283] », les sources minérales, particulièrement nombreuses dans les montagnes furent le fruit d'études qui se multiplièrent à partir de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Souvent lors d'un voyage dans les montagnes, les chercheurs en profitaient pour étudier les sources d'eau minérale, constant sujet d'interrogation. Tous savants aguerris ou scientifiques amateurs émettaient leurs hypothèses quant à leurs propriétés. Les sources thermales fascinaient davantage par leur chaleur. Le voyage à la montagne et le voyage pour raison de santé devinrent l'occasion idéale afin d'étudier la nature. Peu d'auteurs traitant des eaux minérales ont résisté à la tentation d'expliquer leurs propriétés et leur origine. Chacun émettait hypothèses et théories. L'*Encyclopédie* affirmait que les eaux thermales devaient leur chaleur à « un mélange de feu & de soufre qui se trouvent dans les mines voisines des sources, joint à un alkali qui divise ces minéraux & les étend dans l'eau […] leur en communique la faculté & les vertus […] [284]». À peu près à la même époque, Valmont de Bomarecques affirmait que les eaux minérales devaient leur température à « […] des mélanges de pyrites, qui s'échauffent en se décomposant qu'à des feux souterrains[285] ». Même Denis Diderot en visite à Bourbonne émit une observation générale sur le caractère thermal des eaux[286]. Cela démontre les

[281] Jacques Christophe VALMONT DE BOMARECQUES, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Volume 2, Paris, Chez Didot le Jeune, Musier, Fils, De Hansy, Panckoucke, 1764, p. 254.
[282] François Joseph Bart CARRÈRE, *op. cit.*, p. 6.
[283] Gilles BERTRAND, *op. cit.*, p. 50.
[284] Jean le Rond d'ALEMBERT et Denis DIDEROT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome seizième, Neufchâtel, chez Samuel Faulche, 1765, p. 267.
[285] Jacques Christophe VALMONT DE BOMARECQUES, *op. cit.*, p. 251.
[286] Denis DIDEROT, *op.cit.*, p. 613.

balbutiements d'une science encore souvent imprécise, mais également le souci de connaître et de comprendre les ressources de la nature.

La finalité de la connaissance de la nature mena à la connaissance scientifique. La ville d'eaux de montagne devint ainsi un lieu propice à l'étude ethnographique et naturelle. Cela eut pour effet de renverser peu à peu les anciennes représentations collectives face au paysage et au standard de beauté et permit la lente démystification des espaces naturels telles le rivage, les forêts et les montagnes. Les villes d'eaux en région montagneuse bénéficiaient donc du double apport de la qualité supérieure de l'air qui se trouvait en altitude et des propriétés des eaux minérales. De plus en plus, vers la fin du XVIII^{e} et au début XIX^{e} siècle, les médecins vont recommander l'air de la campagne, des montagnes ou l'air marin. Le XIX^{e} siècle verra ainsi naître des *Health resorts* en haute altitude[287]. Nous apportons également l'hypothèse que cette prescription d'aller vers des airs plus purs contribua à faire la renommer de certaines stations thermales de montagne. Pour l'époque qui nous concerne, il devient de plus en plus évident que les villes d'eaux deviennent des lieux privilégiés pour le recouvrement de la santé.

Les voyageurs qui entreprenaient un voyage afin d'aller bénéficier des secours des eaux salutaires dont recelaient les montagnes de France devaient également entrer en contact avec les éléments de la nature. Comme le soulignait Claude Reichler, les voyageurs, jusqu'à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, voyageaient dans des carrosses fermés négligeant le paysage[288]. Cependant, comme nous l'avons étudié en première partie, la précarité des routes ne permettait souvent pas le passage des véhicules sur roues. Les voyageurs se voyaient alors contraints de marcher permettant alors un regard sur la montagne et son environnement. Même si les descriptions des voyageurs demeurèrent accablées d'un caractère horrifique, le regard obligé vaquait dorénavant sur la nature. De plus, l'émotion d'horreur produite par le caractère austère de la nature n'est-elle pas une composante essentielle de la recherche du sublime telle que définie par Joseph Addison? Les malades participèrent donc à créer un contact obligé avec la montagne.

[287] Daniela VAJ, « La montagne qui guérit : altitude, médecins et voyages au XIXe siècle », dans *Relation savantes, Voyages et discours scientifique*, Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 226.
[288] Conférence de Claude REICHLER « Voyage et découverte de la haute montagne à la fin du XVIII^{e} siècle », sur le site, *Centre de recherche sur la littérature des voyages*, [En ligne], http://www.crlv.org/swm/Page_accueil_swm1.php, (Page consulté le 24 mai 2008).

Les intendants des eaux, faisant la promotion de leur station, participaient également, probablement sans le savoir, à rendre plus attrayant le séjour en montagne.

> Aussi, plusieurs intendants Dauvergne ont-ils cherché à restaurer et à embellir cet établissement (Montd'Or). Ils ont compris qu'il fallait d'abord construire d'autres hôtelleries, où les baigneurs pussent se loger plus honnêtement et plus décemment, où chaque malade pût avoir sa chambre particulière au lieu de se trouver mêlé à des étrangers dans une grande chambre à plusieurs lits. Puis, les intendants ont été arrêtés par la nécessité d'ouvrir des chemins accessibles à toutes sortes de voitures […]. Il fallait même construire ces chemins avec beaucoup plus de précautions qu'on ne le fait ordinairement, en tenant compte de la mobilité des terrains […][289].

En rendant un certain confort accessible, le voyageur malade était plus libre de profiter des bienfaits du traitement, mais également, étant moins dégouté par la vie à la ville d'eaux, il pouvait commencer à ouvrir les yeux sur son environnement.

Dans une autre logique, l'ennui de la ville d'eaux montagnarde, éloignée des divertissements mondains, créa également un contact entre la nature et le baigneur. L'abbé de Voisenon qui s'ennuyait à Cauterets fit plusieurs sorties à la montagne et bien qu'il comparait les lieux à l'enfer, il put expérimenter l'ascension d'une de ces montagnes écrasantes qui ponctuaient les paysages de la ville pour pouvoir sentir le soufre émanant de la montagne et voir les nuages sous ses pieds[290]. Le point de vue nouveau que procurait la cime de la montagne permit une transmutation de la perception de la montagne.

> D'un autre côté, elle attachait un point d'honneur à se vanter d'être montée sur ces hautes montagnes et d'y avoir contemplé la beauté de la perceptive, d'y avoir respiré un air tout différent de celui des plaines […] elle apercevait des choses qu'elle n'avait encore jamais vues. Arrivée tout en haut, elle put se promener à son aise, et le spectacle fut encore bien plus merveilleux pour elle, car de cet observatoire, elle apercevait la cime de toutes les autres montagnes et le fond de toutes les vallées environnantes[291].

Ces promenades répétées sur les monts permirent le regard du monde à travers un nouveau cadre. La montagne dominante devint dominée. Le regard porté par l'homme au pied de la montagne, s'engouffrant dans la jungle que représente son environnement, est totalement différent que celui qu'il porte au bout de son ascension. L'aspect terrifiant de la montagne provenant en partie de son caractère hostile, de son aspect imposant au regard, permettait difficilement d'émanciper cet élément de la nature de son caractère effrayant. L'homme

[289] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p. 47.
[290] Charles-Simon FAVART, *op. cit.*, p. 140.
[291] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p.37-38.

parvenu à gravir cette masse imposante et à éviter ses multiples dangers disposait premièrement d'un point de vue, qui à cette époque, n'avait aucun équivalent. La montagne n'est plus un obstacle infranchissable, mais un obstacle conquis. « Les bois nous offraient alors sans peine une douce solitude. Je suis contraint de la chercher ici (Cauterets) sur le sommet des montagnes. Mais quel ravissant spectacle! Je vois sous mes pieds leurs flancs environnés de nuages, tandis que leur cime & moi, nous sommes éclairés des rayons du soleil[292] ». Ce témoignage de Monsieur Bertin démontre que la montagne ne paraît plus si terrifiante une fois gravie. Avec les nuages, les sommets environnants et le monde aux pieds du grimpeur qui s'offrait en spectacle, apparut le sentiment d'accomplissement, tel que ressenti par la fille de Monnet. Ce cadre devient également idéal à la réflexion personnelle et à l'émergence du moi, ce qui, croyons-nous, fait état des prémices du voyage romantique.

Outre les quelques excursions de baigneurs dans les montagnes, les relations de voyages permirent certainement d'apprivoiser les lieux. Les expéditions et les observations dans les années 1770, 1780 et 1790 de Ramond de Carbonnières dans les Pyrénées et d'Horace-Bénédict de Saussure dans les Alpes profitèrent également au renouvellement des mentalités face aux montagnes. Même si nous sommes encore loin de la montagne loisir, les balades et les ascensions répétées permirent peu à peu d'apprivoiser cet élément naturel hostile.

8.3 La découverte sentimentale

Les genres de l'écriture sur l'étude et la découverte des éléments de la nature prennent une multitude de formes. Le traité scientifique en est un parmi tant d'autres. Certains sont plus aptes à faire état d'une écriture savante, mais nous avons remarqué que les descriptions dites scientifiques revêtaient également une forte tendance sentimentale. Une dualité semble s'imposer. Au désir d'informer par l'aspect scientifique et véridique du récit, héritage de la pensée des Lumières, la composante sentimentale semble vouloir s'affirmer de plus en plus au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Jean-Pierre Picquet écrivait « Tous les voyageurs tiennent à faire partager les sensations qu'ils ont éprouvées; c'est véritablement là

[292] Laurent-Pierre BÉRENGER, « Lettre à M. le Comte de Parn , écrite des Pyrénées par M. Bertin », *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*, volume 8, Paris, Chez Gay & Gide, p. 55.

l'objet de leurs relations[293] ». La découverte collective savante, se doubla d'une découverte personnelle, laissant transparaître le moi et ses émotions. Selon Gilles Bertrand, « Le désir d'investigation transforme le territoire en un espace pittoresque, suscitant des tableaux au sein desquels le paysage champêtre, les littoraux ou les montagnes tendent à susciter un plus grand intérêt que les villes[294] ». Nous avons retrouvé une tendance scientifique à travers nos relations de voyage portant sur les villes d'eaux situées dans les montagnes, mais également une sensibilité, laissant souvent paraître le moi. Nous pouvons percevoir l'émergence du voyage romantique défini étant « […] la volonté d'approfondir la relation avec la nature et en même temps avec les hommes, le souci conjoint du détail et de la vue d'ensemble. […] la valorisation du moi […] et le besoin de s'immerger corps et âme dans la nature et dans l'histoire humaine […][295] ».

Nous nous proposons d'examiner, à travers nos différentes sources, ces récits qui entremêlaient discours d'investigation et discours recherchant l'émotion et l'évolution de la sensibilité. Bien que le romantisme français ne s'affirme qu'à partir des années 1820, 1830, un ensemble d'éléments de nature d'ordre sentimental commença à émerger dès la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

> L'aspect pittoresque des montagnes de l'Auvergne, qui se développaient de plus en plus aux yeux de ma fille, la réjouissait beaucoup. Je voyais avec plaisir qu'il lui élevait l'âme. C'est toujours l'effet qu'une telle contemplation produit sur une âme jeune et ingénue; tandis qu'un pays plat ne tarde pas à ennuyer par son uniformité. […] D'un autre côté, elle attachait un point d'honneur à se vanter d'être montée sur ces hautes montagnes et d'y avoir contemplé la beauté de la perceptive, d'y avoir respiré un air tout différent de celui des plaines[296].

Certains récits datant de l'ère prérévolutionnaire étaient ainsi chargés d'éléments permettant de relier le Siècle des Lumières au siècle romantique. L'inspecteur général des mines Monnet se rendant aux eaux du Mont d'Or d'écrivit de façon sentimentale les montagnes de l'Auvergne. Cependant, nous pouvons remarquer qu'il négligeait le moi, s'émancipant de ses émotions en faisant parler celles de sa fille.

[293] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. 276.
[294] Gilles BERTRAND, *op. cit.*, p. 50.
[295] *Ibid.*, p. 52-53.
[296] Antoine-Grimoald MONNET, *op. cit.*, p.22 et 37.

La recherche du sublime semble également faire état de ce préromantisme, « Je serais d'ailleurs embarrassé de vous peindre l'étonnement, l'horreur & l'admiration dont j'ai été saisi à leur (les Pyrénées) approche[297] ». Monsieur Bertin décrivait ainsi le sublime tel que décrit par Joseph Addison : « an agreable kind of horror » et qui forma la base de la définition Edmond Burk au milieu du XVIII[e] siècle[298]. « Le sublime est un principe systématiquement opposé au beau, principe dont la théorisation accompagne la naissance de l'esthétique[299] ». Il est donc, selon nous, un passage obligé pour atteindre le romantisme et semble être un élément prédominant du préromantisme français.

> C'est une entreprise pour laquelle il faut un peu plus de courage, ou un gout très-vif pour les beaux accidents de la nature. […] Le seul objet vraiment beau qui m'ait frappé, c'est avant d'arriver à Gripp, & près du pic du midi, une superbe cascade qui s'élance à travers des rochers […]. Tous les environs de Bagneres sont charmants. La vallée de Campan mérite sans doute les éloges qu'on se plaît à lui prodiguer : mais la grotte est beaucoup trop fameuse. O combien Gavarnie est au-dessus de tout cela! Combien on paierait cher à Paris un seul de ces effets bizarres & sublimes qu'on rencontre à chaque par sur la route![300]

Se formule alors le noyau de la sensibilité de la montagne, entre autres, par ce qui donne du plaisir et apporte la crainte. Le sublime tel que l'énonçait Bertin était déjà recherché à Paris avant 1789.

Pour notre recherche nous avons consulté l'ouvrage de Jean-Pierre Picquet, *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles.* Nous n'avons eu accès qu'à la seconde édition parue en 1828. À cette époque, la littérature française se renouvelait au rythme des passions et des émotions du romantisme. L'ouvrage parut pour la première fois en janvier 1789 et eut, selon l'auteur, le mérite d'appeler l'attention générale sur les Pyrénées. La seconde édition fut augmentée et corrigée. « J'ai parcouru la série des écrivains les plus connus qui ont publié leurs observations sur les Hautes Pyrénées; j'ai voulu reprendre les miennes, et, dans une seconde édition, corriger ce que quarante années ont apporté de changements dans le

[297] « Lettre à M. le Comte de Parn , écrite des Pyrénées par M. Bertin », dans Laurent-Pierre BÉRENGER, *op. cit.*, p. 52.
[298] Conférence de Claude REICHLER « Voyage et découverte de la haute montagne à la fin du XVIIIe siècle », sur le site, Centre de recherche sur la littérature des voyages, [En ligne], http://www.crlv.org/swm/Page_accueil_swm1.php, (Page consulté le 24 mai 2008).
[299] Définition de « sublime » dans, *Le Petit Robert de la langue française,* [En ligne], http://petitrobert.bvdep.com/frameset.asp?word=savoir, (Page consultée le 7 avril 2008).
[300] Laurent-Pierre BÉRENGER, *op. cit.*, p. 61-62.

mouvement général imprimé à toutes les connaissances[301] ». Ayant parcouru les auteurs les plus connus qui ont écrit sur les Pyrénées, Picquet réactualisa son regard sur les paysages pyrénéens.

> Dans cette situation sauvage, la fraîcheur et la tranquillité appellent toutes les imaginations : les âmes sensibles vont rêver et s'oublier tout à leur aise, et pour celui qui s'est égaré dans les retraites, les bocages solitaires, auprès des fontaines de Py, de Lassale, de Labbat, y retrouver des souvenirs d'amour, de regrets et de douleur[302]

Cette citation semblait directement empruntée aux thèmes romantiques, dans un cadre où chaque élément de la nature était propice au développement d'émotions. Il serait intéressant, dans le cadre d'une étude comparative, d'étudier à quel point la seconde édition fut influencée par la littérature romantique émergente des années 1820. Puisque cette seconde édition faisait particulièrement état d'une sensibilité recherchée, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'elle fut grandement augmentée et actualisée selon les standards romantiques. Bien qu'il serait téméraire de baser l'étude du paysage de la ville d'eaux sur cette réédition, chargée des concepts romantiques et du voyage patriotique, il serait intéressant de percevoir l'influence de quarante années sur les relations de voyage dans les montagnes.

Il fallut attendre que les standards de l'exotisme se transforment pour que les Français se décident à visiter leur pays. La ville d'eaux, particulièrement celles des montages, devint à partir de la fin du XVIII^{e} siècle, des lieux propices au rapprochement de l'homme et de la nature ainsi qu'à la recherche du sublime et d'émotions. Au XIX^{e} siècle, le changement collectif de la perception du paysage et la révolution du transport firent de la ville d'eaux un véritable lieu de villégiature. Il ne s'agit probablement pas d'une coïncidence si le siècle romantique correspond au siècle d'or du thermalisme. Il semble que la forme du voyage de santé se transforma au milieu du XVIII^{e} siècle avec le voyage préromantique. Le voyage aux eaux se transforma avec l'arrivée de villégiateurs, souvent atteints de mélancolie ou de *spleen*, plus soucieux de sentiments que des amusements superficiels de leurs temps. La ville d'eaux devient alors une étape obligée des itinéraires sentimentaux, ou préromantique. L'on s'y rendait non plus pour la source elle-même ou pour le plaisir, mais pour son cadre propice aux émotions et aux sondages des âmes. La cure thermale, stratégie en soi, se doubla ainsi

[301] Jean-Pierre PICQUET, *op. cit.*, p. VIII.
[302] *Ibid.*, p. 147.

des biens faits de l'air et graduellement de l'esthétisme des paysages permettant la valorisation du moi et des sentiments, agissant sur l'âme.

Ces témoignages sur l'émergence des émotions, l'expression du moi, l'appréciation du paysage et le voyage patriotique demeurent cependant des faits isolés. Les événements révolutionnaires auront sans contredit un impact considérable dans le développement du XIX^{e} siècle, tel que nous pouvons nous le représenter aujourd'hui. Néanmoins, il demeure intéressant de percevoir que les changements de la perception du paysage prirent naissance avant la Révolution.

Conclusion

Cette recherche avait pour but d'étudier les caractéristiques et les évolutions du voyage pour raison de santé à travers la France au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle, période marquée par le rétablissement des pratiques thermales. Les voyageurs se rendaient dans les stations thermales les plus à la mode, promues au début du XVII^{e} siècle par l'administration royale et par les grands du royaume. À l'exception des villes les plus cossues, les stations, tout au long de cette période, accueillirent leur clientèle dans des infrastructures vétustes souvent jugées inadéquates. Les installations et le traitement thermal ne connurent aucun changement significatif permettant une évolution des pratiques. Malgré les apports de la science, les eaux minérales demeurèrent, pendant les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, accablées d'un caractère superstitieux. En effet, jusqu'à la veille des événements révolutionnaires, le choix d'une destination demeurait largement lié aux expériences personnelles. Le voyage pour raison de santé est également à mettre en relation avec la perception du corps, la science et la médecine de l'époque. Cela conditionna les pratiques thermales et le voyage lui-même. Selon la perception du corps et en raison des risques que comportait la prise des eaux, le voyage devait être exécuté selon des règles strictes. Il était perçu comme une étape du traitement, d'abord puisqu'au XVII^{e} siècle il permettait, par l'agitation du corps, la dissipation des humeurs. Plus tard au XVIII^{e} siècle, lors de la découverte de l'état fibrillaire, les mouvements du voyage et les chocs provoqués par les mauvaises routes permettaient le renforcement de la fibre.

Nous avons ensuite remarqué que le voyage et la cure à la ville d'eaux étaient teintés d'une sociabilité particulière. Premièrement par l'hétérogénéité de sa clientèle et ensuite parce que la maladie et les traitements créaient une ambiance propice au contact de l'autre. La sociabilité s'exprimait également à travers les divertissements qui ponctuaient les étapes du voyage et la cure elle-même. Ayant la fonction de complément curatif, les divertissements participaient à cet inévitable caractère antinomique de la ville d'eaux, celle-ci tenant à la fois de lieux de maladies et de lieux de plaisir. Puisque littérateurs et médecins participèrent à la création de l'imaginaire thermal, la souffrance et la maladie, quoique bien réelles, s'effaçaient derrière la ville d'eau mythique.

Nous avons finalement perçu, à travers les dictionnaires de l'époque, une évolution du terme voyage. Promu par la pensée des Lumières qui permit une approche scientifique et statistique, le voyage de la fin du XVIII^{e} siècle fut marqué par le désir de recensement des ressources naturelles du royaume. Cela eut pour effet de développer, dans une certaine mesure, une conscience d'appartenance à un territoire. Le thermalisme contribua ainsi, par le recensement et l'analyse scientifique des ressources thermales, à promouvoir le voyage patriotique. Le voyage aux eaux et les sources thermales, dont la plupart se trouvaient en montagne, contribuèrent, en créant un passage et un contact obligé avec les éléments de la nature, à graduellement émanciper les perceptions horrifiques qui caractérisaient les paysages montagneux. Munie d'éthers légers et des sources thermales, la montagne passa progressivement d'élément naturel hostile à un lieu propice au recouvrement de la santé. Se formula alors le noyau de la sensibilité de la montagne par le sublime. Le voyage aux eaux se transforma avec l'arrivée de villégiateurs, souvent atteints de mélancolie ou de *spleen*, plus soucieux de sentiments que des amusements superficiels de leurs temps. La ville d'eaux devint alors une étape obligée des itinéraires sentimentaux, préromantiques. Bien qu'elles se fassent plus discrètes que les pratiques thermales du XIX^{e} siècle, les pratiques thermales des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles semblent avoir joué un rôle considérable dans l'histoire culturelle en France.

Malgré les différents apports de notre recherche, le champ d'études sur le thermalisme et le voyage pour raison de santé reste largement ouvert. La recherche historique sur le thermalisme en France à l'époque moderne demeure fragmentaire et pourrait aisément faire l'objet d'un travail de thèse. De plus, l'historiographie générale sur l'histoire du thermalisme aurait grand besoin d'être réactualisée par une synthèse digne de ce nom. Qui sera le successeur d'Eugène-Humbert Guitard…

Sources

Sources imprimées

Bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble, fond ancien :

BANC, Jean. *La Merveille des eaux naturelles, sources et fontaines médicinales les plus célèbres de la France*, Paris, Sevestre, 1606. F.5007.

BÉRENGER, Laurent-Pierre. *Recueil amusant de voyages (publié par Bérenger et autres)*. Paris, Nyon, 1783, 9 volumes. E.20878.

BOULDAR. *Extrait du mémoire lu à l'Assemblée publique de l'Academie royale des Sciences le 13 nov. 1726 sur les nouvelles eaux minérales de Passy près Paris par Bouldar.* Paris, S. l. n. d. 1726. P.228

BORDEU, Antone. *Recherches sur les maladies chroniques... et sur la manière dont on les traite aux Eaux de Barèges*. Paris, Ruault, 1775. E.23898.

BRUNE, Guillaume Marie Anne maréchal. *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs des provinces occidentales de la France*. Londres et Paris, Chez Letellier, 1788. L.6225.

CARBONNIÈRES, Raymond de. *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes.* Paris, Belin, 1789. L.3663.

CARRÈRE, Joseph Bart. François. *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier, Avec une Notice de toutes les EAUX MINÉRALES de ce royaume, et un Tableau des différens degrés de température de celles qui sont Thermales*. Paris, Rémont, 1785. D.709

DE RHODES. *Lettre de Mr de Rhodes à M. D'Aquin sur la manière de boire les eaux minérales artificielles, et des maladies auxquelles elles sont utiles*. Lyon, Amaulry, 1690. F.6895.

FAVART, Charles Simon. *Mémoires et Correspondance littéraires, dramatiques & anecdotique.* Paris, L. Collin, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1808, 4 volumes. E.19453.

FOUET, Claude. *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*. Paris, Pepie, 1686. F.8205.

LASOLLE, Henri Fr. De. *Amusemens des eaux de Passy*. Paris, Poinçot, 1787, 3 volumes. F.26.

LE GRAND D'AUSSY, J. B. *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et bafse auvergne aujourd'hui dept du pay de dôme et du Cantal et partie de celui de la haute loire.* Paris, Imp. des sciences et arts, an III, 3 volumes. E.17217

MONNET, Antoine Grimoald. *Traité des eaux minérales, avec plusieurs mémoires de chymie relatifs à cet objet [...]*. Paris, P. Fr. Didot le jeune, 1768. E.20786.

PAPON, Jean-Pierre, *Voyage littéraire de Provence contenant tout ce qui peut donner une idée de l'état ancien et moderne des villes, les curiosités qu'elle renferme […]*. Paris, Barois, 1780. E.15861.

PASCAL, Jean. *Traité des eaux de Bourbon l'Archambaud selon les principes de la nouvelle physique.* Paris, d'houry, 1699. F.5006.

PITTON, J. S. *Les Eaux chaudes de la ville d'Aix, de leur vertu, […]*. Aix, David, 1678. F.8186.

ROBBÉ DE BEAUVESET, Pierre-Honoré. *Mon Odysée ou le journal de mon retour de Saintonge, poëme à Chloé*. La Haye Paris, 1760. D.6525.

VILLENEUVE, Couret de. *Recueil amusant de voyages*. Paris, Nyon, 1783- 1787, 9 volumes. E.20878.

La bibliothèque universitaire Droit-Lettres de Grenoble :

BASSOMPIERRE, François de. *Journal de ma vie : Mémoires du maréchal de Bassompierre*. Paris, Renouard, 1870. Magasin compactus.

BOILEAU, Nicolas. *Œuvres complètes*. Paris, Gallimard, 1966. 84/ BOIL.

DIDEROT, Denis. *Œuvres complètes*. Paris, le Club français du livre, 1972, 14 volumes. 84/4 DIDE.

MONTAIGNE, Michel de. *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1962. 84/2 MONT JOU.

SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de. *Correspondance*. Paris, Gallimard, 1973-1978, 3 volumes. 84/3 SEVI COR.

STERNE, Laurence. *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*. Paris, Aubier Montaigne, 1934. 82/4 STER SEN.

Sources numérisées de GALLICA :

ACADÉMIE FRANÇAISE. *Le dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*. Paris, Vve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694, 3 volumes.

ALEMBERT, Jean le Rond d’ et DIDEROT, Denis. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neufchâtel, chez Samuel Faulche, 1765.

BÉRENGER, Laurent-Pierre. *Les soirées provençales lettres de M. Bérenger écrites à ses amis pendant ses voyages dans sa patrie.* Paris, chez Nyon l'ainé, 1786.

DUSAULX, Jean. *Voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées*. Paris, Imprimerie de Didot jeune, 1796.

FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts.* La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

LE MIERRE, Antoine-Marin. *Les Fastes ou les usages de l'année*. Paris, Gueffier, 1779.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné marquise de. *Correspondance générale de madame de Maintenon*. Paris, Charpentier, 1865-1866, 5 volumes.

MONNET, Antoine-Grimoald. *Les bains du Mont-Dore en 1786, voyage en Auvergne de Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*. Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887.

MONTPENSIER, Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de. *Mémoires de Mlle de Montpensier*. Paris, Foucault, collection des Mémoires, 1825, 4 volumes.

PICQUET, Jean Pierre. *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Aragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale*. Paris : E. Babeuf, 1828, 2e édition, 1ère en 1789.

PRÉCHAC, Jean de. *Relation d'un voyage fait en Provence, contenant les antiquitez les plus curieuses de chaque ville, et plusieurs histoires galantes.* Paris, C. Barbin, 1683.

SIMONNOT, Nicolas-Zacharie. *Mes souvenirs: récits de Nicolas-Zacharie Simonnot, chanoine de l'église de Troyes : épisodes de l'histoire du jansénisme.* Troyes, Bertrand-Hu, 1878.

Sources numérisées de GOOGLE BOOKS :

CHOMEL, Jacques-François. « Traité des eaux minerales », commenté dans *De Institut de France, Journal des savants*. Paris, Chez Chaubert, 1739, p. 301 à 331.

DE L’ACADÉMIE DES SCIECNES. *Histoire de l'Académie royale des sciences*. Paris, De l’imprimerie Royale, 1748 : « Examen des eaux minérales du Mont D’Or », par M. Le Monnier Médecin, p. 157-169.

DUCROTAY DE BLAINVILLE, Henri Marie. *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*, premier volume. Paris, Chez Le Jay, Libraire, rue Saint-Jacques, au Grand Corneille, Barrois, l'Aîné, Libraire, 1777.

LE MONNIER, M.. « Examen des eaux minérales du Mont D'Or », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences*. Paris, De l'imprimerie Royale, 1748, p. 157-169.

VALMONT DE BOMARECQUES, Jacques Christophe. *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, volume 2. Paris, Chez Didot, le Jeune, Musier, Fils, De Hansy, Pont-au-Change et Panckoucke, 1764.

Bibliographie

BABEAU, Albert. *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Paris, Firmin-Didot et cie, 1885, 433 p.

BAECQUE, Antoine de et MÉLONIO, François. *Lumières et liberté, Les dix-huitième et dix-neuvième siècle, Histoire culturelle de la France*. Tome 3, Paris, Éditions du Seuil, 2e édition (Première en 1998), 2005, 496 p.

BARBEAU, Alfred. *Une ville d'eau anglaise au XVIIIe siècle : la société élégante et littéraire à Bath sous la reine Anne et sous les Georges* (Thèse présentée à la faculté des lettres de l'Université de Paris). Paris, A. Picard, 1904, 398 p.

BERTRAND Gilles (dir), *La culture du voyage, Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XXe siècle.* Paris ; Budapest ; Torino, l'Harmattan, 2004, 296 p.

BOUCHER DE LA RICHARDERIE, Gilles. *Bibliothèque universelle des voyages ou notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes […]*.Genève, Slatkine reprints, 1970, 6 vol.

BOYER, Marc. *Le thermalisme dans le grand sud-est de la France*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005, 420 p.

BOYER, Marc. *L'invention de la Côte d'Azur, l'hiver dans le Midi*, Editions de l'Aube, 2002, 380 p.

BROC, Numa. *Les montagnes au siècle des Lumière*. Paris, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, seconde édition, 1991 (1ère édition en 1966), 300 p.

CORBIN, Alain. (Dir. avec Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello). *Histoire du corps*. Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2005-2006, 3 vol.

CORBIN, Alain. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Aubier, 1995, 471 p.

CORBIN, Alain. *Le Territoire du vide : L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier, collection historique, 1988, 407 p.

CORBIN, Alain. *L'homme dans le paysage, entretient avec Jean Lebrun*. Paris, Les éditions Textuel, 2001, 190 p.

FAURE, Olivier. *Histoire sociale de la médecine*. Paris, Anthropos, 1994, 272 p.

GERBOD, Paul. *Loisirs et Santé, Les thermalismes en Europe des origines à nos jours*. Paris, Honoré Champion, 2004. 157 p.

GOULEMOT, Jean Marie, LIDSKY, Paul, MASSEAU, Didier. *Le voyage en France : anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Âge à la fin de l'Empire*, premier volume. Paris, R. Laffont, 1995, 1148 p.

GRENIER, Albert. *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 4e partie, les Monuments des eaux. 1. Aqueducs, thermes. 2. Villes d'eau et sanctuaires de l'eau. Paris, A. et J. Picard et Cie, 1960, 2 vol., 985 p.

GRENIER, Lise. *Villes d'eaux en France*, Paris, Institut français d'architecture, 1984, 397 p.

GUERRAND, Roger-Henri, « L'âge d'or des villes d'eaux », dans *L'Histoire*, n° 123, juin 1989, p. 92-100.

GUITARD, Eugène-Humbert, *Le prestigieux passé des eaux minérales : histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*. Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1951, 324p.

GUYOT, Alain. MASSOL, Chantal (dir). *Voyager en France au temps du romantisme.* Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 2003, 399 p.

ENGERAND, Fernand. *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges*. Paris, Plon, 1936, 238 p.

JEAN, André. *Villes d'eaux et thermalisme*. Paris, Hachette, 1962, 64 p.

LEBRUN, François. *Se soigner autrefois: médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles* (2e édition, 1ière en 1983). Paris, Éd. du Seuil, 1995, 202 p.

LINON-CHIPON, Sophie et VAJ, Daniela (dir.) *Relation savantes, Voyages et discours scientifiques.* Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, 349 p.

MIDALI, Amandine. *Thermalisme et culte de l'eau dans les stations thermales et minérales des pays Arverne et Biturgie à l'époque romaine*. Mémoire de maitrîse sous la dir. De Claire Prévotat, Grenoble Université Pierre Mendès France, 1993, 164 p.

MONGLON, André. *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres illustrés*. Index des tomes I et II Années 1789-1793. Grenoble, B. Arthaud, 1930-1963.

NIGAY, Gilbert. « Palaces et villes d'Eaux dans l'œuvre de Valery Larbaud », extr. de *Valery Larbaud et la littérature de son temps*, Paris, C. Klincksieck, 1978, p. 228-233.

Ouvr. Coll. *Histoire culturelle de la maladie*. Toulouse, Privat, 1980, 454 p.

Ouvr. Coll. *Histoire de la pensée médicale en Occident. Tome II, De la Renaissance aux lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 376 p.

Ouvr. coll. *Le voyage à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, 84 p.

Ouvr. Coll. *Maladie et maladies: histoire et conceptualisation*. Genève, Droz, 1992, 473 p.

Ouvr. Coll. *Villes d'eaux, histoire du thermalisme* (Acte du 117e congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand, octobre 1992). Paris, Éditions du CTHS, 1994, 533 p.

PAGOTTO, Nicole. Le *thermalisme à Aix-les-Bains au XIX siècle : 1783-1914*. Chambéry : Centre universitaire de Savoie, Institut d'études savoisiennes ; Chambéry: Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1975, 118 p.

PASQUALINI, Patrice. *Le thermalisme en Savoie de 1800 à 1914*. Mémoire de maitrise sous la direction d'André Palluel-Guillard, oct. 1986.

PELLETIER, André (dir). *La médecine en Gaule : villes d'eaux, sanctuaire des eaux*. Paris, Picard, 1985, 268 p.

PENEZ, Jérôme. *Histoire Du Thermalisme En France Au XIXe Siècle*, Paris, Économica, 2004, 334 p.

SOURNIA, Jean-Charles. « L'homme et la maladie», dans *L'Histoire*, no 74, janvier 1985, p. 133.

SOURNIA, Jean-Charles. *Mythologies de la médecine moderne : essai sur le corps et la raison.* Paris, Presses Universitaires de France, 1969, 220 p.

TUBIANA, Maurice. *Histoire de la pensée médicale: les chemins d'Esculape.* Paris, Flammarion, 1995, 714 p.

VIGARELLO, Georges. *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age*. Paris, Seuil, 1985, 285 p.

VIGARELLO, Georges. *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*. Paris, Éditions du Seuil, Collection L'Univers historique, 1993, 399 p.

WALLON, Armand, *La Vie quotidienne dans les villes d'eaux: 1850-1914*, Paris, Hachette, Presses du Palais Royal, 1981, 349 p.

En ligne :

Centre de recherche sur la littérature des voyages, [En ligne], http://www.crlv.org/swm/Page_accueil_swm1.php, (Page consulté le 24 mai 2008).

La montagne découverte, exposition médiathèque Jean-Jacaques Rousseau Chambéry, [En ligne], http://www.bm-chambery.fr/services/expos/montagne2002/images/08g.jpg, (Page consulté le 24 mai 2008).

Ruralia revue de l'association des ruralistes français, [En ligne], avril 1999, http://ruralia.revues.org/document98.html, (Page consulté le 20 mai 2007).

Table des annexes

Annexe 1 : Les fastes, ou les usages de l’année par Antoine-Marin Le Mierre..109

Annexe 1

Annexe 1 : Les fastes, ou les usages de l'année par Antoine-Marin Le Mierre

LES FASTES,

OU

LES USAGES

DE L'ANNÉE,

POËME EN SEIZE CHANTS.

PAR M. LE MIERRE.

A PARIS,

Chez P.-FR. GUEFFIER, Libraire-Imprimeur,
rue de la Harpe, à la Liberté.

M. D. CC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

CHANT VIII.

SUR le chemin battu par les chars que la brigue
Fait rouler jour & nuit au ſéjour de l'intrigue, Voyages aux eaux.
Près de la Seine, au pied d'un terrein montueux,
De verdure ombragé, dont l'aſpect rit aux yeux,
Il eſt des réſervoirs & des ſources publiques,
D'où jailliſſent pour nous des ondes métalliques;
C'eſt là que le mortel débile & languiſſant
Boit à des tems preſcrits un filtre bienfaiſant,
Toutefois moins vanté que ces ondes lointaines
Que verſent de leur ſein vingt célebres fontaines,
Les unes à flots clairs, pareilles au cryſtal,
Les autres dont les eaux empreintes du métal,
Fument des feux ſauveurs que la ſource recele.
Des monts de l'Ibérie aux rives de l'Andelle,
Des roches de Plombiere aux cimes du Mont-d'or,

La nature a placé ce liquide tréſor,
Et de la guériſon ces dépôts ſalutaires :
Qui me dévoilera ces loix & ces myſteres ;
Par quel ſecret principe on voit les minéraux,
Et le ſoufre s'unir avec le ſel des eaux ;
Comment notre ſanté ſort ainſi du fluide ;
A quel foyer central le mouvement rapide
Entretient la chaleur de ces flots bouillonnans ;
Quelle vertu féconde en ſecours étonnans
Referme la bleſſure & raffermit la fibre,
Au cerveau rend la force, au ſang un cours plus libre,
Des ſucs plus agiſſans aux oiſifs inteſtins,
Diſſout ce levain même endurci dans nos reins,
Dilate le poumon, & dans un ſein ſtérile,
Rend au vœu de l'hymen la nature docile?

La ſecourable Nymphe au teint ferrugineux,
Se cache ſous des rocs & des monts caverneux ;

Jadis la Béotie en oracles féconde,
Dans ſes antres, dit-on, vit bouillonner une onde,
Qui de même empruntant les vapeurs des métaux,
De ceux qui s'y plongeoient ennivroit les cerveaux;
L'impoſture imita ce tranſport frénétique,
L'érigea dans la Grece en fureur prophétique;
Et pour s'aſſujettir les mortels inquiets,
Attacha le prodige à de ſimples effets.
La nature agiſſoit, & ſes loix aſſidues,
Même en s'accompliſſant parurent ſuſpendues;
L'ignorant fut crédule, & toujours à ſes yeux,
Plus on fut hors de l'homme, & plus on tint des Dieux.
Les Sibylles en proie à des fureurs ſoudaines,
N'ont point mis leurs trépieds au bord de nos fontaines,
Par de ſalubres eaux le malade humecté,
Au lieu de la démence y puiſe la ſanté;
Tel même qui déjà touchoit l'eau du Cocyte,
A ces bains envoyé, s'y plonge & reſſuſcite.

Là parcât le guerrier bleſſé dans les combats,
Par de longues douleurs racheté du trépas ;
Il trempe un bras débile en une eau ſecourable,
Non comme dans le Styx pour être invulnérable,
Mais pour courir encor où le péril l'attend :
Je vois auprès de lui Liſe ſe lamentant,
Roſe décolorée & qui vient languiſſante,
Refleurir dans le ſein de cette eau bienfaiſante ;
Un hypocondre Anglais de ſon ſpleen conſumé,
Un livide Eſpagnol par la bile enflammé,
Le Chanoine amaigri, ſcandale du chapitre,
Les vaporeux titrés, les vaporeux ſans titre.
Ne croyez pas pourtant que la ſource des bains
Ne prodigue ſes flots qu'à d'infirmes humains ;
Toujours le plus plaintif n'eſt pas le plus malade :
Il eſt des maux d'emprunt, des langueurs de parade,
Un peuple féminin que Sénac fatigué,
Exprès pour s'en défaire, aux bains a relégué :
D'autres vont d'habitude à cette eau ſalutaire,

Humecter tous les ans leur chef viſionnaire ;
Plus d'un oiſif y vient pour guérir ſon ennui,
Sans ſonger au ſecret d'en préſerver autrui.

Toutefois au milieu de ces fous aquatiques,
Sont eſprits amuſans, charmantes lunatiques,
Qui malades par air, faites pour le plaiſir,
Se départent ſouvent du projet de languir :
Un nouveau Céladon a ſuivi ſa bergere,
Céliante alléguant un mal anniverſaire,
Et pour fuir par ſemeſtre un importun mari,
Dans l'onde autre Syrinx a cherché cet abri :
C'eſt ſouvent l'amitié ſenſible avec courage,
Qui ſert le cacochyme & ſe met du voyage.
Des fontaines de Spa que l'on boive les eaux,
Là par vanité même on ſe croit tous égaux :
Tout eſt Comte ou Baron ; le bourgeois de la veille
Sent de ces noms flatteurs chatouiller ſon oreille ;
Mais les mêmes ſecours qu'enſemble on a cherchés,

Sont le plus doux lien des eſprits rapprochés ;
On s'unit auſſi-tôt, & ſans préliminaires,
Le beſoin rend égaux, les infirmes ſont freres ;
L'aimable liberté vers ces antres pierreux,
Sous des habits flottans ſe promene avec eux ;
L'eſpérance y paroît d'un air encor timide,
Et c'eſt-là qu'Eſculape eſt ſans barbe & ſans ride.

Un ſable dans la main, le régime attentif
Partage les momens de tout ce peuple oiſif ;
Au ſein de l'eau thermale au matin l'on ſe plonge,
On diſpoſe ſes ſens aux vapeurs d'un doux ſonge ;
Aux heures du repas tout eſt ſain dans les mets,
Et l'auſtere Hygienne écarte les excès ;
La ſageſſe concourt aux bienfaits de la ſource ;
Point de veilles ſur-tout ; jamais du char de l'ourſe
Le timon renverſé s'enfuyant dans les cieux,
N'a vu debout l'infirme en ces paiſibles lieux :
Trop heureux ſi le jeu n'y ſouffloit la ruine,

Si tans d'aventuriers, vrais oiſeaux de rapine,
Pleins de l'eſpoir du gain, autour des tapis verds,
Ne fondoient tout à-coup de vingt pays divers,
Si le malade aux maux n'étoit bien moins en proie,
Qu'aux ſerres des vautours que l'avarice envoie ;
Faut-il qu'aux lieux où l'homme a cherché la ſanté,
Il porte avec ſon mal un mal plus indompté ?
O paſſion du jeu ! hé quoi ! l'homme en délire (1),
Même avec ſes hochets ſe bleſſe & ſe déchire.

La fortune du moins ſourit aux habitans
De ces ſauvages monts ſi peuplés dans ces tems ;
Les voyageurs que ſuit la richeſſe ſuperbe,
Toujours de l'abondance y laiſſent quelque gerbe,
Et l'heureux montagnard vit juſqu'à leur retour,
Des biens qu'ils ont verſés le tems de leur ſéjour.
On a vu dans ces lieux une main tutélaire
S'ouvrir plus d'une fois pour doter la miſere,
Pour ſervir le mortel par le ſort oublié :

Hé ! quel ſeroit le cœur que n'émût de pitié
L'indigent preſque nud dans le creux des montagnes,
Et ces triſtes côtés du tableau des campagnes ?
Non, non, l'humanité n'a point perdu ſes droits,
Ne nous en plaignons point ; aſſez d'Ecrivains froids
Me ſemblent imiter ces pleureuſes antiques,
Dont Rome ſoudoyoit les ſanglots emphatiques.
Loin ces Auteurs plaintifs ſans ceſſe découvrant
Tout ce que l'infortune a de plus déchirant,
Et de qui la pitié ſeulement en ſurface,
Eſt moins un ſentiment qu'une vaine grimace !
Je n'irai point comme eux en de triſtes écrits,
Sonder plus d'une plaie & répéter des cris :
Ne montrons les malheurs qu'à travers l'aſſiſtance ;
Peignons moins les mortels courbés ſous la ſouffrance,
Peignons moins de leurs maux l'affreuſe peſanteur,
Que leur état changé par un bras protecteur ;
La leçon ſortira de la métamorphoſe,
Et je croirai du pauvre avoir plaidé la cauſe.

[...]

Table des illustrations

Le logis du roi à Vichy au temps de la marquise de Sévigné.....17
Un bain de Bourbon-l'Archambault en 1569.....47
Façon de prendre la douche à Plombière au milieu du XVIIIe siècle.....69
Dragon rencontré en montagne 87
Fragment de la carte de la France ecclésiastique, 1735, les Pyrénées 88

Table des cartes

Carte des principales villes d’eaux rencontrées dans notre corpus de source.....12

Table des matières

Remerciements....3
Introduction....4
PARTIE 1 DES LIEUX VERS LESQUELS ON VOYAGE....8
Chapitre 1 – Géographie des villes d'eaux....8
1.1 Définir et repérer les villes d'eaux aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles....8
1.2 L'économie des villes d'eaux....13
1.3 L'évolution des villes d'eaux....16
Chapitre 2 – La nature des eaux minérales....20
2.1 L'homme devant la maladie....20
2.2 Des eaux miraculeuses....22
2.3 L'apport de la science et de la médecine....24
Chapitre 3 – Un voyage aux conditions toujours difficiles....30
3.1 Les raisons pour entreprendre un voyage aux eaux....30
3.2 Un voyage toujours difficile....34
3.3 Le voyage comme remède....37
PARTIE 2 DES PRATIQUES SOCIALES....42
Chapitre 4 – Une vie de soociété....42
4.1 La clientèle des villes d'eaux....42
4.2 Un problème, la proximité des sexes....46
4.3 Les soins en société....48
Chapitre 5 – Une vie d'oisiveté....52
5.1 Mondanités et divertissements du voyage....52
5.2 Mondanités et divertissments: l'imaginaire de la ville d'eaux....54
5.3 Le rôle des correspondances et de la littérature....57
Chapitre 6 – Une vie réglée par les soins....61
6.1 Les divertissements, un suplément à la cure....61
6.2 Une réalité bien déguisée....65
6.3 La rudesse des soins....68
PARTIE 3 UN REGARD EVOLUTIF....73
Chapitre 7 – Vers un nouveau voyage....73
7.1 Une définition : Un nouveau siècle, un nouveau voyage....73
7.2 Les prémices du voyage patriotique....76

7.3 Le regard de l'autre 81
Chapitre 8 – Les rôle du thermalisme dans l'évolution de la perception de la nature.. 84
8.1 L'horreur de la montagne 84
8.2 L'apport du thermalisme dans l'évoltution des regards 89
8.3 La découverte sentimentale 93
Conclusion 98
Sources 100
Bibliographie 104
Table des annexes 108
Table des illustrations (dans le texte) 118
Table des cartes 119
Table des matières 120

Résumé

Les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles marquent le rétablissement du thermalisme et, à l'image de Michel de Montaigne, pionnier du voyage aux eaux, la France, la saison arrivée, se remet en marche vers les différentes sources du territoire. Quelles sont les caractéristiques et les évolutions du voyage pour raison de santé, à travers la France et quelles sont les motivations de ces déplacements saisonniers? Les réponses se trouvent d'abord au cœur de la destination : la « ville d'eaux », ancêtre des stations thermales d'aujourd'hui. Elles sont à l'époque des micros société où, l'espace d'une saison, s'exerce une forme de sociabilité particulière. Ce sont également des lieux de soins où la médecine occupe un rôle primordial, mais aussi des aires où les divertissements et les mondanités abondent. S'affirme alors cette spécificité propre au thermalisme tenant à une ambivalence d'un lieu de cure et d'un lieu propice à l'oisiveté et aux plaisirs. S'inspirant de cette forme de vie mondaine, littérateurs et médecins participent à la création de l'imaginaire thermal, la souffrance et la maladie, quoique bien réelles, s'effaçant derrière la ville d'eau mythique. Finalement, le regard démystificateur des voyageurs tout au long du Siècle des Lumières faisant état de l'observation critique, rationnelle et scientifique permit d'éclairer les préjugés, les peurs ancestrales, les légendes et les croyances magiques de l'imaginaire collectif. Le voyage aux eaux se transforme alors graduellement avec l'arrivée de villégiateurs, souvent atteints de mélancolie, plus attentifs à leurs sentiments qu'aux amusements superficiels des villes d'eaux, ce qui permit l'épanouissement du siècle d'or du thermalisme.

Mots clé : Histoire, thermalisme, voyage, santé, médecine, montagnes, paysages.

Photo de couverture :

Barèges au XVIII^{e} siècle, dans André JEAN, *Villes d'eaux et thermalisme*, Paris, Hachette, 1962, p. 16.